



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

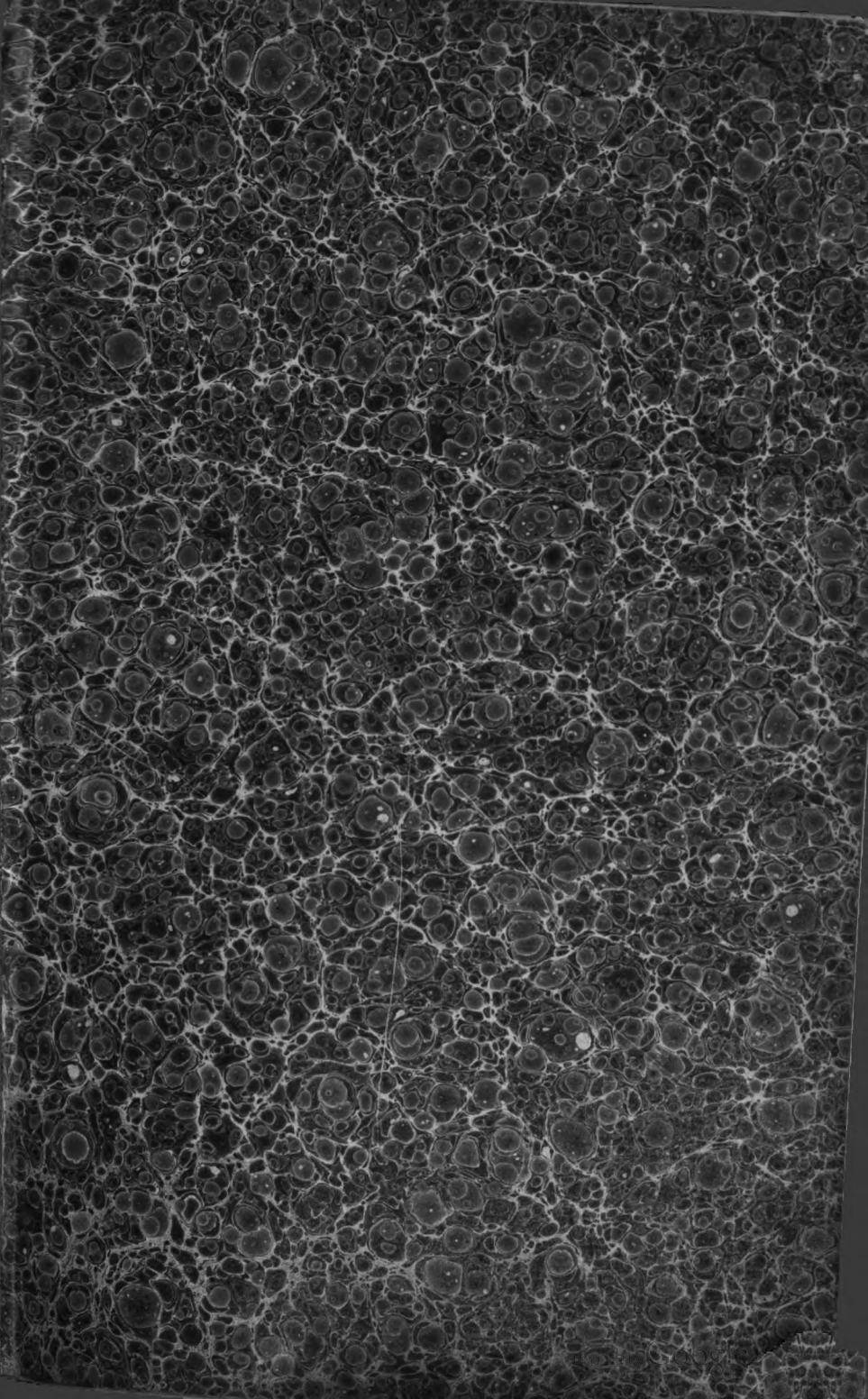
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Columbia University
in the City of New York

THE LIBRARIES





too rare

good

8

21220

40 M1

448

LE MAGNÉTISEUR.

CORBEIL, IMPRIMERIE DE CRÉTÉ.

LE
MAGNÉTISEUR

PAR

Frédéric Soulié.

Ceci est un doute.

I

PARIS
AMBROISE DUPONT, ÉDITEUR,

7, RUE VIVIENNE.

—
1837.

84450811

T

v. 1

02713H

62713H 3-9-62 MS

I.

1787.

La Duchesse d'Avarenne.

— Quelle heure est-il ?

— Midi, Madame.

— C'est odieux !

Tout aussitôt la duchesse d'Avarenne se leva de son vaste fauteuil, fit un tour dans l'énorme chambre où elle se trouvait, s'arrêta devant un lit à estrade qui en occupait le fond, le considéra quelques instans, haussa les épaules avec un air d'humeur et se détourna

I.

I

vivement. Elle continua sa promenade, prit en passant devant un canapé un manchon qu'on y avait posé, le tourna, le retourna, en lissa la noire fourrure avec sa blanche main, puis le jeta sur un autre meuble. Elle s'approcha d'une console, déranger trois ou quatre tasses, ouvrit et referma un livre qu'elle rencontra sous ses yeux et alla s'asseoir devant une toilette couverte en basin blanc. Là, elle se mit à se regarder dans la glace en la touchant presque du visage; alors, du bout de son doigt, elle écarta ses lèvres et examina ses dents étincelantes de blancheur avec une attention minutieuse, puis elle se recula un peu, ferma ses yeux à moitié, se donna quelques airs de tête, jeta un œil de poudre sur deux boucles qui laissaient percer le noir de jais de ses cheveux, enleva avec la lame d'or d'un couteau de toilette le blanc que la houppe avait déposé sur son front, unit avec le coin d'un mouchoir le rouge qui cachait ses jeunes couleurs et reprit :

— Que fait-on là-bas ?

— Monsieur le marquis reçoit les gens du

baillage qui viennent lui présenter leur hommage.

— Qui ça ?

— Il y a, je crois, Madame, le juge et les avocats de la juridiction de monsieur le marquis, le maire et les consuls du bourg, le curé et les chanoines de l'abbaye de Saint-Séverin.

— Comment sont-ils faits ?

— Qui ? Madame, les chanoines ?

— Tous ?

— Mais, Madame, ils sont faits.... ils sont faits comme tout le monde.

— Ah !

Et la duchesse d'Avarenne continua son manège devant sa glace, mirant ses mains, sa taille, sa gorge, se minaudant, se faisant la révérence, se disant un petit bonjour de la main, puis elle ajouta :

— Ah ! ils sont faits comme tout le monde.

— D'ailleurs madame la duchesse peut les voir, car j'entends que la réception est finie, et les voilà qui sortent du grand salon.

— Voyons....

La belle duchesse alla vers la croisée qu'Honorine venait d'ouvrir, se pencha sur le balcon avec un long bâillement et se mit à regarder dans l'immense cour d'honneur qui précédait le château de Lagarde. Une douzaine de personnes descendaient le perron qui menait au rez de chaussée.

— Quel est cet homme en velours noir, auquel parle mon père ?

— Madame, c'est le docteur Lussay.

— Ça, un docteur ? il n'a pas trente ans !

— On dit pourtant que c'est un très-savant médecin ; et puis un homme terrible, Madame.

— Bon ! c'est un avorton. S'il m'appartenait, j'en ferais un nain. Est-ce que ces chanoines ne sentent pas mauvais ?

— Madame, ce sont tous des prêtres très-respectables.

— Ils ne sont pas très-gras. Qu'est-ce que c'est que tous ces gens là-bas, près des écuries ?

— Ce sont les fermiers qui attendent leur tour pour présenter leur hommage à monsieur le marquis.

— Est-ce que les fermiers portent de la poudre en Auvergne ?

— Non, Madame, jamais.

— Qu'est-ce que c'est donc que ce paysan qui cause avec ces deux filles ?

— C'est Jean, Madame.

La duchesse se retourna au soupir qui s'échappa de la bouche d'Honorine lorsque la jeune fille lui fit cette dernière réponse, puis elle ajouta :

— Ce garçon est ton amoureux ?

Honorine devint rouge et triste, et répondit en secouant la tête avec un sourire mélancolique :

— Hélas ! non, Madame, ce n'est pas mon amoureux !

— Hé bien, pourquoi n'est-il pas ton amoureux ?

— Oh ! Madame, Jean ne fait pas attention à une pauvre fille comme moi : c'est un meunier qui est riche, et il y a plus d'un bourgeois de la ville qui lui donnerait sa fille....

— En mariage ! à un paysan !

— A coup sûr, Madame.

— Ces bourgeois-là se vendraient pour un écu. Ils ont pourtant une sorte de rang entre eux.

— Ah ! Madame, il y a des bourgeoises de la ville, des plus huppées et des plus jolies, qui ne disent pas comme vous ; et si le maire et le premier échevin sont brouillés et ont failli se battre, il y a quelques mois, c'est que leurs femmes en voulaient toutes deux.

— Pour leurs filles ?

— Oh ! non, Madame, pour elles.

— C'est bien différent. Ah ! ce garçon a des maîtresses parmi vos bourgeoises ?

— Et parmi les dames aussi.

— Comment ça ?

— Dame ! on dit que la femme du seigneur du Berbis lui donnait des rendez-vous la nuit dans le petit bois de l'Étang.

— Dans un bois ! elle est donc folle, cette femme ? ça n'a donc pas une chambre ?

— Oh ! Madame, c'est qu'on ne fait pas faire tout ce qu'on veut à Jean, et on le prend comme on peut.

— Mais c'est donc un héros que ce garçon ? qu'est-ce qu'il a donc de si séduisant ?

— Dame! Madame, c'est qu'il est très-beau, voyez-vous; une si belle figure! et tourné comme un seigneur!

— Ah! il est beau! c'est l'Apollon de l'Auvergne!

— Et puis, Madame, il y a autre chose, c'est qu'il ne pense qu'à ça.

— A quoi?

— On dit, Madame, on dit que c'est un enragé après les femmes.

A ce singulier propos, la duchesse regarda Honorine; mais il y avait tant de bonne foi dans le visage de la jeune fille, que madame d'Avarenne vit bien qu'elle n'attachait pas un sens exact à un mot qu'elle avait sans doute entendu et qu'elle redisait tout naïvement; aussi la duchesse se mit-elle à rire en répétant deux ou trois fois :

— Ah! c'est un enragé après les femmes; voyons un peu ce superbe. Donne-moi ma lunette.

Honorine rentra dans la chambre, et la duchesse, demeurée sur le balcon, promena autour d'elle un regard ennuyé qui s'arrêta subite-

ment sur la grande avenue qui, du bourg de l'Étang, montait jusqu'au château. Elle prit vivement la lunette que lui présenta la jeune fille; mais, au lieu de la diriger sur le beau meunier, comme celle-ci s'y attendait, elle regarda attentivement dans l'avenue. Enfin elle murmura avec un dépit marqué :

— Oui, c'est le carrosse de mon oncle, c'est lui... Oh! c'est trop violent.... ce n'est pas assez de l'exil, on veut encore m'infliger le sermon. Oh! qu'il reste à prêcher ses ouailles de Clermont, monsieur l'évêque auvergnat! C'est juste, mon père a appelé un auxiliaire. J'écrirai au prince, il faut que tout ceci finisse; je suis lasse d'être persécutée.

Aussitôt elle quitta le balcon avec humeur, jeta sa lunette sur une table et s'assit dans son grand fauteuil où elle demeura plongée dans ses réflexions, jusqu'à ce que le bruit des roues vint l'avertir que le carrosse entrait dans la cour. Aussitôt elle se leva violemment; et, prenant un parasol, elle s'appréta à sortir en disant à Honorine :

— Je suis malade pour toute la journée; je

ne puis sortir de ma chambre ni recevoir personne, entends-tu ? tu diras cela à mon père, s'il me fait demander ou s'il veut m'amener mon oncle.

— Oui, Madame.

— S'il m'arrivait un courrier, fais sonner un retour par Dubois, sans lui dire pourquoi, je saurai ce que cela signifie.

— Oui, Madame.

La duchesse gagna, par un long corridor, un escalier qui descendait à l'une des extrémités des bâtimens, en sortit furtivement et s'enfonça rapidement dans un bois qui était tout proche. Pendant quelques momens, elle marcha avec rapidité, écoutant avec anxiété si elle n'était pas poursuivie ; puis, lorsqu'elle fut assez avant dans le taillis pour qu'aucun regard ne vint l'atteindre, elle s'arrêta, s'assit et se mit à réfléchir à son aise.

C'était un singulier esprit que celui de mademoiselle Charlotte Diane de l'Étang, devenue, par mariage, duchesse d'Avarenne. La morgue nobiliaire la plus insolente, le philosophisme le plus licencieux, se confondaient en elle, et

même s'y fondaient de manière à composer un caractère déjà bien rare à l'époque où elle en faisait scandale, et qui, pour nous, doit prendre date dans le romanesque des temps passés. Madame d'Avarenne avait deux prétentions qu'elle seule ne trouvait pas contradictoires : la première était d'être d'une maison qui ne s'était jamais salie par une mésalliance ; la seconde, celle de ne pas avoir de préjugés. L'une de ces prétentions est assez facile à comprendre, l'autre demande quelques explications. La première était cet orgueil de pur sang, si facile à l'homme, qu'il menace d'envahir tout cordonnier dont le père et le grand-père ont été honorablement cordonniers ; c'était cette vanité de bonne descendance qui accolait la probité comme blason aux noms de certaines familles bourgeoises, et qui, parmi la noblesse, n'avait d'autre tort que de pouvoir se passer de mérite. Cette prétention était un héritage antique recueilli en naissant, idée prise au berceau, grandie avec le temps, entrée dans la nature de la duchesse ; la seconde était le mauvais fruit d'une fausse éducation, ou plutôt d'une éducation mal déduite.

Si nous voulions régenter, nous pourrions faire ici la guerre à l'esprit d'erreur qui a égaré le besoin d'affranchissement du dix-huitième siècle.

La société gémissait alors, entravée par les mille liens de patronage que la féodalité avait légués à la gentillâtrerie, et par la suprématie que le clergé s'était arrogée sur toute pensée. Chacune de ces tyrannies avait ses ennemis directs et particuliers; ceux de l'aristocratie furent d'abord les bourgeois de la Cité, dont la vanité s'irritait qu'il y eût encore une ligne de démarcation entre eux et une noblesse qu'ils touchaient de si près par la fortune et l'instruction. Richelieu et Louis XIV, en descendant la noblesse à ce degré de n'avoir plus qu'un parchemin pour rempart, furent les véritables destructeurs de la féodalité. Le jour où un Montmorency put dépouiller tous ses privilèges en déchirant à la tribune de la Constituante deux feuilles de papier, ce jour-là, il n'y avait déjà plus de véritable aristocratie. Le noble baron eût sans doute mis plus de temps à rendre ses bons châteaux du Languedoc et à enclouer ses canons, s'il les avait possédés en-

core. Les autres ennemis de la noblesse étaient les paysans, les seuls qui souffrissent véritablement d'un reste de féodalité terrienne qui les atteignait par la redevance, l'impôt, la dîme et ce qu'on appelait la basse justice; misères presque toujours aggravées par l'interoffice des intendans et juges bourgeois qui faisaient à leur profit de l'exaction et de la tyrannie seigneuriale. La lutte de la noblesse contre la bourgeoisie et le peuple a eu son histoire si terriblement écrite en pages de sang, d'incendie et de destruction depuis 1790, qu'il est inutile d'en parler. Mais la lutte qui précéda et prépara celle-ci fut celle de l'indépendance de la pensée contre la puissance théologique. A part les droits seigneuriaux qui appartenaient au clergé comme à la noblesse et qui leur donnaient des adversaires communs, l'Église avait de plus ceux que son autorité spéciale heurtait à part et gênait dans leur marche; je veux dire les écrivains, les philosophes, les savans. Ceux-ci, gens du monde, élégans, spirituels, à belles manières, fêtés et caressés par les grands, n'eurent point de haine contre eux;

ils ne pensèrent point à les combattre en masse. Voltaire faisait la Henriade pour chanter les grands noms de France, et, s'il oubliait Sully dans l'histoire de Henri IV, ce n'était point en haine de sa caste, mais parce que l'arrière-petit-fils de ce ministre avait fait une impertinence au poète. Il ajoutait plus tard à cet œuvre, Zaire pour les Lusignan; Adélaïde Duguesclin pour nommer Vendôme, et mille petites balivernes pour cajoler Richelieu. M. de Montesquieu tenait pour la noblesse de robe; d'Alembert criait à toute force qu'il était bâtard d'une grande dame; le baron d'Holbach était baron comme un Allemand qu'il était, et Rousseau ne lui reprochait de le paraître, que parce qu'il était fils d'un parvenu; Marmontel arrangeait comme un Laquais des intrigues de ruelles, pour chasser madame Châteauroux du lit de Louis XV; Diderot louait M. de Malherbes pour avoir caché dans son hôtel les manuscrits de l'Encyclopédie qu'il avait ordre de faire saisir comme magistrat, et allait en Russie pour remercier Catherine II de la pension de mille livres dont elle lui avait fait payer cin-

quante années d'avance. Mais tous, sans exception, frappaient au cœur le clergé, le clergé qui jugeait, condamnait et brûlait les livres. N'osant cependant l'attaquer dans son pouvoir terrestre, ils l'assiégèrent dans son pouvoir spirituel; ils nièrent son origine, contestèrent le principe pour abolir les conséquences, et voulurent tuer Dieu pour ôter la dîme aux prêtres et la censure à la Sorbonne.

De là naquit cette grande émotion morale qui donna à chacun besoin et droit de discussion contre tout pouvoir qui existait à son détriment, et qui persuada au tiers-état et à la campagne de se débarrasser du seigneur terrien qui l'opprimait, *ad exemplar* du philosophe qui honnissait le Christ, au nom duquel on supprimait ses œuvres. 89 fut le résultat de toutes ces puissances destructives, l'aphorisme vivant de toutes ces discussions écrites. Mais cela posé, montrer comment toute puissance essayée pour la première fois va toujours au-delà du but qui lui est marqué, comment le premier ballon se perdit dans l'espace, comment éclata la première machine à feu, et

comment la liberté poussa la théorie jusqu'à décréter en pratique la permanence de la guillotine, ce serait redire une triviale vérité que de réduire nos observations à ces vulgaires propositions. D'une autre part, ce serait une histoire de l'esprit humain, au dessus de nos forces, et au delà des prétentions de ce livre, que d'analyser et de suivre ce mouvement prodigieux dans son ensemble et ses détails, jusqu'au moment où il creva la société par toutes ses faces. Tout le monde voit la foudre quand elle éclaire; il faut être Franklin pour découvrir l'électricité. Nous laisserons donc ces grandes questions à de plus savans; et, de cette mine féconde d'où la philosophie peut faire sortir tant de systèmes, nous tirerons un tout petit filon imperceptible et ténu comme la sécrétion du ver à soie, et nous le suivrons pour nous guider dans le caractère inextricable de la duchesse d'Avarenne.

Diane était une femme née ardente d'esprit et de corps; froide de cœur, peu vaniteuse de sa personne, mais fière à l'extrême de sa race; heureuse d'être belle parce qu'elle était femme,

mais n'en tirant point profit comme femme. Elle avait désiré l'union qu'elle avait contractée parce que son mari était un grand seigneur, et que le nom de l'Étang s'alliait bien à celui d'Avarenne; mais elle ne demandait aucune reconnaissance pour s'être livrée, belle et blanche, à un bossu noir et sale. Lorsque son esprit hardi et subtil voulait s'exercer et tenter une conquête, elle cherchait quelque esprit vaincre et était flattée de la louange du plus bas faquin qui passait pour homme de talent. Elle avait disputé les amours d'un prince à une courtisane sortie d'un mauvais lieu; mais elle n'avait été charmée de l'emporter, que parce que le prince lui avait dit qu'elle était plus belle et plus amusante que la courtisane. Elle eût rougi d'elle-même, si la considération de son rang fût entrée pour quelque chose dans cette victoire. Lorsque la jeunesse de son corps inquiétait ses nuits solitaires, elle ne rêvait empereur ni roi, mais force et beauté. Elle trouvait juste que tout fût traité d'égal à égal; mademoiselle Diane de l'Étang contre le duc d'Avarenne; le nom contre le nom; le but du

combat, le mariage; la coquette, belle et spirituelle Diane, contre la coquette, belle et spirituelle courtisane; la séduction contre la séduction; le but était l'hommage d'un prince connaisseur. La femme belle, passionnée, infatigable, délirante, fougueuse et nue, au plus beau, au plus infatigable des hommes. Elle avait sa trinité qu'elle distribuait ainsi : la fille noble au noble mari; Aspasia à Alcibiade; Messaline au porte-faix du coin. Elle ouvrait son salon aux plus puissans noms de la France, son boudoir aux plus experts en galanterie, son lit aux plus jeunes et aux plus beaux.

Ce caractère, dont les mémoires de l'époque nous ont légué plus d'un modèle, semble incompréhensible à la raison de notre époque, et il nous est difficile de nous expliquer l'existence d'une vanité sincèrement aristocratique, avec un si brutal abandon de sa dignité personnelle. C'est ici le cas de faire application de nos observations sur la marche philosophique du dix-huitième siècle. La philosophie de ce siècle, comme nous l'avons dit, parla bien

de liberté naturelle, mais point de liberté politique. Jamais à aucune époque de notre histoire, il ne fut moins question du droit de régler les dépenses de l'État, droit que possédaient le quinzième et le seizième siècle; mais jamais on ne s'occupa davantage du droit de nier Dieu, la religion et les prêtres. La noblesse, et ce fut une grande faute, la noblesse, qui ne s'apercevait pas qu'elle finirait par être de la partie, non vis-à-vis des philosophes, mais vis-à-vis du peuple, laissa faire et alla même jusqu'à approuver une morale qui s'accommodait si fort à ses goûts de libertinage et qui n'attaquait pas ses prérogatives. Quelques questions d'égalité furent bien soulevées parmi toutes ces discussions auxquelles la noblesse prenait part; mais c'étaient des questions d'égalité humaine, et non point politique. On voulut bien reconnaître qu'un manant était l'égal d'un noble en tant que le manant avait les jambes et le visage aussi bien faits que le noble; mais cela dans le simple rapport d'homme à homme, la question du bourgeois et du gentilhomme demeurant intacte. De là cette distinction subtile

qui fit de tant de grands seigneurs et de grandes dames des êtres doubles qui consentaient à l'état de nature pour les jouissances de leur corps, mais qui conservaient très-entière la supériorité de leur position sociale. En conséquence, la duchesse d'Avarenne et beaucoup d'autres usaient naturellement et philosophiquement de leurs laquais; tirant ainsi des principes d'une philosophie vraie dans sa généralité, mais appliquée faussement à des exceptions, les conséquences qui allaient à leurs passions. Ce ne fut que plus tard que le peuple y puisa celles qui allaient à ses intérêts. Cherchez dans tous les écrivains du dix-septième siècle, jusqu'au règne de Louis XVI, où les embarras matériels des finances ramenèrent l'esprit public à une application matérielle des principes de liberté; cherchez un écrivain qui ait osé tirer des principes de l'égalité humaine si radicalement posée les conséquences de la destruction des privilèges et de la participation de tous au gouvernement. Vous ne le trouverez point. On écrivait à la vérité en vers mal rimés :

Les hommes sont égaux, ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

Mais personne ne pensait à dire qu'à ces hommes égaux il fallait des droits égaux.

Soit que le besoin d'égalité naturelle, soit que la protection qu'une grande partie de la noblesse avait accordée aux philosophes trompassent ceux-ci sur l'anomalie de l'existence de l'aristocratie avec leurs principes, soit qu'ils n'en eussent pas calculé toute la portée, il est certain que l'aristocratie se crut long-temps à l'abri du mouvement qui renversa la religion et le clergé, et qu'elle laissa faire, sans s'apercevoir que tous les privilèges de l'ancienne monarchie s'étaient l'un l'autre, et qu'un tombé, tous les autres crouleraient.

Voilà bien des réflexions à propos d'un caprice de femme qu'un autre eût rapporté tout naïvement, et qui se fût expliqué tant bien que mal à l'esprit du lecteur; d'autant que ce caprice n'est point encore consommé, comme dirait Beaumarchais, et que nous nous sommes arrêté au milieu de notre récit, pour di-

vaguër sur un caractère au lieu de le faire agir, ce qui est bien plus dans les données des romans actuels. Reprenons donc.

La duchesse d'Avarenne était dans le taillis, assise sur un banc de gazon, pensant à sa situation présente. Comme elle suivait volontiers le cours de son histoire dans le passé pour en mieux calculer les chances dans l'avenir, nous allons nous mettre à la piste de ses réflexions et les noter chemin faisant.

— Me voici donc, se disait-elle, confinée dans le château de mon père, au moment où je me croyais au sommet de la fortune et de la puissance. Il n'y a dans toute la cour de Louis XVI qu'un prince qui vaille la peine qu'une femme en fasse son amant, et ce prince était mon esclave. Déjà, grâce à son crédit, mon mari, exilé dans une ambassade, ne mettait plus d'obstacle à nos plaisirs, à mes triomphes, au luxe de la maison, à mes fêtes qui faisaient envie aux privilégiés du petit Trianon ; je commençais à être heureuse ce que je valais, lorsque voilà une femme qui se jette à la traverse de mon avenir : dans le but de s'emparer

de celui qui m'appartient, elle me fait un crime d'une liaison qu'elle ambitionne pour elle, et, parce qu'elle ne sera que la maîtresse de demain, elle a l'art de faire entrer dans ses intérêts l'épouse imbécile de ce prince, et de faire renvoyer la maîtresse d'aujourd'hui. On mêle à tout cela la pruderie de la reine, l'austère vertu du roi, la dévotion de mesdames. On menace mon père; on parle de rappeler mon mari, on me fait entendre que la terre de l'Étang a besoin de la présence de mon père, et mon père de la présence de sa fille; et, pour que tout cela arrive sans que je puisse y rien opposer, on envoie le prince dans sa province sous prétexte d'une assemblée des notables qui n'a été convoquée que pour ça; et je suis forcée de partir dans les vingt-quatre heures, et me voilà reléguée dans un désert épouvantable où je meurs d'ennui depuis ce jour et demi que j'y suis. En vérité, tout cela s'est succédé si vite, que je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir. Il faut pourtant prendre un parti, Irai-je retrouver M. d'Avarenne? ce serait abandonner la partie sans la défen-

dre; retournerai-je à Versailles dès que le prince y sera arrivé? ce serait m'exposer peut-être à un nouvel ordre d'exil que cette fois ma désobéissance rendrait irrévocable. Faut-il attendre ici que tout soit apaisé là-bas? mais le prince a un cœur tout au plus vaniteux, qui m'aimait parce qu'il y avait mode à m'avoir, danger de me perdre, et qu'il était en rivalité avec les hommes les plus charmans. Il me laissera mourir ici; dans quinze jours je serai remplacée par une autre; qui sait même si déjà il ne m'a pas oubliée. Car enfin j'ai bien calculé; il eût pu m'envoyer un courrier pour me dire ce qui se passe; nous avons voyagé assez lentement pour cela. Ce misérable courrier! je n'entendais pas galoper un cheval derrière ma voiture, qu'il ne me semblât que ce dût être une livrée verte à galons d'or qui me poursuivait pour me remettre un ordre de retourner sur-le-champ; mais le cheval passait, et c'était quelque bourgeois qui galopait. Peste soit du bourgeois qui galope! Voilà comment j'ai fait mon voyage jusqu'ici; toujours attendant, et toujours trompée. Je suis arrivée depuis

avant-hier et je n'ai rien reçu... c'est inconcevable! c'est monstrueux! Ce prince est si crédule quelquefois! on lui aura fait peur du diable; et puis, si libertin! il se vautre dans quelque orgie; et d'une incurie! il passe tout son temps à des sottises. Décidément je suis abandonnée, perdue; je suis '.....

Elle en était là, lorsqu'elle entendit marcher dans le bois. Celui qui venait semblait s'arrêter de temps en temps, comme quelqu'un qui examine les endroits par où il passe, pour y découvrir une personne ou un objet. La première pensée de la duchesse fut que c'était

A Dieu ne plaise que nous donnions comme expression de nos sentimens sur un homme devenu malheureux les paroles que nous prêtons ici à une maîtresse irritée. Une femme qui se croit abandonnée pense quelquefois tout le mal possible de celui qui l'oublie, surtout quand elle est capable de faire ce qu'elle redoute. La jeunesse d'un prince n'est pas plus exempte de folies que celle du plus humble bourgeois; mais ce n'est pas à nous de lui en faire une accusation; et si nous avons choisi, sans le nommer et sans le mettre en scène, un personnage devenu au moins respectable par son âge et son exil, c'est qu'il nous fallait une position telle, qu'elle pût se prêter aux événemens que nous avons voulu présenter. (1834).

elle qu'on cherchait, et son premier mouvement fut de s'éloigner, le second fut d'attendre et d'accueillir l'importun, fût-ce son père ou son oncle, de manière à se débarrasser de leur morale pour quelque temps. Déjà elle avait préparé deux ou trois phrases à emporter, de ces phrases avec lesquelles les femmes ont presque toujours raison; parce que, si c'était un homme qui vous les adressât, il faudrait y répondre par un soufflet, et que ce moyen n'étant pas de mise avec le sexe et à une certaine hauteur sociale, il faut se taire et boire les impertinences. On parle beaucoup de la tyrannie de la force; la tyrannie de la faiblesse est bien autrement cruelle et abusive. Il y a aussi la tyrannie de l'infamie, celle qui s'établit si bien dans le vice, s'y pavane si fièrement, s'y graisse si complètement de boue, qu'il ne reste plus un endroit où puisse arriver une vengeance. Nous avons tous connu un malheureux qui est mort, et qui se délectait à écrire dans son journal quelque calomnie sur le premier honnête homme dont la pensée lui venait en

s'éveillant ; l'injure écrite s'imprimait, l'honnête homme la lisait ; il se mettait en fureur , prenait un ami , des pistolets et une épée , et allait trouver le libelliste. Il lui demandait raison , celui-ci lui riait au nez ; il l'insultait alors , celui-ci riait plus fort ; il l'appelait lâche , le lâche haussait les épaules ; il le souffletait , le souffleté criait à l'assassin. Satisfait de sa vengeance , l'honnête homme sortait , se croyant en repos dans sa bonne renommée , par la correction qu'il avait infligée ; le lendemain amenait une autre feuille et une autre injure , partant autre fureur , autre visite , autre ricanement , autre insulte ; ce jour-là il crachait au visage du calomniateur et pensait tout fini. Le calomniateur attendait que la porte de la rue fût fermée , et une plus mortelle , plus infâme injure se levait avec l'aurore et la feuille du lendemain. A cette hideuse obstination , j'ai vu de paisibles honnêtes gens rugir et demander comment il fallait faire taire ce misérable. Ils se calmaient , car il leur naissait une idée de vengeance. Le soir même , ils attendaient l'homme au coin d'une rue , le pre-

naient au collet, le bâtonnaient jusqu'à la poignée de la canne et le renvoyaient avec le bras droit cassé. Le gueux savait écrire de la main gauche, et l'insulte quotidienne se réveillait encore le lendemain, colportée dans Paris à quelques centaines d'abonnés, expédiée par la poste à un millier de lecteurs. Que faire alors? se taire, ou composer ou devenir assassin. L'honnête homme était le plus faible, il restait honnête homme, et l'infâme riait et se pavanait dans sa victoire. Voilà ce que nous appelons la tyrannie de l'infamie; elle a mille autres moyens de procéder, mais nous nous contenterons de cet exemple. Nous aurions encore à développer les divers systèmes de la tyrannie du malheur : depuis le proscrit qui s'amuse à enfreindre les lois du pays qui le recueille, et qui traite la plus simple réprimande d'outrage au malheur¹; jusqu'à l'en-

¹ Ceci est du reste un exemple de théorie générale dont nous ne voudrions pas qu'on fit d'application, surtout sous le rapport politique. Entre les sublimes Polonais et les petits ministres de France, la tyrannie est bien duement toute restée à ces derniers.

fant trouvé reçu dans une famille et qui crie à la plus légère correction : — C'est parce que je suis seul et misérable qu'on m'opprime : l'un et l'autre gagnant quelquefois l'impunité, par la peur où ils mettent d'honnêtes gens de manquer au respect qu'on doit à l'infortune.

Madame d'Avarenne avait à sa disposition ces trois genres de tyrannie. Supposons que ce qu'elle craignait fût arrivé, que c'eût été quelque sermoneur qui fût venu lui porter au bois une réprimande bien méritée, supposons un frère qui parle :

— Ma sœur, votre intrigue avec le prince a scandalisé la cour et déshonoré notre nom !

— Mon frère, vous n'avez eu rien à dire contre cette intrigue, lorsqu'elle vous a fait nommer colonel, puis brigadier des armées du roi.

— Si j'avais su le moyen...

— Laissez donc, vous le saviez, et si votre femme n'était pas un petit monstre imbécile, vous l'auriez conduite, l'épée au côté, dans l'alcove du prince.

— Ma sœur, vous êtes bien heureuse de n'être qu'une femme.

Et le frère serait parti en grinçant des dents.

Supposez l'oncle maintenant.

— Ma nièce, votre conduite scandalise les honnêtes gens et brave le Ciel.

— Je me soucie peu du Ciel et des honnêtes gens.

— Ce qu'on dit de vous passe toute croyance.

— Quoi!... on dit que j'ai un amant? deux? trois? dix? hé bien, c'est vrai! ça m'amuse; ça ne vous regarde pas; et si on me dit quelque chose, j'en aurai cent.

— Ah! ma nièce! voilà donc ce que vous ont appris les philosophes.

— Les philosophes sont des gens d'esprit, les dévots des imbéciles; il n'y a plus que les brutes qui jeûnent, fassent carême et se passent de quelque chose.

— Mais savez-vous quels noms vous méritent vos façons d'agir?

— Quoi! on m'appellera athée? c'est à la mode; catin? ne l'est pas qui veut; d'ailleurs il y a long-temps qu'on m'a dit tout cela.

— Et cela ne vous a pas fait honte ?

— Honte ! je n'ai pas le temps.

— Ah ! ma nièce, je me retire ; vous êtes descendue plus bas que je ne pensais.

— Bonjour, mon oncle, mes respects à vos ouailles.

Puis le saint évêque, le cœur navré, s'en va épouvanté, abasourdi, sans avoir pu trouver un joint où percer cette cuirasse d'impudence et arriver au cœur.

Voici pour le père.

— Hé bien ! ma fille, voilà le fruit de vos imprudences : l'exil, la perte de tout avenir, de toute fortune.

— Grand merci, mon père ; je n'ai pas assez de mon malheur, il faut que vous m'accabliez de vos doléances.

— Mais ce malheur, c'est vous qui l'avez voulu.

— Est-ce une raison pour venir me le reprocher. Qu'est-ce que je vous demande ? c'est de me laisser seule souffrir dans un coin.

— Cependant....

— Est-ce que je me plains, moi ? je suis

forte, j'ai dû courage; mais s'il faut que j'aie encore à supporter votre humeur, j'avoue que j'y succomberai... la vie à ce prix est insupportable....

— Mais cependant...

— Oui, Monsieur, j'aime mieux mourir! Dieu! mon Dieu! que je suis malheureuse! Et vous aussi qui dites m'aimer, vous vous joignez à mes ennemis; hé bien! soit; tout ceci finira. La vie dans ce château... est-ce le bonheur, est-ce la fortune, est-ce le plaisir pour y tenir beaucoup!

— Allons, allons, Diane, vous devenez folle.

— Folle! ah! non, Monsieur; je sais ce que je dis. Tenez, Monsieur, je suis au désespoir, laissez-moi, laissez-moi, je ne répons plus de ce que je puis faire.

— Mais, écoutez-moi.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! quelle tyrannie!

Et, sur ce, la belle désespérée se serait pressé le front avec rage, elle eût dérangé trois boucles de sa belle frisure, avec mine d'enfon-

car ses ongles dans ses beaux yeux, et le père craintif, attendri, se serait retiré prudemment pour ne pas exaspérer ce cœur ulcéré.

Voilà ce qui n'arriva pas, mais ce qui serait infailliblement arrivé, si c'eussent été frère, oncle ou père qui se fussent présentés dans le bois devant la belle duchesse d'Avarenne; mais ce n'était personne qui eût droit à remontrance, car c'était tout simplement Jean d'Aspert, le beau meunier, qui, dès qu'il aperçut la duchesse, marcha rapidement vers elle, le chapeau à la main, l'air profondément respectueux et embarrassé. Dès qu'il fut près d'elle, il tira un paquet de sa poche et le présenta à la duchesse.

— Qu'est cela ?

— Des lettres qu'un homme qui rôdait autour du château voulait faire remettre secrètement à madame la duchesse.

— Quel homme ?

— Une sorte de postillon en vert, galonné d'or.

— Ah! très-bien! pourquoi ne l'avez-vous pas introduit ?

— Parce qu'il m'a dit qu'il ne fallait pas qu'on soupçonnât son arrivée ici. Si madame la duchesse eût été dans son appartement, j'aurais pu y conduire secrètement cet étranger ; mais j'avais vu madame entrer dans ce parc et se diriger vers ce bois ; j'ai pensé que la livrée de cet homme pourrait le faire remarquer , et j'ai cru que c'était mieux le servir que de me charger moi-même de ses lettres et de venir vous les apporter , car je suis connu ici de tout le monde , et l'on ne fera pas attention à moi.

— Et qu'est devenu cet homme ?

— Il attend au bourg la réponse que je me suis chargé de lui reporter

— C'est bien , dit la duchesse , attendez ; et d'un geste de la main elle congédia le beau meunier qui se retira.

Elle ouvrit alors le papier , et , sous une enveloppe qui promettait une lettre bien longue , bien explicative , elle trouva un petit billet plié en deux , avec ces quatre lignes :

« Mes belles amours , vous avez fait bien des
« imprudences , à ce qu'il me paraît ; le roi est
« très-irrité ; je n'ai pas encore osé lui parler

« de vous. Prenez patience : je prévois que
 « d'ici à quelque temps on aura besoin de moi ;
 « je négocierai alors votre retour. Je suis tou-
 « jours très-épris de vous et très-reconnais-
 « sant de l'amour que vous me portez. Vous
 « êtes dans un si horrible pays, que je ne vous
 « demande pas la fidélité comme une preuve
 « d'amour, et je me garde ce mérite ; à dé-
 « faut de celui-là, ayez celui de penser beau-
 « coup à moi et de me l'écrire souvent. Mille
 « baisers sur vos beaux yeux. Si l'on vous en-
 « voie le quatrain suivant, n'y croyez pas :

« En revenant de Courbevoie,
 « L'estomac fus m'embarrasser
 « D'un très-lourd gâteau de Savoie ;
 « J'ai pris Duthé (du thé) pour le faire passer. »

L'immobilité qui suivit la lecture de cet étrange billet attestait une rare confusion dans les pensées de la duchesse ; elle avait cru calculer et prévoir tous les malheurs de sa position, et elle voyait dépassé d'un coup et du premier abord tout ce qu'elle avait prévu et calculé. En effet, rien n'était plus froid, plus sec

que ce billet; pas un mot ou de consolation, d'espérance prochaine, de dévouement, ou d'effort en sa faveur : une négociation éloignée, très-éventuelle dans son succès, une excuse d'infidélité qui avait l'air d'une vanterie. Il y avait de quoi en perdre la tête. Mais la duchesse avait sans doute devers elle quelques moyens d'exiger du prince ce qu'elle eût préféré devoir à son empressement, car elle froissa le billet avec colère et dit tout haut en se levant :

— Ah ! nous nous verrons.....

Aussitôt elle sortit du bois et rentra dans son appartement pour faire la réponse qu'attendait le courrier. Cette réponse, toute de colère et d'humeur, fut bientôt prête. La duchesse y menaçait son amant d'un éclat assez habile pour le compromettre, et lui disait très-hautainement qu'elle saurait bien le placer entre la nécessité de résister pour elle aux ordres de la cour et de l'y maintenir d'autorité, et la honte de l'abandonner lâchement; et qu'alors elle n'aurait plus de ménagemens à garder sur la publicité d'un secret dont elle avait en main des preuves irrécusables. Elle

donnait au prince le temps de lui renvoyer une réponse ; mais ce délai passé, si la réponse n'arrivait pas ou si elle n'était pas satisfaisante, elle partait et retournait à Versailles, et qu'alors il fallait qu'il se décidât.

La réponse prête, il fallut avoir le messager intermédiaire pour la remettre au courrier, et la duchesse donna ordre à Honorine de lui amener Jean d'Aspert qui sans doute attendait quelque part dans le bois. Honorine répondit que le meunier lui avait parlé, et que, ayant affaire dans le château voisin, il l'avait avertie qu'il reviendrait le soir après la nuit tombée pour prendre les ordres de la duchesse et les transmettre au courrier qui ne devait partir que le lendemain ; ayant destiné tout ce jour à se reposer, après une longue route faite à franc étrier.

Ce retard contraria vivement madame d'Avarenne. Il y a de ces momens de colère où il faut entièrement accomplir la résolution qu'on y puise pour ne pas craindre d'en changer. Cette lettre écrite et qui n'était pas partie lui pesait, non point parce qu'elle arriverait un

jour plus tard, mais parce qu'elle n'était pas en route pour sa destination. Le courrier se fût arrêté huit jours à trente lieues du village de l'Étang, qu'elle n'en eût éprouvé que peu d'impatience, sûre que son message irait où il était adressé, porterait coup, et, une fois entre les mains du prince, la forcerait par vanité à faire ce qu'elle avait annoncé. Mais, par un vague instinct de caprice, elle craignait qu'entre deux heures qui venaient de sonner et dix heures qu'il fallait attendre, il n'arrivât quelque événement, quelque réflexion, quelque débat entre elle et son père, qui lui fissent retenir la lettre qu'elle venait d'écrire. Cette contrariété occupa la duchesse un quart d'heure, puis elle se remit à s'ennuyer.

Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, l'ennui peut bien adopter comme ses enfans la meilleure part de tous les excès où se porte une imagination habituée à s'user à mille petits soins qui ne sont pas un travail, mais une occupation. Ainsi, quand, à trois heures, l'heure du dîner arriva et qu'on vint avertir la

duchesse que son père l'attendait, il prit fantaisie à Diane de ne pas dîner et demanda qu'on la laissât tranquille; elle se fit malade, joua la malade, se mit au lit et se fit faire de la tisanne. Le lit est fort ennuyeux et la tisanne insipide; à la seconde tasse, elle la jeta au milieu de la chambre, se leva et se mit à se promener en chemise dans son appartement. Le froid la prit, elle se fit faire du feu, et par le plus beau soleil de juin, on entassa des moitiés d'arbres dans la vaste cheminée de sa chambre. Elle s'amusa à regarder la flamme gagner toutes les buches l'une après l'autre, et, quand tout ce monceau de bois fut enflammé, elle eut la petite espérance de voir prendre le feu à la cheminée. Il n'en arriva rien et se dégoûta de se chauffer. Elle appela Honorine; la nuit était venue. La jeune fille après avoir allumé une bougie, l'approcha de sa maîtresse qui était enveloppée dans une robe de chambre de damas, et qui avait mis ses pieds nus dans des mules de velours noir. Elle demanda à sa maîtresse si elle désirait quelque chose.

— Qu'est-ce qu'il y a de curieux dans ce pays ? lui dit brusquement la duchesse.

— Rien , Madame.

Il n'y a rien de curieux dans les choses les plus merveilleuses au milieu desquelles on vit. Notre-Dame de Paris n'a rien de curieux pour l'habitant de la Cité, qui passe tous les jours devant son magnifique portail. Le plus agreste paysage, la plus sublime ruine, n'ont rien de curieux pour le paysan qui déchire à la houe le flanc de la colline la plus pittoresque, ou qui s'abrite de la pluie sous quelque vieux arceau d'une abbaye du douzième siècle; donc Honorine ne trouva rien de curieux à proposer à une dame qui avait vu Paris et Versailles.

— Est-ce qu'il n'y a pas de revenant quelque part ? dit la duchesse.

Honorine répondit pas : elle était devenue pâle et tremblait de tout son corps.

— Ah ! dit la duchesse, il y a des revenans ; à la bonne heure, conte-moi ça.

— Ah ! non , Madame , il n'y a pas de revenans, mais il y a des choses bien extraordinaires.

— Qu'est-ce donc ?

— Hélas! Madame, il y a des sorciers!

— Un vieux berger qui jette des sorts ? il y en a partout, c'est très-sale et très-puant.

— Oh! Madame, reprit Honorine avec un sourire où perçait, à travers beaucoup de frayeur, un brin de vanité pour les sorciers de son pays, ce ne sont pas de vieux bergers. C'est bien plus épouvantable : c'est le docteur Lussay qui fait entrer des démons dans le corps de qui il veut, et qui les en fait sortir à volonté.

— Ah! ce petit monsieur qui fait ici le charlatan, c'est bon à savoir; et qu'est-ce que cela lui rapporte ?

— Oh! Madame, le docteur ne prend rien pour ça, au contraire, il paie ceux qui se laissent faire.

— Qu'est-ce qu'il leur fait donc ?

— Dame, Madame, c'est bien difficile à vous expliquer. J'ai vu ça une fois; mais j'ai eu si grand'peur que je n'ai pas osé y retourner.

— Tu te rappelles pourtant ce que tu as vu; était-ce le diable en personne avec des cornes et le pied fourchu ?

— Non, Madame. Imaginez-vous que c'était un soir, et le temps s'était couvert tout à coup, comme il menace de se couvrir en ce moment. Il faisait un terrible orage, et j'étais restée toute tremblante dans la grande chambre de notre maison, lorsque voilà Jean qui entre tout à coup, mouillé, sale, couvert de boue, et qui demande où était mon père. Mon père était à la ville et ne devait rentrer que le lendemain.

— C'est fort adroit à M. Jean d'être venu le chercher précisément ce jour-là, dit la duchesse avec un petit ricanement.

— Mais non, Madame, puisque je ne pus pas lui donner ce qu'il demandait.

— Tu n'as pas pu lui donner ce qu'il te demandait ? reprit la duchesse en considérant Honorine d'un regard tout étonné de ce qu'une belle fille comme Honorine n'avait pas pu donner ce que demandait un beau garçon comme Jean. Elle ajouta donc avec un air de grande surprise : Qu'est-ce qu'il te demandait donc de si extraordinaire ?

— Il me demandait, Madame, la clé du

grand caveau qui mène dans les souterrains du château.

— C'est donc un ivrogne ?

Honorine fit un geste d'impatience et presque d'indignation. Madame d'Avarenne, qui s'en aperçut, continua :

— Hé bien ! que voulait-il faire de cette clé ?

— Il voulait aller jusqu'à la maison du docteur, qui est une ancienne dépendance du château, et dont les caves communiquent avec celles de cette maison ; et ça pour surprendre les nécromancies que faisait le docteur.

— Et pourquoi ?

— C'est, voyez-vous, que, dans ce temps-là, Jean faisait la cour à Louise ; Louise avait été un peu malade et on avait fait venir M. Lussay ; mais, au lieu de la soigner avec des drogues, il l'avait guérie en lui touchant la tête avec les mains, en lui parlant, en lui traçant de grands cercles sur le front avec une baguette en acier, et en employant toutes sortes de simagrées ; si bien que Louise était comme l'âme damnée du docteur, lui obéissant au moindre geste et tremblant comme une feuille devant lui. Il y

en avait d'autres dans le pays qui avaient été guéris comme Louise, et tous étaient de même que Louise; de grands garçons de labour, de gros charretiers. Une fois que le docteur les approchait, il semblait qu'ils n'eussent plus ni courage, ni force; c'est vrai ça, Madame. On s'en aperçut dans le pays et ça commença à donner des soupçons; mais comme le docteur faisait du bien à tout le monde, on ne dit trop rien. Voilà pourtant qu'on finit par remarquer que presque tous les soirs ceux qui avaient été guéris par M. de Lussay s'en allaient de chez eux à la même heure, se rendaient chez le docteur et n'en sortaient que deux ou trois heures après, presque toujours la figure renversée. Il y en a qui se mirent aux aguets pour écouter ce qui s'y passait; mais, comme la maison de M. Lussay est au milieu du jardin, on n'entendait rien de ce qui se faisait dedans. Pourtant tous ces pauvres gens, après avoir été guéris, dépérissaient à vue d'œil; ils n'avaient pas de maladie, mais ils étaient pâles, maigres, chétifs; le moindre bruit les faisait tressaillir; et surtout la pauvre Louise qui

avait été si jeune, elle était quasi comme une recluse. Son père lui avait défendu de retourner chez le docteur, et Jean l'en avait bien souvent priée : elle avait promis d'obéir; mais, lorsque l'heure du sabbat arrivait, elle parvenait toujours à s'échapper. C'était comme ça vers sept heures du soir. Une fois, son père l'enferma dans sa chambre, mais la pauvre fille était si bien possédée, qu'elle sauta par la fenêtre, qui heureusement n'était pas haute, et qu'elle courut tout de suite chez M. Lussay. Quand le vieux Jacques rentra, Jacques c'est le père à Louise, il fut d'abord furieux de ce que sa fille s'était échappée, puis le pauvre bonhomme se mit à pleurer de ce qu'elle était possédée du démon. Ça fit du scandale et le père Jacques voulut aller se plaindre au curé et demander qu'il exorcisât sa fille; mais M. Lussay lui donna de l'argent, et le sabbat continua de plus belle. Jean, que tout ça ennuyait, et qui voyait Louise se pâlir et se fondre au point d'être comme un squelette, Jean voulait éreinter le docteur; et dame! il n'y avait pas d'argent à lui donner, à lui, pour

l'empêcher de taper. Mais Louise , à qui il s'était vanté de son envie , l'avait tant prié , en lui disant que c'était son bonheur à elle , et peut-être sa vie qu'il exposerait en touchant au docteur , qu'il laissa faire aussi ; et pourtant il devenait plus inquiet de jour en jour , car la tête de la pauvre fille se dérangeait : elle parlait toute seule ; elle disait des choses incompréhensibles ; elle racontait que le docteur la menait en paradis où il y avait des meubles superbes et des musiques qui la faisaient danser toute seule. Une fois elle voulait m'emmener en me disant :

— Viens , viens , et tu goûteras les joies du ciel et tu sentiras le plaisir te pénétrer jusqu'à la moelle des os .

Et en parlant ainsi elle avait les yeux qui lui sortaient de la tête et qui flamboyaient comme des chandelles. Ça me fit peur !!

La duchesse , qui avait attentivement écouté jusque-là , se prit à rire.

— Jean me paraît de tournure à donner de ces joies-là , d'une meilleure façon que le docteur. Mais enfin que te voulait-il , le soir qu'il était chez toi ?

— Voici : il avait voulu empêcher Louise d'aller au sabbat comme à l'ordinaire, et, pour ça, il avait obtenu de son père de l'emmener à deux lieues d'ici ; ils causaient tranquillement dans une auberge du bourg voisin, lorsque voilà tout à coup sept heures qui sonnent. A peine Louise a-t-elle entendu l'horloge, qu'elle devient tout inquiète, en disant à Jean qu'il faut qu'elle parte, que l'heure est venue, qu'elle entend le docteur qui l'appelle ; puis elle ajoute, comme si elle parlait à quelqu'un : — J'y vais, j'y vais. Jean veut l'empêcher de sortir, il la supplie de rester ; mais Louise ne l'entendait plus, et paraissait causer avec un esprit qui la tourmentait. Elle se lève, Jean l'arrête de force ; elle se débat quelques instans, et, comme il la retenait toujours, la voilà qui tombe dans des crises affreuses : la pauvre fille se roulait par terre, se cognant la tête sur le coin des meubles, en écumant comme une enragée et en poussant de grands cris. Alors Jean la prend, la met sur un lit et reste à côté d'elle. Il n'y avait pas une minute qu'elle y était que la voilà qui s'endort, mais d'un sommeil

si lourd, si lourd, qu'elle paraissait morte. Jean commençait à se désespérer de l'avoir mise dans cet état, quand il la vit se lever sur son séant. Elle se frotta les yeux comme si elle se réveillait, et pourtant ses yeux restèrent fermés : elle se leva tout-à-fait, et, quoiqu'elle fût habillée, la voilà qui fait comme si elle mettait ses bas, ses souliers et ses jupes. Jean qui l'avait vue se meurtrir le visage et se frapper contre les meubles, quand il l'avait voulu arrêter, Jean la laissa faire. Aussitôt que Louise fut prête, je veux dire, aussitôt qu'elle eut fait semblant d'être prête, car elle s'était regardée devant un miroir comme pour arranger son fichu et son bonnet, la voilà qui va tout droit à la porte de l'auberge, qui l'ouvre, qui sort dans la rue, et tout ça toujours les yeux fermés ; Jean la suit n'osant la toucher, tant il était surpris. L'orage était venu, la pluie battait à verse, il ventait et tonnait, c'était un temps horrible. Louise n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et tout aussitôt qu'elle fut dans la rue, elle tourna du côté du bourg, toujours les yeux fermés. Elle marchait d'une telle vitesse,

elle si faible et si maigre, que Jean avait de la peine à la suivre. Quelquefois il s'approchait d'elle et l'appelait, mais elle ne répondait pas. La nuit était tout-à-fait tombée et les petits sentiers qui coupent à travers les champs étaient tout inondés et presque disparus. Ça n'arrêta pas Louise; elle les reconnaissait dans la nuit et y marchait comme en plein jour, et par une belle sécheresse. Plusieurs fois Jean voulut lui prendre la main, mais alors elle se mettait à crier et à trembler comme une convulsionnaire; il la laissait donc aller comme elle voulait, la suivant toujours, et ne sachant plus où elle allait, tant la nuit était noire. Ça dura bien une demi-heure. Tout à coup Louise s'arrête à un mur qui lui barrait le passage, ouvre une petite porte basse que Jean ne voyait pas, entre et ferme la porte après elle; Jean voulut l'enfoncer, mais il ne put y réussir. Enfin il tourne autour de la maison et reconnaît que c'est celle du docteur. Ils avaient fait presque deux lieues en trois quarts d'heure. Jean eut beau crier et frapper, personne ne lui répondit; alors, ne sachant que faire, il escalada le

mur et entra dans le jardin. Il s'approcha de la maison et entendit un bruit singulier : c'était une douzaine de voix d'hommes et de femmes ; les uns riaient, et d'autres chantaient ; il y en avait qui poussaient de grands cris, d'autres qui gémissaient, tout cela mêlé d'une sorte de bourdonnement comme une voix qui prie. Il prit fantaisie à Jean de casser les fenêtres ou d'enfoncer une porte ; mais les volets étaient garnis de barreaux et les portes cadénassées. Ce fut alors qu'il pensa au caveau qui mène à la maison du docteur, et qu'il résolut de venir chez nous ; car, à force de tourner, il vit que les cris sortaient d'une cave, et, en appliquant son oreille au soupirail, il entendit plus distinctement le bruit qu'on y faisait, et reconnut Louise qui disait sans cesse avec une voix si forte, que Jean eut peine à la reconnaître : — Encore ! encore ! encore !

A ce mot, la duchesse se prit à rire. Par un hasard singulier, un coup léger fut frappé à la porte de sa chambre. Honorine, que son propre récit avait épouvantée, se jeta vers madame d'Avarenne en poussant un cri et en

tombant à genoux. Elle était pâle et portait autour d'elle des regards effarés : la pluie fouettait à torrens les vitres des grandes fenêtres ; le vent gémissait en longs hurlemens dans les corridors du château ; la lueur de la bougie se perdait dans l'immensité de la chambre ; à ces bruits, à cet aspect, la duchesse devint froide et pâle à son tour. Elle écoutait, lorsqu'un second coup plus fort frappé la fit tressaillir ; mais, soit courage, soit que le mot accoutumé qu'elle prononça lui échappât involontairement, elle dit d'une voix altérée :

— Entrez!...

Un homme parut, couvert d'un long manteau bleu, qui dégouttait de pluie, portant un large chapeau qu'il ôta en entrant dans la chambre : c'était Jean d'Aspert.

— Je viens, dit-il, chercher les ordres de madame la duchesse.

La terreur de madame d'Avarenne et celle d'Honorine avaient été si grandes, qu'elles ne s'en remirent ni l'une ni l'autre, même après avoir reconnu le meunier, et qu'elles ne répondirent pas tout de suite. L'apparition du

héros de la singulière histoire de Louise, à ce moment, lui prêta quelque chose de romanesque et d'aventureux qui fit que la duchesse le considéra avec une attention curieuse. C'était véritablement l'un des plus beaux hommes qu'elle eût vus. Il avait quitté sa poudre, et ses cheveux noirs et bouclés roulaient en larges anneaux sur son front élevé; il portait une culotte et des guêtres de daim, et une ceinture de cuir, où pendait une paire de pistolets, serrait sa taille forte et cambrée. La duchesse, sans le quitter des yeux, lui dit d'une voix qui avait perdu cette liberté insolente dont elle usait vis-à-vis de gens si loin placés d'elle :

— Nous parlions de vous, Monsieur.

— Vous m'attendiez, Madame; pardon si j'ai tant tardé; mais le courrier m'attendra jusqu'à onze heures, et il n'en est que dix.

— Ah! tant mieux, dit la duchesse oubliant complètement le but de la visite de Jean, vous me direz la fin de votre histoire.

— De mon histoire? reprit le meunier étonné.

— L'histoire de Louise, dit Honorine; j'é-

tais en train de la conter à madame la duchesse quand vous êtes arrivé.

— Hélas! Madame, reprit Jean, c'est une bien triste histoire.

— Jusqu'à présent elle ne laisse pas que d'être curieuse, répondit la duchesse; mais la soirée est devenue froide, ranime un peu ce feu, Honorine; allume-nous quelques bougies, nous sommes ici comme dans une tombe. Va à l'office et fais monter quelque chose pour moi. Depuis que je ne t'écoute plus, je me sens besoin de souper.

Honorine sortit, et Jean demeura debout devant la duchesse. Elle avait tourné son grand fauteuil du côté du feu, avait tiré ses jolis pieds blancs de ses mules noires, et les avait posés sur un coussin devant la flamme du foyer pour les réchauffer. Jean se taisait, et madame d'Avarenne, tout étonnée de ce silence, se retourna et vit Jean immobile, les yeux fixés sur ses pieds délicats qu'il avait l'air de contempler avec envie. Jean, surpris dans son adoration, baissa subitement les yeux et devint tout rouge; la duchesse le re-

garda en clignant les yeux, et un imperceptible sourire glissa sur ses lèvres, sourire que nous pourrions traduire ainsi : — Mais oui dà, ils sont blancs et jolis, mes pieds, et vos paysannes ne sont pas beaucoup riches en beautés de cette espèce. Puis, après le monologue de ce petit sourire la duchesse se prit à rire tout de bon d'un rire étouffé, à la vérité, mais qui voulait dire assurément : — Ce serait drôle de faire perdre la tête à ce garçon. Elle se retourna vers lui et vit les regards de Jean qui entraient audacieusement sous le col mal serré de sa robe de chambre, et qui s'appuyaient comme un baiser des yeux sur le satin de ses belles épaules. La duchesse rougit à son tour; elle ramena ses pieds nus dans ses mules de velours, et regarda Jean qui cette fois ne baissa les yeux qu'après avoir croisé son regard avec celui de madame d'Avarenne. Tous deux gardèrent encore le silence; madame d'Avarenne le trouva tout au moins très-osé. Une mauvaise pensée lui vint, celle de s'amuser aux dépens du beau meunier, et de lui faire dire quelque grosse balourdise. Alors, s'a-

dressant à Jean avec son grand air de duchesse, elle lui dit en le toisant par dessus l'épaule :

— Il paraît que vous faites des vôtres dans ce pays?

— Eh! Madame, reprit Jean, on fait ce qu'on peut.

— Mais il y a autre chose à faire que de courir après toutes les jolies filles du pays pour les séduire et les abandonner, ajouta sèchement la duchesse.

Jean prit le reproche au sérieux; il répondit sérieusement :

— J'ai aimé bien des filles, et je n'en ai séduit aucune. Je n'ai jamais été ni le premier amant ni le dernier de celles que j'ai eues; à ce compte-là, on ne peut pas dire que je les aie séduites ni abandonnées.

La duchesse fut toute surprise du bien dit et du franc répondu de Jean; elle s'attendait à quelque gros et niais sourire, avec des paroles entrecoupées et un chapeau gauchement tourné dans la main, comme faisaient les Guillots du théâtre de Monsieur. Elle n'en continua pas moins son rôle d'inquisition morale, et reprit

d'un air sévère et en regardant le meunier au visage :

— Ce n'est pas tout : on dit que vous vous élevez jusqu'à des bourgeoises.

Jean fronça le sourcil, et, avec un certain dédain où perçait presque de l'humeur, il répondit :

— Je ne sais, madame la duchesse, si je m'élève jusqu'aux bourgeoises, ou si les bourgeoises descendent jusqu'à moi; mais il me semble qu'on n'entre guère dans le lit d'une femme que sur le pied d'égalité.

— Et vous appliqueriez le principe à une femme de qualité si elle s'abaissait jusqu'à vous? reprit vivement madame d'Avarenne.

Jean devint pâle, et un éclair de colère brilla dans ses yeux; il se mordit les lèvres, comme pour barrer passage à la réponse qu'il allait faire, et reprit d'une voix dont il ne put pas déguiser complètement l'altération, mais où il affectait de mettre le respect le plus révérencieux :

— Je me permettrai de rappeler à madame la duchesse que son courrier attend ses ordres.

Madame d'Avarenne regretta l'impertinence que Jean avait été sur le point de répondre, ne fût-ce que pour en rire plus tard; mais elle demeura stupéfaite du langage et de la retenue du meunier; et, pour s'éclairer tout-à-fait sur ce qu'était ce garçon, elle passa sans préambule à un autre genre de questions, renfermant, pour ainsi dire, toute la série de ses réflexions dans l'ellipse de la demande.

— Où avez-vous étudié?

— Chez les jésuites de Toulouse, Madame.

— Vous y avez connu mon beau-frère, l'abbé d'Avarenne?

— Je l'y ai vu, Madame.

— Il fait aussi des siennes, n'est-ce pas?

— D'une autre façon, Madame, dit Jean d'un ton sec.

— Oui, reprit la duchesse avec hauteur, de la façon d'un gentilhomme et non pas d'un manant.

En disant ces mots, la duchesse toisa le meunier d'un air de mépris : Jean baissa les yeux et reprit avec un ton marqué d'impatience mal contrainte :

— J'attends vos ordres, Madame.

— Mais, reprit madame d'Avarenne, vous ne les attendez guère, car vous les demandez à toute minute.

Elle se tut et s'agita comme une femme qui voit qu'elle ne va pas au but qu'elle voulait atteindre. Dans la brusquerie de ses mouvemens, sa robe se déranger tout-à-fait et découvrit la naissance d'une jambe fine, délicate et suavement arrondie. Madame d'Avarenne réfléchissait en ce moment. Au bout d'une minute, elle s'aperçut de la nudité de ses jambes; elle prit le pan de sa robe pour les voiler; mais elle s'arrêta soudainement, resta dans cette position, et, glissant son regard de côté, elle chercha celui de Jean. Le regard de Jean était baissé; son visage sérieux : ou il n'avait pas vu cette nouvelle grace, ou il n'y avait pas pris garde, ou il la dédaignait. La duchesse le trouva beaucoup plus impertinent que la première fois qu'il l'avait regardée. Elle se sentit de l'humeur : pourquoi ? contre qui ? à quel propos ? elle n'en savait rien. Elle se décida à renvoyer Jean, se leva, prit le billet du prince

et la lettre qu'elle avait répondue; elle se remit au coin du feu pour voir si sa réponse était suffisante; et, pour en mieux juger, elle relut le billet du prince : il ne fit qu'accroître l'humeur où était la duchesse; et, quand elle arriva à cette phrase : « Vous êtes dans un si horrible pays, que je ne vous demande pas la fidélité comme une preuve d'amour, » elle ne put retenir une exclamation de colère et de mépris; elle haussa les épaules, chiffonna le billet dans ses doigts et se mit encore à réfléchir en silence. Nouvelle humeur, nouvelle agitation, nouveau dérangement dans la robe de chambre : elle s'était ouverte du haut, et la soie du vêtement, glissant doucement, sur la soie des épaules, jusqu'à la naissance des bras, découvrit cette ligne pure, flexible, infinie, qui, partie de la tête, descendait, par un cou svelte et gracieux et par des épaules pures, blanches et fluides, jusque sous les plis de la robe, où elle se perdait si doucement, si vaguement, qu'il semblait que l'œil pût l'y poursuivre et l'y compléter. Les réflexions de la duchesse furent assez

longues pour que Jean relevât les yeux et vit ce buste blanc et parfait ; assez longues aussi, pour qu'après avoir détourné ses regards de cet enivrant aspect, il les y reportât malgré lui, puis les y tint attachés ; puis enfin, oubliant qu'on pouvait surprendre ses regards, il se laissât aller à une admiration qui fit rougir son front et trembler son corps. Au bruit de sa respiration haletante, la duchesse se retourna ; mais le regard de Jean ne se baissa plus devant le sien, il y pénétra au contraire, y plongea de tout son feu, et ce fut celui de madame d'Avarenne qui, cette fois, se couvrit de ses paupières. Elle n'avait plus envie de gronder, et à ce moment où elle eût pu devenir sérieuse, elle eut le tort de vouloir rire, et elle dit gracieusement à Jean :

— Donc, mon garçon, vous avez eu de bien jolies filles ?

— Jolies d'une autre façon, Madame.

— Voilà un mot qui vous sert de réponse à tout. Je vous ai dit que l'abbé d'Avarenne faisait des siennes, vous m'avez répondu : D'une autre façon : j'ai compris, et je me suis fâchée,

quoique vous ayez raison; l'abbé est un personnage très-commun et très-grossier. Mais voilà que je vous demande si vos maîtresses sont jolies, et vous me répondez encore : D'une autre façon. J'avoue que je n'entends plus.

— Cela voulait pourtant dire la même chose que pour monsieur l'abbé.

— C'est-à-dire que ces jolies filles sont communes et grossières.

— Oui, Madame, dit Jean en laissant échapper un soupir et en relevant sur la duchesse un regard timide, mais tellement empreint de douce caresse, que la duchesse sourit en elle-même; mais non plus en femme qui se moque en triomphant, mais en femme qui éprouve du plaisir à triompher. Cependant elle ramena sa robe sur son cou, mais tout lentement comme si elle ne le faisait qu'à regret; et le regard de Jean, dispersé sur ces belles épaules et sur ce sein d'ivoire, se resserrant peu à peu avec le cercle de damas qui vint se nouer au cou, ce regard se concentra sur le visage de la duchesse, puis sur ses yeux; et lui, dominé par une admiration qui le brûlait, elle, par un triomphe

qui la flattait à son insu, tous deux se regardèrent long-temps; et les rayons de leurs yeux, en glissant l'un à travers l'autre, comme ceux de la lumière, se confondaient comme eux, s'échauffaient et s'animaient jusqu'à les brûler, lorsque Honorine entra étourdimement en disant:

— N'est-ce pas, Madame, que c'est une bien horrible histoire?

Jean eut un mouvement de colère, la duchesse un geste d'impatience.

— Mais il a oublié de me la conter tout-à-fait.

Honorine les regarda avec surprise l'un après l'autre, et, si elle eût osé, elle eût dit à la duchesse le texte dont ce regard n'était que le commentaire :

— Que faites-vous là donc ensemble depuis une demi-heure?

Le meunier revint à sa phrase qui déjà deux fois lui avait servi à essayer de s'arracher à sa position. Il lui dit donc, mais en tremblant :

— Madame la duchesse, l'heure avance, et je suis à vos ordres.

Diane se serait fâchée peut-être, si l'émotion de cette voix ne lui eût dit plus haut que toutes les paroles possibles : — Oh! Madame! renvoyez-moi, je deviens fou, renvoyez-moi. La duchesse, sans lui répondre, lui fit un signe négatif. Que voulait dire ce signe? sans doute il n'y avait pas dans ce refus d'éloigner Jean la volonté ou la prévision de tout ce qui arriva; mais la duchesse avait encore quelque chose à entendre de Jean. Elle était demeurée sur une sensation inachevée. Si Honorine n'était pas entrée, peut-être le beau meunier, fasciné par ce regard qui le dévorait tout à l'heure, eût dit un mot auquel se serait éveillé tout l'orgueil de la duchesse; elle l'eût chassé, et il n'en eût plus été question; peut-être aussi, malgré son agitation, eût-il gardé le silence, baissé les yeux, laissé son délire s'éteindre, et la duchesse eût ri long-temps de l'extase amoureuse du meunier; mais le hasard leur avait sauvé à l'un et à l'autre ces deux issues maladroitement de leur position en l'interrompant tout à coup et en laissant au cœur de chacun d'eux le charme d'une émotion sentie mais incomplète, comme

dans la bouche la saveur d'un fruit goûté.

Jean ne comprit pas le signe de la duchesse autrement que comme un retard ; mais il en fut bien aise. Cependant Honorine plaçait une petite table près de la duchesse et y déposait un souper de femme : une aile de volaille, un biscuit, quelques confitures. La duchesse ne disait rien ; Jean se taisait de même. Honorine avait oublié quelque chose ; elle sortit de nouveau ; la duchesse la regarda fermer la porte, et, dès qu'ils furent seuls, elle dit :

— Qui vous a fait apercevoir que ces jolies filles étaient jolies d'une façon grossière et commune ?

Pourquoi attendit-elle qu'ils fussent seuls pour cette question très-simple et qu'Honorine pouvait assurément entendre ? c'est que la réponse qu'elle espérait ou qu'elle avait devinée ne pouvait être dite devant cette chambrière, et que sans doute Diane ne voulait pas qu'il y eût un prétexte à ne pas la lui faire ; peut-être elle la souhaitait ; mais Jean était dans une position indicible d'embarras. Ce n'était pas assurément un garçon timide ; lorsque l'allure

de la conversation avec une femme si haut placée que madame d'Avarenne lui donnait presque droit de marcher côte à côte avec elle, son esprit, son cœur, ses sens, s'exaltaient assez vite pour qu'il regagnât la distance où ils étaient l'un de l'autre; mais qu'un accident vint à rompre le charme qui l'emmenait, il lui fallait redevenir Jean comme devant, le meunier vis-à-vis de la grande dame. Aussi, quand il entendit la question de madame d'Avarenne, question à laquelle il eût répondu un instant avant avec passion et reconnaissance, il fut tout surpris, n'osa dire sa pensée, chercha à mentir, ne put pas, et finit par répondre une bêtise :

— C'est qu'on me l'a dit.

— Ah ! fit la duchesse avec dépit, je croyais que vous l'aviez vu...

Jean s'aperçut de la sottise et frappa du pied avec humeur. Tous deux ne savaient plus que dire; tous deux, retenus à leur place, ne savaient plus comment se remettre de niveau; mais si le regret de leur position perdue était entré dans leur cœur, Jean, redevenu meunier,

trouvait la duchesse belle à l'adorer ou à la violer ; mais il désespérait. La duchesse, redevenue duchesse, ne sentait plus ce regard d'homme brûler ses sens de femme ; mais la grande dame avait envie du beau meunier. Ils gardaient le silence. Honorine reparut encore, et encore elle laissa percer dans son regard son étonnement de les trouver dans leur position immobile et silencieuse.

— Mais contez donc votre histoire à madame, dit-elle en poussant Jean du coude, comme pour l'avertir qu'il avait l'air d'un imbécile, mais assurément sans se douter pourquoi il avait l'air d'un imbécile.

— Oui, dit la duchesse négligemment ; et, prenant ce moyen de donner un prétexte à ce que Jean demeurât encore : Oui vraiment, contez-moi cela.

— Il faut qu'il se dépêche, dit Honorine, car voilà onze heures sonnées et Jean n'aura pas le temps d'être demain matin au marché de Clermont.

— Ah ! dit la duchesse, vous allez au marché de Clermont ?

— Vous voyez bien, Madame, qu'il a sa ceinture avec ses pistolets.

— Ah ! il y a donc quelque chose à craindre sur les routes ?

— Non, dit Jean, mais, comme je suis obligé d'emporter d'assez fortes sommes d'argent avec moi, je prends quelques précautions.

— Inutiles, sans doute ? dit la duchesse.

— Comment inutiles ! s'écria Honorine ; Jean a été attaqué deux fois, et, s'il n'avait pas tué un des quatre voleurs qui sont tombés sur lui, il y serait resté.

— Vous êtes brave, dit madame d'Avarenne en regardant Jean.

— Mais, Madame, je me défendais, voilà tout, dit Jean avec un embarras qui avait toute la bonne grace d'une noble modestie.

Ce n'était rien que Jean fût brave ou ne le fût pas, ce n'était rien quelques minutes avant ; mais cette nouvelle qualité, qui un moment avant eût passé inaperçue, se releva à point pour intéresser la duchesse et lui faire considérer Jean comme un garçon à part. Elle se

tut un moment , puis elle ajouta comme avec regret :

— Hé bien ! partez , puisque vos affaires vous appellent.

— Je croyais, dit Jean, que madame la duchesse désirait savoir ce qui arriva à Louise.

Madame d'Avaronne comprit qu'il voulait rester , elle en fut ravie ; et , comme toute vanité de femme devient plus exigeante à mesure qu'on lui donne aliment, elle voulut que le sacrifice de Jean fût aussi complet qu'il pouvait l'être, et elle lui en fit sentir toute la portée.

— Mais je ne désire pas vous faire manquer le marché de Clermont ; c'est l'époque, ce me semble, où vous autres , meuniers minotiers¹, vous faites vos achats.

— Oh ! non, Madame, dit Jean, ce n'est que dans quelques mois , et, ce marché fût-il plus important qu'il n'est, je n'irais pas, si...

— Hé bien ! restez, vous me conterez votre aventure, dit la duchesse en l'interrompant.

¹ On entendait par meuniers minotiers ceux qui faisaient , outre la mouture , le commerce de farine.

tout à coup ; car elle avait surpris sur le visage d'Honorine un étonnement auquel elle supposait plus d'intelligence qu'il n'en avait assurément. Puis elle ajouta : Débarrassez-vous de ce manteau ; bon Dieu ! il a l'air trempé. Approchez-vous du feu... asseyez-vous, Monsieur... je vous écouterai. Jean obéit ; mais il ne commença pas son récit. La duchesse ne l'avertit pas de le commencer ; elle se tourna vers la table, se coupa un morceau de poulet, le mit sur son assiette, se versa à boire... mais elle ne but ni ne mangea. Honorine dit à Jean qui regardait flamber le feu sans penser à l'objet pour lequel il était là :

— J'en étais restée au moment où vous vintes à la maison me demander la clé du caveau... j'ai dit à madame tout ce qui était arrivé jusque-là.

— Bon Dieu ! vous perdez la tête, ce soir, dit la duchesse avec humeur ; il n'y a rien sur cette table ; vous avez oublié le vin.

— Madame n'en boit jamais, dit Honorine.

La duchesse se mordit les lèvres et reprit :

— Sans doute ; mais voilà M. Jean qui a été

percé par la pluie, il a peut-être besoin....

— Mais, Madame, dit Jean piqué de ce qu'on lui offrait un verre de vin comme à un manouvrier, je n'ai pas l'habitude...

— N'importe, dit la duchesse avec impatience, allez me chercher du vin.

Honorine sortit.

— Ce n'est pas pour vous ni pour moi, ajouta tout de suite la duchesse; mais cette fille est insupportable; elle a bonne intention; mais elle est d'une indiscretion!..... elle est toujours là.

Madame d'Avarenne allait vite. D'abord elle avait attendu d'être seule avec Jean pour reprendre sa conversation avec lui; maintenant elle renvoyait Honorine pour être encore seule. C'était bien le cas d'apprendre ce qu'était devenue cette pauvre Louise. Il était bien difficile de ne pas parler d'elle; mais il y avait manière d'en parler; voici comment cela arriva :

— Cette Louise, dit la duchesse en faisant semblant d'être occupée à souper, cette Louise

était-elle aussi une fille commune et grossière !

— Oh, non! Madame, dit Jean, Louise était une jeune fille gracieuse; elle avait des mains petites et effilées... mais, ajouta-t-il en regardant celles de la duchesse, elles étaient rouges et dures, car elle travaillait comme font les filles de la campagne.

— Elle avait de jolis pieds, peut-être aussi ?

— Oui, Madame, petits, mais brisés par les sabots et déformés par la fatigue.

— Elle était blanche ?

— Le soleil lui avait brûlé et noirci la peau du visage et du cou, et je n'ai jamais vu plus loin.

La duchesse regarda Jean en souriant, puis elle s'examina. Elle était parfaitement enveloppée; il n'y avait qu'y faire, c'était un fâcheux hasard. Elle continua :

— Vous aimiez Louise, à ce que je vois, pour ce qu'elle avait de plus distingué que les autres filles. C'est d'assez bon goût, et vous devez être heureux d'avoir rencontré dans une

paysanne ce qui ne se trouve guère que dans les femmes d'un monde plus relevé.

— Et ce qui s'y trouve bien plus charmant.

— Ah! fit la duchesse en posant son couteau et en s'accoudant sur la table; avez-vous eu occasion de le remarquer? Et elle envoya à Jean un regard et un sourire où il y avait toute l'indulgence possible pour la réponse qu'il oserait lui faire.

Jean était tremblant; il était ému; il avait un vague instinct qui lui disait d'avancer; mais il sentait aussi une crainte impérieuse d'aller plus loin qu'il ne devait. Il évita encore de répondre directement à la question de la duchesse, et il détourna la tête en disant d'une voix étouffée :

— Oui, Madame, pour mon malheur.

— Pour votre malheur! dit madame d'Avarenne en rejetant en arrière le collet de sa robe qui laissa voir ses blanches épaules.

Jean, qui n'osait plus la regarder, ne vit pas ce mouvement. — Pour votre malheur! redit la

duchesse avec une voix frémissante de coquetterie.

— Oui, Madame, répliqua Jean, car c'est un malheur d'avoir vu involontairement ce qu'on n'oserait plus regarder.

Il releva lentement la tête et fixa sur la duchesse un air désespéré; il la vit ainsi dévoilée, ainsi ravissante; il se recula et jeta sur Diane un regard où il y avait de la crainte et de la prière; mais il ne put détourner ses yeux d'elle. La duchesse baissa les siens pour se laisser voir, et, lorsqu'elle les releva sur lui, ils étaient si languissans, si voilés, si imprégnés d'un doux sentiment de satisfaction indulgente, que Jean, hors de lui, s'écria :

— O Madame! que vous êtes belle!

Le coup était porté et la réponse difficile. Une nouvelle interruption en sauva l'embarras à madame d'Avarenne. Honorine rentra. Jean crut tout perdu, la duchesse sauva tout.

— Vraiment, dit-elle, cette histoire est inouïe, et, puisque vous êtes décidé à ne pas

aller à Clermont, j'en entendrai la fin avec plaisir.

— Est-ce qu'il n'a pas fini? dit Honorine.

— Pas encore, dit Jean qui, par ce mot, se mit audacieusement de complicité dans le mensonge de la duchesse.

— C'est dommage, dit Honorine, car voilà qu'on ferme les portes de la grille, et on va remettre les clés à monsieur le marquis; comme cela se fait d'ordinaire lorsqu'il est au château.

— Est-ce qu'on ne peut sortir que par la grille? demanda madame d'Avarenne.

— Oh! Madame, il y a bien la petite porte; mais on va lâcher les chiens, et la porte ouvre sur le grand bois qui n'est pas plus sûr qu'il ne faut.

— Bon, dit madame d'Avarenne, Jean est armé comme un chevalier qui court les aventures, et tu n'as qu'à dire à ton père de ne pas lâcher les chiens.

— Mais, reprit Honorine avec embarras, c'est qu'il faut traverser tout le parc pour

aller chez mon père, et la nuit, toute seule...

— N'y rentres-tu pas tous les soirs ?

— Ce n'est pas pour rentrer, parce que Pierre, notre garçon, m'attend à l'office et qu'il me reconduira; mais c'est pour revenir déshabiller madame et la coucher.

— Oh ! mon Dieu ! dit la duchesse, je n'en ai nul besoin. Va dormir, mon enfant, tu dois être très-fatiguée.

— Mais, Madame, je crains ... ce n'est pas que Jean ne connaisse très-bien le château et le parc; mais je ne voudrais pas abuser de la bonté de madame et manquer mon service auprès d'elle.

— Puisque je te le permets. Tiens, emporte ce vin pour ton père, cela lui fera du bien à ce brave homme.

— Oh ! dit Honorine, que madame est bonne ! merci, Madame.... Bonsoir, Madame, bonsoir...

— Bonsoir, Honorine.

La jeune fille sortit. Jean et la duchesse demeurèrent seuls.

Comme la duchesse n'apprit pas ce soir-

là la fin de l'histoire de Louise, nos lecteurs seront obligés de faire comme elle, et d'attendre à une autre époque ; nous pouvons également assurer que la lettre pour le prince ne partit pas le lendemain et que celle qui partit ne fut pas la première qui avait été écrite.

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

1798.

LES ÉMIGRÉS A ROME.

1788

LES EMBLES A HOME

II.

1798.

Les Emigrés à Rome.

JE n'ai jamais vu Rome, mais j'irai voir Rome. Je veux savoir par moi-même ce qu'il y a de senti et de dominant dans cet enthousiasme que toutes les âmes rapportent de cette ville. Il me prend des peurs affreuses que toute cette exaltation romaine qui prend aux uns pour une demi-douzaine de vieilles ruines, aux autres pour les majestés entières des mo-

numens chrétiens, à quelques uns pour les guenilles drapées des mendiants de Saint-Pierre, ne soit une marchandise qu'on se croit obligé de rapporter de Rome, comme on n'oserait quitter Strasbourg sans un pâté, Mayence sans un jambon, Périgueux sans truffes, et Tours sans pruneaux. Les méditateurs (qu'on me pardonne le mot) qui ont restauré la ville (style d'architecte) en imagination, assis sur un fût de colonne pendant que le vent mugit sous les arcades du Colysée, et qui, par une belle nuit d'été, ce qui est très-malsain en Italie, ont vu Rome entière se lever devant eux, ont entendu Antoine et Cicéron aux rostres, à qui Spartacus s'est montré au cirque, Clodius aux étuves, Messaline au lupanar; qui, à tous ces palpitans souvenirs vivans sur cette ville morte, ont senti bouillonner leur ame et dérober leur enthousiasme; ces mêmes méditateurs qui, chez eux, au coin de leur cheminée parisienne, n'ont jamais pensé à lire une page de Mirabeau, qui se sentiraient lever le cœur, s'ils entraient à la barrière du Combat, qui se baignent dans une cuvette, et ne

trouvent pas la police suffisante contre les filles ; ces messieurs me font horreur. Plagiaires de sensations nobles, ils les ont dégradées jusqu'à ce point, qu'en partant ils prennent commande d'émotions à tant la feuille, car l'émotion se vend encore. Ces autres faquins qui ont marchandé une messe à la mémoire de leur père, et à qui l'immensité de St-Pierre, la pompe rouge des cardinaux, les vieilles voix d'enfant des castrats, ont révélé, disent-ils, la puissance de la religion chrétienne, me paraissent encore plus odieux. Ces autres que notre épais feuillage des Tuileries n'abrite pas assez de notre maigre soleil d'août, et qui ont largement aspiré, sous les arbres grillés de Corso, les chaudes douches des brûlans rayons du ciel italique, ces autres me font pitié et mépris. Tous me donnent envie de voir Rome, non pour gagner les fièvres par une belle nuit d'été, non pour me convertir à la messe du pape, non pour me brûler la peau comme un porte-faix, mais pour leur dire qu'ils en ont presque tous menti.

Je ne connais qu'un homme qui ait fait, à

mon avis, le voyage de Rome d'une manière neuve et profitable. C'était un mien ami, fils de régicide, assez mal venu sous la restauration, lequel rapporta de Rome pour dix-sept ou dix-huit francs d'os de St-Pierre, dont il fit présent au curé de son bourg, ce qui lui valut d'être marié sans confession et de dîner chez le sous-préfet. Passé cela, il n'a jamais ouvert la bouche de son voyage à Rome. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cet homme est parfaitement spirituel et distingué. Or maintenant, voici pourquoi toutes ces réflexions. S'il est reconnu qu'il est de très-bon goût de ne pas parler de Rome quand on l'a vue, il doit en résulter, par le système des contraires, qu'il est logique et élégant d'en parler quand on ne l'a pas vue. Or je ne l'ai pas vue, or il est élégant, or il est juste, or il est nécessaire que j'en parle; or il n'y a que moi qui aie le droit d'en parler pertinemment, or j'en parlerai. Voilà, ce me semble, ce qui s'appelle raisonner. Mon droit, mon privilège, mon monopole, se trouvant incontestablement établis d'après cette victorieuse logique, j'en use.

Tout le monde connaît assez d'histoire pour savoir qu'en 1798, la bonne révolution qu'on appelle 89, et la Terreur qu'on appelle 93, étaient chose finie; et, pour que ceci n'ait pas l'air d'une bêtise, j'ajoute que la plupart ne le savent que parce qu'on a donné pour nom aux événemens de ces deux époques la date de leurs années. Car si je demande tout droit à celui qui me lit : Que faisait-on en Europe au mois de mai 1798 ? il y a cent à parier contre un qu'il se grattera le front, et se mettra à supputer les événemens qu'il sait pour les rapporter nettement à leur date. Je vais le faire pour lui.

En 1798, Rome, en expiation de l'assassinat du général Duphot, avait été proclamée république. L'astuce du cardinal Doria, excitée par le ministre anglais Acton, avait organisé, quelques mois avant cette époque, une espèce de mouvement révolutionnaire dont la répression donna à la politique du cardinal occasion de se débarrasser de quelques républicains ardens; mais, malheureusement pour lui, le succès qu'il obtint contre ceux qu'il avait lui-même poussés

en avant, l'entraîna à insulter la nation française dans la personne de son ambassadeur, Joseph Bonaparte. On envahit son palais et les troupes papales assassinèrent lâchement le brave Duphot à ses côtés. A cette époque, les outrages faits à la France ne dormaient pas dans un carton ministériel, et le gouvernement romain paya de son existence la mort du général français. La république romaine fut instituée quelques mois après l'assassinat.

Les Romains n'eurent pas plus tôt la liberté, qu'ils pensèrent à la vengeance. La liberté n'était autre chose alors que le pouvoir des petits; et pouvoir et abus sont deux choses qui marchent volontiers de compagnie, de quelque hauteur qu'on les exerce. Parmi ces vengeances, la première à assouvir fut celle qui s'adressait au grief le plus récent. On se ressouvint, tout d'abord, du piège où le cardinal Doria avait entraîné les républicains de Rome, et de la punition qu'il avait infligée à ceux qu'il avait faits criminels. Parmi les complices de cette machination, on désigna, comme les plus remuans, quelques émigrés français

qui suscitaient partout, et à tous les titres, des ennemis à la république française. On murmura d'abord contre leur séjour dans la ville, puis des menaces les accueillirent lorsqu'ils parurent dans les rues. Presque tous quittèrent Rome. La populace regretta l'avertissement imprudent que ses injures avaient donné à ces émigrés et concentra sur le peu de ceux qui demeurèrent toute la haine qu'elle portait aux aristocrates.

Un matin, au coin de la place Nivone, à deux pas du Panthéon, un groupe d'hommes et de femmes parlaient tumultueusement du bonheur d'être libre. Un orateur monté sur une borne débitait en prose un pamphlet révolutionnaire où, deux ans avant cette époque, il avait improvisé une chanson joyeuse. Au dessus de lui, était incrustée à l'angle du mur une madone à laquelle on avait mis sur l'oreille une énorme cocarde tricolore. L'enfant Dieu, qu'elle tenait sur ses genoux, en avait une de pareille dimension, et il n'était pas jusqu'à la figure symbolique du Saint-Esprit, qui planait sur ce groupe religieux, dont on n'eût dé-

coré la tête emplumée d'une cocarde imperceptible. Au moment où l'orateur venait de démontrer à ses auditeurs que la liberté du peuple n'était autre chose que l'esclavage des grands, une femme passe devant cette petite assemblée, la considère un moment, et continue son chemin après avoir laissé percer un geste de dégoût et de colère.

— Sainte Marie! s'écrie un des attroupés, cette femme a passé devant la madone, sans saluer la cocarde tricolore.

— C'est une femme noble, une aristocrate, répondent les premiers qui entendent cette remarque.

— Elle nous brave. — Elle nous insulte. — Elle nous a regardés par dessus l'épaule. — Elle a montré la madone d'un geste de mépris. — Elle a murmuré entre ses dents. — Elle nous a traités de canaille. — Elle nous a appelés misérables. — Elle nous a menacés. — Voilà les gens qui nous feraient tous pendre, s'ils reprenaient le pouvoir. — Et qui l'ont déjà fait. — Et nous le souffri-

rons ! — Non ! — Non ! — Non ! — Vengeance ! — Oui, vengeance ! — Mort aux aristocrates ! — Au Tibre l'aristocrate ! — Au Tibre la robe de soie ! — Au Tibre la mantille de dentelle ! — Au Tibre le chapeau de velours !

Toutes ces exclamations où le besoin de sur-enchérir chacun sur son voisin avait porté les derniers à parler de mort et d'assassinat, toutes ces exclamations s'étaient succédé assez rapidement pour garder ce caractère d'irréflexion et de violence qui fait presque toujours un crime public de ce qu'on appelle la justice populaire, justice toujours criminelle en ce qu'elle juge avec passion et exécute avec férocité; justice presque toujours injuste, parce qu'elle n'atteint presque jamais que les innocens. Mais tous ces cris, qui apportaient chacun avec soi une opinion, chacun avec soi un jugement, avaient pris cependant le temps nécessaire pour que chaque opinion émise entrât au cœur de cette multitude, pour que chaque jugement prononcé y fît naître la résolution de l'exécuter. Ce temps avait suffi pour

permettre à cette femme, ainsi vouée à la mort, de s'éloigner et de disparaître à l'angle d'une rue.

— Où est-elle ? — Qu'est-elle devenue ?
— Où s'est-elle enfuie ? — Où s'est-elle cachée ? crie-t-on de tous côtés dès qu'on ne l'aperçoit plus.

— Par là. — Par là, répondent quelques voix.

Tout aussitôt la foule se précipite du côté désigné, avec un grand cri continu et qui sert d'appel à tous ceux qui n'ont rien vu ni rien entendu, mais que leurs guenilles rendent solidaires de tout ce qui se passe sur la place publique, et qui répondent : — Au Tibre ! — Mort à l'aristocrate ! avec l'enthousiasme de désœuvrés qui rencontrent une bonne occupation. Les premiers arrivés à l'angle de la rue voient à son extrémité la robe de soie, la mantille de dentelle, le chapeau de velours.

— La voilà. — Là-bas ! là-bas ! arrêtez !
— Arrêtez l'aristocrate ! crie-t-on de tous côtés.

La victime désignée, à qui ces cris ne parviennent ni pour retarder ni pour accélérer sa marche, tourne dans une rue à gauche ; à cette vue, la foule se divise en deux : une partie suit le chemin que cette femme a pris ; l'autre s'élançe par une rue diagonale qui mène à l'extrémité de celle où cette femme a disparu, et s'assure, par ce moyen, de l'arrêter dans sa marche, tandis que les premiers l'empêcheront de retourner en arrière. Les deux troupes, lancées avec une égale rapidité, arrivent presque ensemble aux deux extrémités de la rue ; mais, parmi le petit nombre de ceux qui la parcourent dans sa longueur, il n'y a plus ni robe de soie, ni mantille de dentelle, ni chapeau de velours.

— Elle est entrée quelque part. — Elle est dans la rue. — Elle est dans une de ces maisons. — Il faut les visiter. — Entrons là.

— Qui es-tu ?

— Je suis un marchand de poterie qui fabrique des lampes antiques pour les fouilles du Campo-Vacino.

— Tu n'as pas vu passer une femme qui avait un chapeau de velours, une mantille de dentelle et une robe de soie ?

— Non. J'étais au fond de ma boutique.

— Crie vive la république !

— Vive la république !

— C'est bien ; tu es un bon citoyen.

— A celle-ci.

— Pourquoi fermes-tu ta boutique ?

— Dame, Monseigneur....

— Il n'y a plus de Monseigneur.

— C'est un partisan de l'aristocratie.

— Qu'on le pend, s'il ne veut pas avouer.

— Hélas ! mon frère, je ne sais rien.

— Il m'appelle son frère ; c'est un espion du Vatican, un séide des moines.

— Mais, citoyen, je suis juif.

— Et tu m'appelles mon frère, chien.

Et, d'un coup de pied dans le ventre, on rejette le malheureux au fond de sa boutique. Sans doute il lui serait arrivé bien pis, si d'un autre groupe on n'eût entendu s'échapper le cri :

— C'est ici ! c'est ici !

On y court, et ceux qui ont fait cet appel crient à ceux qui arrivent :

— C'est là ! c'est là ! voilà une porte qu'on refuse d'ouvrir. On a beau faire, elle n'échappera pas à notre vengeance. Au Tibre ! l'aristocrate ! — Ouvrez ! — Ouvrez ! — Au Tibre !

Et, comme personne ne répond, on se met en devoir d'enfoncer la porte ; on l'enfonce ; on entre. La maison est déserte : pas un habitant, pas un meuble, rien à tuer, rien à jeter par la fenêtre.

— C'est une trahison.

— Cette maison sert de rendez-vous aux conspirateurs.

— Tu es du quartier, toi ?

— Oui.

— A qui est cette maison ?

— C'est l'ancien logis de l'avocat Giacetti, qui est mort il y a un mois et dont les héritiers ont fait enlever tous les meubles, il y a deux jours.

— Et pourquoi n'as-tu pas dit ça tout de suite, imbécile ?

— Est-ce que je savais ce que vous cherchiez.

— Nous cherchons une femme : la connais-tu ?

— Quelle femme ?

— Une femme , une grande dame , une aristocrate , une ennemie du peuple ; elle est dans cette rue, elle loge dans cette rue.

— J'en connais beaucoup comme ça.

— Où demeurent-elles ?

— Il y a d'abord la femme du marquis De-
guesta, là-bas, au bout de la rue, à cette maison
qui a deux colonnes.

— Une marquise... c'est ça ; une femme de trente ans...

— Trente ans ! je ne sais pas. Son petit-fils, dont je suis le tailleur, en a tout à l'heure vingt-cinq.

— Brute ! c'est une femme de trente ans qu'on te demande.

— Attendez, dit le tailleur en se grattant la tête... une femme de trente ans... il y a bien la mienne.

— C'est une grande dame, animal !

— Ah ! voilà ! voilà ! c'est la comtesse Desponts qui est accouchée hier.

— Elle se promenait ce matin sur la place Nivonne !...

— Alors je n'y suis pas, je n'étais pas sur la place.

— Bon Jésus ! que les tailleurs sont bêtes : elle est entrée dans cette rue en sortant de la place.

— Tiens ! vous disiez qu'elle y logeait !

— Qu'elle y loge ou non, elle y est. L'as-tu vue passer ?

— J'ai vu passer bien des gens.

— Une femme avec une robe de soie , un chapeau de velours , une mantille de dentelle ?

— C'est possible. Je ne l'ai pas vue.

— Miséricorde ! l'animal ! Si je devenais ministre, je ne te ferais pas espion.

— Je ne voudrais pas l'être.

— Tu fais le fier.

— Je suis citoyen romain.

— Toi ! tu es un mauvais tailleur. Rentre dans ta boutique, et tâche de coudre un peu

mieux les habits qu'on t'achète. Allons, va donc.

— Ne me touchez pas ; je suis libre. Vive la république !

— Veux-tu marcher et te taire, va-nu-pieds.

Puis le tailleur bousculé, honni, rentre dans sa boutique.

Cette scène se passait presque simultanément devant toutes les portes de la rue, avec quelques différences bien légères. La foule, dépistée, allait, venait ; chacun interrogeait celui qu'il rencontrait et ne recevait d'aucune réponse satisfaisante. Beaucoup de personnes étaient aux fenêtres pour apprendre ce qui se passait dans la rue, et une femme, vêtue comme celle que le peuple poursuivait, s'était mise à une croisée d'une maison d'assez modeste apparence. La multitude, tout occupée à questionner les gens des boutiques, n'avait pas encore levé les yeux en l'air, et n'apercevait point sa victime qui se livrait avec tant de sécurité. Cette femme paraissait fort tranquille, car elle ignorait que ce fût elle que de-

mandait cette foule furieuse. Elle montrait tout ce mouvement populaire à un homme déjà vieux qui était à côté d'elle, et tous deux en suivaient les mouvemens avec plus de curiosité que d'inquiétude. En face de cette fenêtre, et parmi les curieux qu'avait attirés cette émotion, se tenait un homme que son habit faisait reconnaître aisément pour un Français : il portait l'uniforme des chirurgiens militaires de l'époque ; il considérait attentivement cette femme et à plusieurs reprises ; il murmura à voix basse :

— C'est elle assurément, c'est elle.

Cet homme parut d'abord embarrassé sur ce qu'il devait faire. Il traversa la rue pour entrer dans la maison où était cette femme ; mais il s'arrêta, retourna de l'autre côté, et, s'adressant à un marchand de plâtre, qui, sur le seuil de sa porte, regardait paisiblement ce qui se faisait ; il lui dit :

— Quelle est cette femme qui demeure en face ?

— Quelle femme ?

— Cette femme, à cette croisée, en cha-

peau de velours, en mantille, dit le chirurgien en la désignant du doigt.

— Cette femme...

Le figuriste n'avait pas eu le temps de répondre, qu'un cri terrible domina tout à coup le murmure tumultueux de la rue.

— La voilà ! la voilà ! la voilà !

Au geste du chirurgien, quelques regards avaient suivi la direction de son bras, et tout aussitôt la coupable de la place Nivonne avait été reconnue. Toute la multitude afflua au point d'où le premier cri s'était fait entendre. Alors les imprécations de mort retentirent avec une affreuse violence, et cette femme était encore à comprendre qu'elle fût l'objet de cette exaspération, qu'une tuile, lancée à la fenêtre où elle était, vint frapper à la tête le vieillard avec qui elle semblait s'étonner des menaces qu'elle entendait. Cette femme poussa un cri, et, arrachant le vieillard de la croisée, disparut dans le fond de la chambre. Les clameurs : Au Tibre l'aristocrate ! continuèrent, et on se mit en devoir d'enfoncer la porte.

Le chirurgien répéta sa question à l'homme

à qui il l'avait d'abord adressée, et celui-ci lui répondit :

— C'est, je crois, une Française.

— Une émigrée, peut-être ?

— C'est possible.

— Ah ! c'est elle ! s'écria le chirurgien ; et il s'élança parmi la foule pour arriver jusqu'à la porte et empêcher qu'on ne la brisât ; mais il fut repoussé et presque menacé. Il comprit qu'il ne pouvait rien contre tout ce peuple en fureur, et se hâta de gagner une caserne où se trouvait logée une compagnie française. Il espérait arriver à temps pour avertir et revenir balayer cette rue ; mais quelque diligence qu'il fit, bien qu'il courût de toute sa vitesse, il ne put prévenir le malheur qu'il craignait. Il n'était pas au bout de la rue, qu'une exclamation unanime de joie, suivie de cris plus furieux, l'avertit que la porte était brisée. Il n'en continua pas moins son chemin, espérant que la rage du peuple ne s'assouvirait pas sur-le-champ.

Cependant, comme il l'avait deviné, la porte avait été brisée, et la foule s'était ruée

dans l'intérieur de la maison. Une troupe forcenée arriva jusqu'à la chambre où cette femme s'était montrée à la croisée; elle y était encore à côté du vieillard dont le sang inondait le visage et dont elle pensait la blessure. Les premiers cris que hurlèrent, en la voyant, les furieux qui envahirent la chambre furent :

— Au Tibre! au Tibre! l'aristocrate!

Cependant ils ne se jetèrent point sur elle tout de suite et continuèrent à l'invectiver, en lui reprochant son crime qu'elle paraissait ignorer; suivant en cela une sorte d'instinct de justice barbare, qui voulait même, aux yeux de sa victime, appuyer sa condamnation sur une raison quelconque. L'étonnement de cette femme était si profond, si naturel, qu'il arrêta d'abord les plus exaspérés. Mais, lorsqu'il lui fut demandé si ce n'était pas elle qui venait de passer sur la place Nivonne et qu'elle eut répondu affirmativement, ils s'écrièrent tous en fureur :

— Elle l'avoue! Elle l'avoue! Au Tibre! Au Tibre! Au Tibre! Quelques uns se précipitè-

rent pour la saisir ; le vieillard, épouvanté, se plaça devant elle, en disant :

— Mais quel crime a-t-elle commis ?

— Elle a insulté les couleurs de la liberté. C'est une aristocrate et toi aussi. Retire-toi si tu ne veux pas qu'on te traite comme elle.

— Que je vous laisse assassiner ma fille sous mes yeux ! s'écria le vieillard.

— C'est sa fille, il la soutient, c'est un traître. A bas ! Au Tibre !

— C'est juste, cria une voix ; mais avant il faut qu'ils fassent amende honorable. Menez-les à la madone, et qu'ils s'agenouillent devant les cocardes qu'ils ont méprisées.

A ce moment, la fille, qui avait passé la tête haute sur cette place, et le vieillard, qui n'était pas sorti de sa maison, étaient également coupables aux yeux des forcenés. On se jette sur eux, on les sépare, on les précipite dans les escaliers, on les traîne dans la rue où l'on annonce à la populace ce qu'on a décidé des deux criminels. A la place Nivonne, d'abord ; au Tibre ensuite ; comme si la mort leur dût être doublée par l'humiliation. Ces deux in-

fortunés, le père et la fille étaient si étourdis de cette attaque imprévue, de ce malheur si subitement arrivé, de cette colère si rapidement exercée contre eux, qu'ils se laissèrent pousser dans le chemin qu'on leur désigna, sans résistance ni pensée, déjà morts et n'ayant plus d'autre crainte que de ne pas mourir comme on le leur promettait, et de tomber morceau à morceau, soupir à soupir, douleur à douleur, sous les bâtons et les poignards dont on les menaçait.

Ils arrivaient déjà à l'angle de la rue, lorsque tout à coup la foule reflue violemment sur elle-même avec ce cri partout répété :

— Les Français ! les Français !

Elle se retourne tout aussitôt en entraînant ses victimes ; mais l'autre bout de la rue lui montre aussi une triple ligne de baïonnettes, et toute cette multitude se trouve prise par la même manœuvre qu'elle avait employée contre la femme qu'elle avait poursuivie. Le peuple, ainsi enfermé, ne perdit rien de sa fureur ; seulement il n'osa tenter le passage, et, espérant

se faire ouvrir les rangs des soldats en les flattant, il se mit à hurler :

— Vivent les Français ! vive la république !

Un officier-général à cheval pénétra dans la foule en l'apaisant de sa main, mais il ne put réussir à dominer les clameurs qui bruissaient autour de lui. Il avançait doucement, cherchant à arriver jusqu'au près des malheureux que le peuple tenait au milieu de la rue. On le laissa volontiers marcher en avant, mais, à chaque pas, la foule se refermait derrière lui sans discontinuer le cri : — Vivent les Français ! vive le général français ! au Tibre les aristocrates ! Déjà cet officier n'était plus qu'à quelques toises des prisonniers, lorsque ceux-ci l'aperçurent. Par un entraînement irrésistible, d'espérance de salut, le vieillard se mit à crier : — A nous ! à nous !

A ce mot, un mouvement terrible s'opéra dans la masse compacte qui serrait le père et la fille ; un cri aigu, mais isolé, se fait entendre, et le vieillard, dont le général distinguait déjà la tête ensanglantée, le vieillard disparaît. Un cri de cent voix répond à ce premier cri. Le géné-

ral devine ce qui s'est passé, et, dans un premier transport de colère, il pousse son cheval de ses deux éperons, s'arme de son sabre en frappant indistinctement tout ce qui s'oppose à son passage. La foule s'ouvre, se resserre aux murs, et laisse voir le vieillard étendu par terre, sa fille à genoux à côté de lui, et un homme qui la tient à bras-le-corps et qui veut l'entraîner. A l'aspect du cavalier qui accourt, cet homme abandonne cette femme; mais, voyant que la vengeance va lui échapper, il se retourne, prend un couteau qu'une petite corde tient à sa ceinture et le lève sur la malheureuse. Un dernier effort du général le rapproche de l'assassin, et d'un coup terrible de son sabre il fait tomber le couteau et la main qui en était armée. Le misérable s'échappe en hurlant, et mille imprécations furieuses sortent du cercle qui s'est formé autour du général. Celui-ci s'approche de la femme qui est à genoux sur le pavé et qui cherche un reste d'existence dans les traits du cadavre qui gît à ses pieds. Cependant la foule gronde, et, poussée par les plus éloignés, se resserre lentement autour de l'officier fran-

çais et de la femme qu'il veut protéger. Occupé qu'il est à la consoler, celui-ci n'aperçoit pas ce mouvement. La femme, n'ayant plus, pour fuir, l'irritation du danger personnel dont son protecteur semble la défendre, pleure et se laisse aller à ses lamentations. Enfin le général, à demi-courbé vers cette femme, l'engageait à s'éloigner, lorsqu'il se sent serré par les plus hardis; il se relève, et ce simple mouvement et le regard dont il l'accompagne font reculer la foule. Il cherche son cheval et le voit par terre étendu mort. Les plus forcenés avaient pour ainsi dire aiguisé leurs poignards à l'assassinat sur le corps du noble animal. Le général juge alors de son propre danger, et, voulant sortir de cette foule avant que l'exaltation populaire n'ait dépassé les bornes du respect et de la crainte qu'inspire le nom français, il appelle à le suivre la malheureuse qui pleure et qui paraît ne pas l'entendre. Enfin ne sachant comment l'arracher à ce cadavre dont elle a appuyé la tête sur ses genoux, il lui dit en parlant français :

— Diane, suivez-moi.

Cette femme se relève à ce mot, et le corps du vieillard retombe sur le pavé; elle regarde celui qui l'a ainsi appelée et cherche sur son visage un souvenir qu'elle y trouve sans doute, car elle répond par un signe d'assentiment.

— Il faut me suivre, ou vous êtes perdue, reprend l'officier.

— Je vous suis, répond la femme; puis, tournant son regard vers le cadavre de son père, elle étend les mains sur lui, et, levant les yeux au ciel, semble l'appeler en témoignage du serment qu'elle se fait à elle-même.

Le général la prend par la main et fait quelques pas; mais la foule s'ouvre à peine pour les laisser passer; l'officier n'a pas assez de regards pour surveiller toutes ces mains armées de couteaux qui sortent et rentrent furtivement sous les plis d'une chemise et d'un manteau, quoiqu'il suffise encore de ce regard pour les arrêter. Mais le murmure devient plus furieux; quelques uns crient :

— Au Tibre! cette femme est à nous! — Au Tibre!

Déjà les mains armées ne se cachent plus,

et, dans la gesticulation active de la foule, les couteaux luisent et passent comme des éclairs tout autour de la femme et de l'officier. Il était arrivé près de son cheval; décidé à s'ouvrir un passage par la force, il se baisse, et, dans les arçons de la selle, il cherche ses pistolets. Les assassins profitent de ce mouvement; l'un d'eux bondit jusqu'à la femme condamnée par la populace, et lève son poignard sur elle. Celle-ci se baisse sous le coup qu'on lui porte, et le poignard va s'enfoncer dans le bras du général. Une rumeur de joie applaudit le brave qui a fait ce coup; mais l'officier blessé se redresse, et un nouveau cercle se fait autour de lui. Au premier rang de ce cercle, est celui qui l'a frappé, tenant encore son couteau ensanglanté. Un mouvement de colère pousse le général à se venger; il marche sur le meurtrier le sabre à la main; mais à peine a-t-il quitté d'un pas celle qu'il veut sauver, que derrière le meurtrier un nouvel assassin s'est rué contre la victime désignée. Un cri retentit, le général se retourne, et d'un revers de son sabre étend le misérable à ses pieds. La foule à cet aspect ru-

git sourdement comme un dogue à qui on veut arracher l'os qu'il dévore; elle s'émeut, s'agite; le général est désigné du doigt, désigné de l'œil, désigné du couteau. A cet aspect, il porte autour de lui un regard terrible et crie d'une voix qui domine tout ce rugissement de voix.

— Grenadiers, en avant!

Un bruit de fer répond à ce cri : ce sont les fusils tombés du port d'arme au : Croisez baïonnette. Les soldats s'élancent d'une des extrémités de la rue ; tout fuit devant eux, mais ce torrent menace encore d'entraîner avec lui l'officier français et sa compagne qui est retombée à genoux sur le pavé. Alors, au lieu de rester en avant et de la couvrir de son corps, il se place derrière elle. Seulement il étend au dessus de sa tête son bras armé de son sabre dont il présente la pointe à la foule qui se rue sur eux. Comme l'angle d'une estacade qui fend et rejette de côté les eaux rapides d'un fleuve, ce sabre tendu et immobile ouvre et rejette à droite et à gauche les flots de la multitude. Enfin tout passe et s'écoule en grondant

jusqu'à ce que les grenadiers arrivent. Le général remet au chirurgien qui les accompagne la femme qu'il vient de sauver, et lui ordonne de la conduire à son palais. Cependant le peuple, refoulé à l'extrémité de la rue, veut tenter un passage; les troupes qui y sont stationnées s'y opposent, et une lutte désespérée s'engage à cet endroit. Les Français sont culbutés, car les premiers de la multitude, poussés par ceux qui les suivent, sont cloués par ceux-ci sur les baïonnettes qu'on leur oppose; et la foule, se ruant incessamment sous le bouclier des premiers rangs qui tombent égorgés, finit par rompre la digue et s'échappe avec des hurlemens de fureur. Tout aussitôt, ces hommes, à qui on a arraché leur proie, sortis de leur prison, errans comme des bêtes féroces échappées de leur cage, se répandent dans les rues de Rome, appelant le peuple aux armes. Quelques minutes n'étaient pas écoulées; le général, entré dans une maison, avait eu à peine le temps de faire laver le sang de sa blessure, qu'il entend battre le tocsin au clocher le plus voisin : il sort, et se met à la

tête du petit nombre de soldats qui sont avec lui. Bientôt de clocher en clocher le tocsin s'étend, vole, s'appelle, se répond et couvre en un moment la cité d'un vaste mugissement où les coups répétés de chaque cloche se détachent sourdement, comme sur le fond sanglant d'un incendie luisent quelques flammes blanches. A ce terrible bruit, Rome s'exalte dans ses entrailles les plus cachées; les tanières du vice et de la misère dégorgent leurs habitans au soleil; des rugissemens de voix répondent à ces rugissemens d'airain; l'émeute s'allume, et bientôt elle embrase toute la cité.

Sur l'ordre du général, quelques officiers couraient aux casernes pour réunir toutes les troupes sur un seul point, et lui-même marche vers son palais. Il parcourt d'abord la ville avec ses grenadiers, et, malgré le tumulte qui bruit autour de lui, il trouve les rues désertes. A peine si, lorsqu'il tourne l'angle d'une rue, il voit à l'autre extrémité une tête qui disparaît en poussant un cri. Guidé par les acclamations qui vibrent dans l'air, il y marche, et le bruit qui l'appelle semble fuir à son approche

comme par enchantement. Enfin il se décide à regagner sa demeure. Déjà deux bataillons en défendaient l'approche. Cependant rien ne semblait devoir faire craindre une attaque. Aucune troupe de sédition ne s'était encore montrée; mais le tocsin tonnait toujours dans l'air; et la cité grondait toujours en dessous; l'éruption était inévitable. Le général donne quelques ordres précis et rentre dans le palais. Il fait appeler le chirurgien, et, pendant que celui-ci coupe la manche de son habit et rapproche, sous des bandes de diachylon, les lèvres sanglantes de sa blessure, le général lui dit :

— Hé bien ! Lussay, vous aviez raison, c'est elle.

• — Toujours belle, n'est-ce pas ?

— Toujours belle.

— Toujours fière ?

— Je ne sais. Dans ce tumulte elle n'a montré ni audace ni terreur extrêmes; ce n'était pas ce que je m'étais figuré d'une femme comme elle. N'importe, je l'ai retrouvée, et elle me dira ce que je veux savoir.

Le docteur Lussay hochait la tête.

— Je ne sais ce que vous lui voulez, mais le péril est passé; elle se taira, si elle croit y avoir intérêt. Vous a-t-elle reconnu?

— Je ne crois pas. Où est-elle maintenant?

— Dans mon appartement où Louise lui a donné de nouveaux vêtemens.

— Votre femme est un ange, docteur; comment va-t-elle?

— Tout ce bruit l'a un peu effrayée, d'autant que, lorsque l'émeute a commencé, elle était seule avec Henriette à la promenade.

— Une femme sortir seule avec un enfant de trois ans dans cette ville où nos soldats n'osent guère sortir que trois ou quatre ensemble! c'est une imprudence que vous ne devriez pas permettre.

— Ah! fit M. de Lussay, vous savez qu'elle est quelquefois si fantasque! Lorsqu'elle veut quelque chose, peut-on l'empêcher de le faire? la moindre contrariété lui donne des crises.

— N'est-ce pas un peu votre faute? et si toutes vos expériences de mesmérisme ne l'ont pas rendue folle, à qui le devez-vous?

— Ne parlons pas de cela, dit M. de Lussay

avec impatience, nous ne nous entendrons jamais sur ce chapitre ni sur bien d'autres : pour vous, la révolution française est le renouvellement de l'ordre social, et je n'y vois qu'anarchie et malheur ; pour moi, le magnétisme est la régénération de l'humanité et vous n'y trouvez que charlatanisme et désordre. Si je n'entends rien en politique, vous n'entendez rien en médecine.

— Cela se peut, dit le général qui répondit comme un homme qui n'avait pas écouté. Il faut que je voie la duchesse.

Il sortit, et, accompagné du docteur, il passa dans un autre appartement. La duchesse d'Avarenne était debout devant une cheminée allumée et semblait profondément pensive ; on n'eût jamais pu croire qu'elle sortait des mains d'une populace furieuse, tant il y avait de calme et de froideur dans sa préoccupation.

— Madame, lui dit le général, je venais m'informer de l'état où vous vous trouvez ; j'ai craint que l'émotion.....

La duchesse sourit dédaigneusement, et son regard hautain arrêta les paroles du général

sur ses lèvres. Celui-ci s'attendait pour le moins à un remerciement poli sinon reconnaissant. Les premiers mots de la duchesse furent ceux-ci :

— Avez-vous donné des ordres, Monsieur, pour que le corps de mon père fût enlevé d'une manière décente et convenable à son rang ?

Le général fut tout surpris de cette question et du ton de commandement dont elle lui était faite. Il répondit cependant avec politesse :

— Ces ordres, Madame, ont été oubliés, et il serait impossible de les exécuter dans l'état de fermentation où se trouve maintenant la ville.

— Ah ! dit la duchesse, les assassins n'ont pas assez bu, ils demandent encore du sang ; le vôtre peut-être, pour m'avoir sauvée.

— Le mien ! Madame, ils en ont déjà goûté, comme vous diriez, et peut-être en voudraient-ils le reste.

— C'est juste, dit la duchesse avec un accent de sarcasme terrible. A votre tour, général Jean d'Aspert.

— Diane, s'écria le général en s'approchant

d'elle avec un transport de joie; Diane, vous m'avez reconnu !

— A qui parlez-vous? dit la duchesse en l'éloignant du dos de la main et en se reculant hautainement.

D'Aspert porta autour de lui un regard irrité; mais, apercevant dans sa chambre Lussay et sa femme, il attribua la retenue de la duchesse à leur présence, et, d'un geste, il les pria de s'éloigner. Ils sortirent. Le général reprit :

— Nous sommes seuls, Madame, et nous pouvons nous expliquer.

— Je n'ai d'autre explication à avoir avec vous, Monsieur, que de vous demander un passe-port, afin de quitter Rome.

La patience de Jean fut poussée à bout, et il reprit avec une sévérité égale à la hauteur de la duchesse :

— Mais moi, Madame, j'en ai d'autres à vous demander.

— Êtes-vous mon juge, et avez-vous hâte de me livrer au bourreau?

— Diane, reprit le général avec douceur,

vous jouez un rôle maladroit avec moi ; vous savez bien ce dont je veux vous parler.

— Est-ce de mon père que votre peuple a assassiné ?

— Non, reprit Jean avec amertume, mais de mon fils que vous avez fait disparaître.

La duchesse devint pâle et serra les dents avec rage ; elle se tut.

— Me comprenez-vous enfin ? ajouta le général. Ce n'est plus ici Jean l'insensé, le fou, qui vous a aimée comme on adore Dieu, à qui vous auriez demandé un crime et qui l'eût commis pour une de ces nuits d'amour où vous ne cherchiez que le plaisir.

La duchesse le toisa d'un œil de mépris.

— Ce n'est plus, reprit le général, ce n'est plus le misérable paysan qu'on fait enlever par un recruteur, et qu'on destine à aller mourir dans l'Inde, quand son amour fatigue et que son désespoir inquiète ; c'est un homme qui sait ce qu'il vaut et ce que vous valez ; c'est un père qui vous redemande son enfant et qui le veut.

La duchesse était droite, pâle, immobile.

D'Aspert se tut, espérant une réponse; Diane garda le silence. Il attendit un moment encore; il sentit la colère murmurer en lui, mais il l'apaisa; et, se rapprochant de la duchesse, il lui dit avec une sorte de soumission respectueuse :

— Hé bien, Madame, oublions le passé; n'en parlons plus : j'en effacerai le souvenir. Mais, enfin, je viens de vous sauver, de vous arracher à une mort certaine : pour ce service, pour ce sang versé en vous défendant, rendez-moi mon fils.

— Votre sang versé ! cela vaut-il bien vingt sacs de farine ? dit la duchesse avec un mépris inoui.

Tout autre qu'une femme eût tremblé jusqu'à la racine des cheveux à l'expression terrible qui agita en ce moment le visage de Jean; mais elle supporta insolemment les regards du général, et ne baissa pas les yeux devant l'éclair de rage qui s'en échappa. Il grinçait des dents de fureur; il eût donné la moitié de sa vie pour que cette femme eût été un tigre : il l'aurait attaqué nu et corps à corps.

— Mais, reprit-il suffoquant de colère, tous les vices sont donc dans votre ame ? vous qui vous êtes livrée à moi comme...

— Jetez-moi à la foule, Monsieur, reprit froidement la duchesse, elle m'eût égorgée sans m'insulter.

Le général se tut : il était anéanti, dérouteré ; il se mit à parcourir la chambre en repassant dans sa tête toutes les circonstances de sa vie. Il avait été l'amant de cette femme jusqu'à l'instant où sa grossesse n'avait pu se déguiser plus long-temps. A ce moment, il avait été enlevé et incorporé dans un régiment qui était parti pour l'Inde. Revenu, trois ans après, en France, il avait appris qu'avant l'époque de ses couches, la duchesse était partie, emmenant Honorine avec elle, et qu'Honorine avait écrit de Spa que la duchesse était accouchée d'un fils. Depuis ce temps, madame d'Avarenne avait reparu à la cour ; mais on n'avait pas eu de nouvelles ni d'Honorine ni de ce fils né secrètement. La révolution de quatre-vingt-neuf avait éclaté ; madame d'Avarenne et son père

avaient émigré des premiers. Le duc d'Avarenne avait péri sur l'échafaud. Jean, désespérant de retrouver jamais la trace de ce fils perdu, avait continué sa carrière militaire, et y avait fait ce chemin rapide si commun à cette époque. Enfin, après onze ans, il se retrouvait face à face avec cette femme qu'il avait aimée, qu'il avait possédée, qui était la mère de son enfant, dont il était devenu l'égal, à laquelle il venait de sauver la vie : et le silence et le mépris étaient tout ce qu'il en recevait. Il la croyait folle, ou plutôt il se croyait fou ; car lui seul était ému, lui seul sentait son cœur se gonfler et le sang lui monter à la tête, bruire dans ses oreilles, battre comme un marteau dans sa tête. La duchesse était calme, son regard était paisible, son attitude fière ; elle savait juste ce qu'elle faisait. Fatigué de sa marche et de l'agitation de ses pensées, le général s'arrêta en face d'elle. Il la considéra long-temps, espérant que ce regard obstiné l'importunerait ou l'attendrirait, et qu'un mot, échappé à la colère ou à la pitié, viendrait l'éclairer ; mais l'impassibilité des traits de la du-

chesse usa la ténacité de ce regard, et le général reprit la parole.

— Ainsi vous n'avez rien à me dire ?

Puis il laissa un moment pour la réponse. La duchesse se tut.

— N'y a-t-il pas un sentiment dans votre cœur que je puisse implorer ?

Nouvelle attente , nouveau silence.

— Pas un ?

Il parlait à une statue de glace.

— Mais , s'écria-t-il avec une fureur qui ne connut plus de bornes et en prenant la duchesse par la main , mais savez-vous que vous êtes en mon pouvoir , que je n'ai qu'un mot à dire , que je n'ai qu'à laisser faire et que vous serez écharpée par morceaux ?

La duchesse sourit ironiquement.

— Mais je vous dis que je le ferai ; je le ferai , vous dis-je , m'entendez-vous ? et , en parlant ainsi , il la serrait violemment ; puis il la quitta et se jeta sur un fauteuil. La duchesse rajusta ses manches froissées par le général , et reprit froidement :

— Vous auriez fait fortune aussi dans le métier de portefaix.

— Ah! s'écria le général en se redressant, en saisissant le bras de la duchesse et en la jetant à genoux, qu'il en soit donc ainsi. Répondez au portefaix. Et, prenant ses mains dans les siennes, il les serra à les briser.

— Ah! s'écria la duchesse, assassinez-moi tout de suite! vous me torturez.

— Répondez à l'assassin alors, crie le général; car il faut que vous répondiez; qu'avez-vous fait de mon fils!

— Il est mort, dit la duchesse d'une voix sourde.

— Mort! répéta Jean d'Aspert en laissant échapper madame d'Avarenne, et en se couvrant le visage de ses mains.

— Mort, reprit la duchesse en se relevant et en jetant sur lui un regard où rayonnait une joie cruelle.

Le général détourna la tête, essuya une larme, quelques soupirs douloureux s'échappèrent de son sein; un moment après il se rap-

procha de la duchesse, et lui dit avec un ton de profonde tristesse :

— Veuillez me dire, Madame, où vous désirez vous rendre; et non seulement je vous donnerai un passe-port pour cette destination, mais encore je vous y ferai accompagner.

— Je souhaite aller à Naples où je compte m'embarquer pour Londres.

Le général la salua et allait se retirer, lorsque le docteur entra vivement dans la chambre.

— Le gouverneur de Rome, le signor Canzini, désire vous parler sur-le-champ. Il s'agit, je crois, de madame.

— Alors faites entrer ici, dit le général, car je désire que madame sache ce qui sera décidé sur ce qui la concerne.

Le gouverneur entra, suivi de deux officiers dont l'un portait une cassette. La duchesse se leva à la vue de cette cassette; mais elle se contint en voyant que le général l'observait. Celui-ci, adressant la parole au gouverneur, lui dit :

— Hé bien , Monsieur , que désirez - vous ?

— Général, répondit l'Italien, je viens réclamer la dame d'Avarenne , afin qu'elle soit livrée aux tribunaux, et jugée selon que le méritent ses crimes contre la république.

— Jugée ! reprit avec hauteur le général, jugée parce qu'elle n'a pas été assassinée ; vous allez trop vite en république, Monsieur, et le temps de la convention est passé. Si l'envie de juger vous tient , recherchez les assassins du marquis de l'Étang , recherchez celui qui m'a fait cette blessure, et jugez-les d'abord selon qu'ils le méritent.

— A l'heure qu'il est, reprit le gouverneur, ils sont arrêtés. Ceux qui ont frappé M. de l'Étang seront confrontés avec madame ; celui qui vous a blessé le sera avec vous , et , dès que le témoignage de madame aura été entendu, leur sentence sera prononcée.

— C'est bien, Monsieur, dit le général ; mais madame n'est pas en état de porter ce témoignage sur-le-champ.

— Aussi, reprit le gouverneur, n'est-ce pas pour cela que nous venons la réclamer. C'est

pour la livrer elle-même aux tribunaux, comme ayant conspiré contre la liberté de la république romaine.

— Conspirer contre la liberté, Monsieur, dit le général, est un mot bien vague, un mot avec lequel on a fait tomber bien des têtes innocentes. Madame est Française ; à ce titre je lui dois protection, et ce ne sera que sur des preuves bien claires que je permettrai qu'elle soit mise en accusation.

— Madame est émigrée, reprit le gouverneur avec une expression d'impatience avide, et, à ce titre, ce n'est pas chez un général de la république qu'elle devrait trouver un si chaud protecteur ; et, quant aux preuves que vous demandez, les voici.

Il ouvrit aussitôt la cassette qu'un des officiers avait posée sur la table. Pendant qu'il en tirait quelques papiers, il ajouta :

— Cette cassette appartient à madame ; lorsque nous avons fait cesser le pillage de sa maison, l'officier qui commandait la garde que nous y avons envoyée a trouvé cette cassette ; et, espérant y découvrir des renseignemens

sur les personnes qui habitaient ce logis, dont le maître venait d'être massacré, il a ouvert cette cassette et lu quelques unes des lettres qu'elle renfermait. Jugez, général, si ces preuves sont suffisantes.

Le général regarda la duchesse avec anxiété; mais elle, l'œil fixé sur la cassette, suivait si attentivement chaque mouvement du gouverneur, qu'elle n'aperçut pas l'intérêt de pitié qui se peignit encore sur les traits de Jean d'Aspert. Celui-ci s'approcha du gouverneur qui lui tendit un papier, en lui disant :

— Lisez.

Le général le prit, et porta de nouveau les yeux sur madame d'Avarenne; mais celle-ci ne semblait faire attention qu'à cette cassette que le gouverneur tenait dans ses mains. Jean lut la papier : c'était une lettre d'Acton; elle contenait le plan d'une insurrection qui devait éclater à Rome et dans tous les États romains, appuyée d'un armement considérable fait par le gouvernement de Naples et des secours de l'Autriche. Une correspondance suivie donnait les détails les plus précis sur cette affaire. Cette

correspondance nommait les chefs, désignait le lieu des rendez-vous, nombrait les soldats, les armes, l'argent. Les preuves étaient accablantes; à chacune de ces lettres, Jean ne pouvait s'empêcher de consulter la figure inquiète de madame d'Avarenne; et, chaque fois, il s'étonnait de la voir indifférente à la lecture de ces papiers, mais seulement attentive à la recherche matérielle que le gouverneur faisait dans la cassette. Il vit bien que le danger qu'elle pensait courir n'était pas dans la révélation de cette conspiration : il y avait autre chose qui l'inquiétait. Cependant la découverte déjà faite mettait la vie de la duchesse en jeu. A quoi donc pouvait-elle prendre un intérêt plus actif? à son honneur? L'honneur de madame d'Avarenne était une énigme pour un homme comme Jean, quoiqu'elle-même en eût une idée bien positive : à la vie d'un autre? mais son père était mort, et d'ailleurs la duchesse était-elle femme à trembler pour l'existence de qui que ce fût, quand la sienne était compromise. Jean, sans vouloir d'abord pousser plus loin l'examen des secrets de madame d'Avarenne,

se résolut à la sauver; mais il avait besoin de s'assurer avant qu'il n'y avait plus rien qui les intéressât l'un à l'autre : il s'approcha d'elle et lui dit à voix basse :

— Ainsi donc cet enfant est mort?...

— Mort... oui... mort!..

— Le jour de sa naissance?

— Oui.

— Au lieu même où il est né?

— Oui.

— A Paris?

— Oui.

Jean s'arrête. A chaque question la réponse avait été la même, affirmative, précise, irréfutable. C'était l'impatience d'une personne qui veut se débarrasser d'une question plutôt qu'y répondre. Aussi la duchesse ne s'était-elle pas aperçue du piège que lui avait tendu d'Aspert; il ne savait de l'histoire de son fils que deux choses : qu'il était né à Spa et qu'il avait vécu environ quelques mois; et sur ces deux circonstances la duchesse avait menti. C'était presque la certitude qu'elle avait menti sur le fait prin-

cipal ; sans doute ce fils n'était pas mort. Le général réfléchit : il pensa au silence obstiné de la duchesse qui ne pouvait être qu'une résolution irrévocable de le laisser dans l'ignorance sur le sort de son fils. Il se ressouvint qu'il n'avait dû qu'à une violence indigne la réponse que lui avait faite la duchesse ; cette réponse n'était sans doute qu'un moyen d'échapper à de nouvelles questions et à de nouveaux emportemens. Après un moment de silence il dit au gouverneur :

— Permettez, Monsieur, que j'interroge moi-même madame. Je réponds d'elle ; laissez ces papiers, j'en aurai besoin. Je vous ferai dire le résultat de cette entrevue.

— Je l'attendrai dans la pièce voisine, dit le gouverneur.

L'Italien avait deviné que Jean ne s'intéressait pas médiocrement à la femme qu'il avait sauvée, non qu'il eût la plus petite idée de ce qu'il y avait eu jadis d'intime entre madame d'Avarenne et le général, mais parce qu'il lui semblait que la duchesse valait bien encore la peine qu'on la sauvât. Elle avait alors trente-trois

ans, était dans la beauté complète de cet âge, beauté moins naïve, moins fine, moins rosée que la beauté de seize ans; beauté forte, hardie, princière, qui va surtout bien aux grandes dames et aux grandes femmes. Le gouverneur pensait que Jean voulait sauver la duchesse, sous condition : la duchesse lui semblait belle, et le général fort occupé à la regarder. Le gouverneur ne se trompait que sur la condition; ce fut ce soupçon qui lui dicta sa réponse. Il se retira donc dans la chambre à côté. Le général était trop préoccupé de ses pensées, pour faire une seule des réflexions que nous venons d'écrire; il laissa donc le gouverneur agir comme il voulut et sans s'irriter d'une précaution qu'en toute autre circonstance il eût considérée comme insultante. Dès qu'il fut seul avec la duchesse :

— Mon fils n'est point mort, dit-il en se plaçant devant elle et en la regardant en face.

La duchesse ne put s'empêcher de paraître embarrassée.

— Mon fils n'est point mort, continua le général, il n'est pas mort au lieu où il est né; il

n'est pas mort le jour de sa naissance ; il n'est pas mort à Paris.

Madame d'Avarenne vit comment ses réponses irréfléchies avaient compromis son mensonge ; et, dans son ame, elle se résolut à garder encore le silence obstiné qui avait excité d'abord la fureur de Jean. Celui-ci la comprit, mais il avait acquis sur elle des avantages qui lui permirent d'être calme ; il reprit :

— Maintenant il faut me dire la vérité et me donner la preuve de cette vérité. Où est mon fils ? Vous ne répondez pas. Écoutez bien, voici une accusation qui pèse sur votre tête. Cette accusation est juste : c'est heureux pour vos juges, sans doute ; car, juste ou non, elle vous mènera à la mort. Je vous ai déjà sauvé la vie, vous n'en avez tenu compte. Je ne vous offre pas de vous rendre le même service, j'offre de vous le vendre. Ne me regardez pas de cet air de mépris, madame la duchesse, vous ne valez qu'un marché bien froid et bien disputé. Vous avez insulté le général qui vous a tendu son bras et son épée ; voici le meunier qui vous

propose ses sacs et ses farines : voulez-vous racheter votre tête ?

— Combien cela me coûtera-t-il ?

— Un mot.

— Lequel ?

— Le nom de l'endroit où vit notre fils.

— Notre fils ! Est-ce que je vous connais ?

Ce mot confondit Jean d'Aspert. Il crut rêver, mais il se remit promptement, et, reprenant son discours, il lui dit :

— Prenez garde, ne soyez pas imprudente pour nous deux. Un mot peut vous perdre et vous perdre sans qu'un retour tardif puisse vous sauver. Voyez cette pendule : dans cinq minutes il faut qu'il soit décidé de vous ; dans cinq minutes il faut que je dise au gouverneur : Emmenez cette femme, ou bien que je refuse de vous livrer. Je suis encore assez maître de moi pour ne pas dire qu'on peut vous emmener ; mais ce mot une fois prononcé, ni vous ni moi ne pourrions en retenir l'effet. Tout ce que vous m'offririez du fond d'une prison ne vous sauverait pas, tout ce que je tenterais ne ferait que hâter votre mort. Les gens de Rome

ont besoin de victimes; ils se trouvent en arrière de notre révolution; ils veulent avoir leurs journées à jeter à l'oreille de la noblesse pour lui dire incessamment, comme nous pourrons dire un jour : N'oubliez pas le 2 septembre, souvenez-vous du 21 janvier. Sortie de ce palais, vous êtes morte. Voulez-vous vivre?

La duchesse ne répondit pas; mais elle prit une plume et écrivit ces quelques mots :

— Que faites-vous? qu'écrivez-vous? dit le général en s'avançant.

La duchesse remit un papier à Jean d'Aspert; il y lut ce qui suit :

« Mon fils, le général Jean d'Aspert a envoyé votre mère à l'échafaud. »

— Et, le matin de mon exécution, je mettrai l'adresse à ce billet; cette adresse, vous la saurez bientôt, je suppose. Dépêchez-vous, Monsieur, je suis prête.

D'Aspert laissa tomber le papier à terre; il se crut un monstre. Il vit la duchesse se lever et marcher vers la porte de la chambre où était le gouverneur; il se jeta devant elle : elle se recula avec hauteur. Il la regarda quelques

momens d'un air égaré. Tout à coup ses traits prirent une expression de désespoir attendri ; il tomba à genoux devant madame d'Avarenne. Il pleurait ; les paroles sortaient de sa gorge , en y rompant douloureusement les sanglots qui l'étouffaient.

— Mon enfant ! Madame , mon enfant !.. Ah ! par grace , mon enfant ! se prit-il à crier.

Madame d'Avarenne sourit en voyant cet homme à ses genoux.

— Vous êtes fou ! vous êtes ridicule !

Pourquoi ne peut-on pas battre une femme ! non pas l'assassiner , mais la battre , lui faire mal , lui déchirer la peau avec les ongles , avec le fouet , avec la semelle de sa botte. Les misérables ! elles vous prennent le cœur , le serrent , le mordent , le torturent , l'incisent , le cautérisent sur la blessure ouverte , égratignent la cicatrice qui commence ; et ces femmes ont une ame à qui rien n'arrive , ni honte ni pitié ; et , parce qu'elles sont femmes , et femmes perdues , il n'y a vengeance aucune à en tirer , sous peine d'être un lâche ! Cela est stupide.

Jean était tombé trop avant dans la douleur pour que ce mot de madame d'Avarenne pût le reporter d'un bond à la colère terrible qui, un moment, avait fait trembler la duchesse. Il se releva; il se mit à la contempler avec effroi. Mille discours lui vinrent au cœur pour la toucher, l'épouvanter, la séduire. Il avait menacé, il avait pleuré; il ne savait plus que faire, que dire, que proposer; il lui prenait envie de se faire son esclave, de lui dire qu'il l'aimait, de redevenir son amant : il lui aurait proposé de se couper un bras, de se démettre de son grade; il se demandait, à travers ce bruissement orageux de pensées qui lui traversaient la tête :

— Qu'a-t-elle? que veut-elle? si je pouvais la comprendre!

Il était si désorienté, qu'il avait oublié pourquoi il avait voulu être seul avec elle. Les cinq minutes étaient écoulées.

— Hé bien! Madame, décidez-vous.

— C'est à vous à décider.

— Vous voulez mourir?

— Si vous voulez me livrer.

— Vous allez partir, répondit d'Aspert qui était décidé à la sauver, ne fût-ce que pour se garder une chance de la retrouver, de l'attendrir ou de l'épouvanter.

— C'est bien!

— Mais il ne faut pas que ce soit sans m'être assuré de vous. Je garde ces papiers.

— Gardez-les.

La duchesse prit la cassette et dit à d'Aspert :

— Où me cacherez-vous?

Un trait de lumière vint éclairer le général; il s'élança vers la cassette et l'arracha à madame d'Avarenne.

— Oh! pas encore, s'écrie-t-il.

— Que voulez-vous dire?

— Ah! ah! ah!

Ces trois exclamations sortirent de la poitrine du général, comme si tout le poids de ses incertitudes s'échappait par ces soupirs exaltés. Il posa la cassette sur la table, il posa son poing fermé sur cette cassette, et, tres-

saillant d'une joie terrible, il dit à la duchesse en la regardant avec triomphe :

— Et maintenant, Madame, où est mon fils?

— Monsieur..... Monsieur..... vous êtes un infâme..... Ma cassette..... Ah! vous en répondez..... Vous m'avez frappée.... vous êtes un lâche.... Cette cassette... cette cassette est à moi... rendez-la-moi.

— Où est mon fils, Madame?... où est-il?

— Ah! ah! je la veux... Au secours! à moi! au secours!

A ces cris de madame d'Avarenne, le gouverneur, les officiers, M. de Lussay, entrèrent en tumulte. La duchesse était à genoux sur le parquet. A l'aspect de tout ce monde, elle se releva soudainement; et, s'adressant au gouverneur, elle lui dit :

— Monsieur! Monsieur! arrachez-moi à ce misérable! arrachez-moi à ses violences. Oui, Monsieur, ces papiers sont à moi, cette cassette est à moi; j'ai conspiré, je suis coupable, emmenez-moi, faites moi juger, tuez-moi; je me mets sous votre protection.

— L'attitude du général était si menaçante, que le gouverneur et les officiers mirent l'épée à la main. Jean se prit à rire avec mépris.

— Lussay, dit-il froidement, allez chercher un caporal et deux hommes pour reconduire ces messieurs chez eux.

— Général, dit le gouverneur, vous répondrez de ce qui arrivera; le peuple nous attend, mais il ne nous attend pas seuls. Il sait que nous sommes venus réclamer ici une femme, émigrée française, qui a conspiré contre lui, il l'attend.

— Pour l'égorger, dit le général. Emmenez-la.

— Vous m'insultez, dit le gouverneur. Cette femme sera jugée, équitablement jugée; je la protégerai contre le peuple aussi bien que contre votre violence.

— Emmenez-la, répéta le général; voici les preuves de son crime, ajouta-t-il en tendant au gouverneur les papiers qu'on avait tirés de la cassette.

Madame d'Avarenne était anéantie; à son

tour elle ne savait que dire ni que résoudre ; elle se leva enfin.

— Monsieur, dit-elle au gouverneur, prenez ces papiers, prenez cette cassette et sortons.

— Je garde la cassette, dit le général.

— Elle m'appartient, dit la duchesse. Le général d'Aspert veut sa part du pillage.

— Ce coffre vaut bien un louis : en voilà dix, reprit le général.

— Vous ai-je prié de me l'acheter, repartit madame d'Avarenne ? et savez-vous si aucun prix peut le payer ?

— Ce qu'il renferme est donc bien inestimable ?

— Il y a donc un secret à cette boîte, dit le gouverneur ?

— Si vous voulez, dit le général, nous allons le voir ensemble ?

— Non ! non ! s'écria madame d'Avarenne en s'élançant vers le gouverneur ; ce sont des secrets de famille, rien qui vous intéresse, je vous le jure.

— Ce sont peut-être de nouveaux renseigne-

mens sur le complot , dit le gouverneur en remettant son épée dans le fourreau. Général, excusez ma vivacité , nous allons procéder à la vérification de ces nouveaux papiers.

— Général d'Aspert, reprit vivement la duchesse en se retournant vers lui : Jean ! ô mon Dieu ! Jean , je vous en prie , sauvez-moi cette honte !

— Monsieur, dit d'Aspert, je crois être assuré que ces papiers ne concernent que les intérêts privés de la famille de madame, et peut-être de la mienne ; c'est affaire entre nous. Permettez que nous demeurions seuls un instant ; dans une minute je serai à vos ordres.

En disant ces paroles, le général avait quitté la table sur laquelle la cassette était posée, et il accompagnait le gouverneur jusqu'à la porte de la chambre. Celui-ci insistait pour rester ; le général, moitié poliment, moitié avec rudesse, le forçait à se retirer, lorsqu'un bruit léger se fait entendre derrière eux. Ils se retournent et voient la duchesse qui vient de jeter un paquet de lettres dans le feu de la cheminée. Tous se précipitent ; le général s'é-

lance vers ces lettres ; et la duchesse , avec une intrépidité et une force que le désespoir ou la rage pouvaient seuls lui donner, lutte contre le général.

— Arrachez ces lettres du feu ! crie celui-ci pendant qu'il se débat avec la duchesse.

Mais elle était si acharnée à la défense de la cheminée, qu'il était presque impossible d'en approcher. Enfin d'Aspert la saisit à bras-le-corps, l'enlève, et le gouverneur ne retire du feu que quelques bribes de papiers, reste d'une demi-douzaine de lettres tout au plus. D'Aspert remit la duchesse aux mains des officiers et s'empara de ces lambeaux. La duchesse, l'œil fixé sur chacun de ses mouvemens, suivait avec anxiété la recherche attentive et haletante de quelques mots que Jean découvrait à quelque extrémité de pages :

- « Grandit
- « beau com
- « le prince le ve.....
- « Charles m'interrog
- « sa mère et de son père
- « rien. Il me fait peine

« sieur. Il comprend
 « et malgré les vieu
 « sa raison et sa discrété

Voilà tout ce qui restait du premier billet; du reste, point de date, point d'indication de lieu. La lettre avait été brûlée en travers; il ne subsistait que le commencement des lignes. Le désappointement qui parut sur la figure du général se refléta en satisfaction inquiète sur le visage de la duchesse. Ils échangèrent un regard de haine. Jean prit un second billet; il ne restait de celui-ci que le haut.

Londres, 15 octobre 1796.

« Madame la duchesse,

Jean jette cette lettre avec colère; il en prend une autre qui semblait moins atteinte que les autres, il l'ouvre : tout était dévoré, à l'exception d'un mot et de deux lettres.

respect

ge

La duchesse respira avec force, comme si tout danger était passé; mais, à la joie qui pa-

rut sur le visage de Jean, elle redevint pâle et tremblante. En effet, le général avait trouvé une lettre dont il était resté deux lignes entières.

Il lut avidement :

« Quand il a vu son fils, il l'a embrassé en
« pleurant. Son secret a été sur le point de
« lui échapper; mais il

Dans un coin de ce billet, il y avait encore de conservé :

Gand, 17 juin 1797.

C'était une affreuse agonie que celle de l'espérance de Jean d'Aspert. Il n'eût pas été assuré par les terreurs de la duchesse, que ces lettres concernaient son fils, qu'il l'eût deviné à sa joie; il lui restait deux lettres à examiner; il frémissait de les ouvrir. Il alla vers la cassette, espérant qu'il y restait quelque chose; mais elle était vide. Dans un moment de rage inexplicable, il la prit et la jeta sur le parquet. Tout le monde était muet. Le général revint aux deux lettres; dans l'une la date :

1^{er} novembre 1797.

Dans la seconde, le lieu.

Véronne.

Rien de plus. Il examina de nouveau chaque papier avec la plus minutieuse attention ; pas un mot n'avait échappé à sa première recherche. Il se promena activement dans la chambre en murmurant sourdement. La fatale cassette se rencontra sous ses pas, et, dans la rage de ne pouvoir s'en prendre à personne, il la lança du pied avec une violence incroyable. La cassette passa devant l'ouverture de la cheminée, et le courant d'air qu'elle détermina fit sortir quelques cendres. Ces cendres étaient les restes des lettres brûlées. Le général en voit quelques fragmens voltiger un moment devant lui et se poser devant ses pieds. Par un mouvement machinal, il se baisse pour les saisir ; l'un s'envole à ce mouvement ; un autre qu'il saisit se met en poussière. Cette circonstance l'exaspéra : c'était l'image de ses espérances. Il recommença à marcher, écrasant sous ses pieds avec fureur ces fragmens de papier brûlé parsemés dans la chambre, achevant avec désespoir d'anéantir tout reste de ce qui avait pu l'éclairer et de ce qui lui était si soudainement échappé. Il s'était arrêté, avait pris un

siège, et, le coude appuyé sur le bras du fauteuil, il regarda fixement le parquet. Le silence régnait depuis quelques minutes, lorsque tout à coup la figure du général s'éclaircit d'une joie inconcevable. Le gouverneur s'approche et lui dit :

— Hé bien! général, qu'allons-nous faire?... que décidez-vous?

Mais Jean, immobile, lui fait signe de la main de se tenir tranquille. Il se glisse lentement de son fauteuil, se met à genoux, penche sa tête jusque sur le parquet, et semble dévorer de l'œil une brîbe de poussière noire sur laquelle l'encre a laissé quelques caractères blancs; il retient sa respiration; ses mains étendues semblent commander le silence et l'immobilité; ses lèvres remuent comme celles d'un homme qui épèle; il sourit, son regard s'enflamme, mais la respiration retenue à grand'peine fait voler à quelques pieds la cendre qu'il regarde; il la suit à genoux; elle s'arrête, il semble reprendre son incertaine lecture, et achève un mot; enfin, il répète une phrase à

voix basse ; sa joie devient inexprimable ; elle l'entraîne, il fait un mouvement imprudent ; la cendre s'envole ; il la suit encore ; elle se pose , il approche, il est près de l'atteindre , elle glisse un peu plus loin, il se glisse doucement, craignant de remuer l'air ; il arrive enfin, toujours l'œil fixé sur cette feuille de cendre où tout gît pour lui ; il va reprendre sa lecture : un bruit frappe le parquet, et la cendre, brisée en poudre, disparaît sous le pied de la duchesse.

A ce moment encore, Jean eût poignardé cette femme ; mais il se contient, et, lui rendant son regard de triomphe par un regard où la menace et la joie se mêlaient ensemble, il dit sans s'adresser à elle :

— C'est aujourd'hui le vingt février, n'est-ce pas ?

— Oui, général.

— Madame, dit Jean en se relevant fièrement, après demain je déciderai de votre sort.

Jean avait lu sur la cendre noire ces mots
que l'encre y avait laissés tracés en blanc :

« Nous serons à Rome avec votre fils, le
vingt-un février. »

COMMENTAIRE EXPLICATIF.

I.

10.

III.

Commentaire explicatif.

Nous avons mis en tableaux d'action ce qui s'appelait autrefois, en poétique dramatique, l'avant-scène. Il y a tant de gens qui ont une opinion parfaitement invariable sur la bonne manière de faire une œuvre quelconque, que peut-être on ne sera pas fâché de rencontrer un auteur qui n'en ait point. Peut-être aurais-je mieux fait de laisser dans le tiroir les deux chapitres

qu'on vient de lire, et d'expliquer en quelques mots de préambule la position des divers personnages vis-à-vis les uns des autres. Peut-être valait-il mieux réserver toute cette explication pour le dernier chapitre, conduire tout le drame de ce roman à travers une mystérieuse fatalité qui aurait éclaté à la fin, comme une bombe de M. Ruggieri, et qui eût éclairé d'un jour sinistre tous les personnages et toutes les intrigues de ce drame. Vous trouverez de par le monde des hommes toujours prêts à critiquer avec rage le parti littéraire que vous aurez pris pour mille raisons dont vous ne vous doutez pas. D'abord, parce que vous n'avez pas suivi leur parti politique, ou que vous n'êtes pas de la même communion religieuse. Ceci se voit encore en 1834. Il y en a qui vous méprisent, parce que vous êtes myope et que vous ne les avez pas vus un jour qu'ils avaient un habit neuf; d'autres vous trouvent un écrivain ordurier, parce qu'une nuit, vous les avez reconnus dans la rue, ivres, battant les murs et rêvant qu'ils battaient le guet. Celui-là vous hait parce que vous savez

qu'il a une fausse dent ; celui-ci, parce que vous ignorez qu'il est gentilhomme ; l'un vous tient pour plagiaire si vous avez trouvé avant lui une idée qu'il eût pu trouver ; l'autre vous traite d'ignorant, si vous avez le malheur de savoir ce qu'il pensait à apprendre ; j'en connais qui déchirent un livre, parce que vous les avez éclaboussés en fiacre, et quelques uns vous appellent un sot, parce que vous portez des gants jaunes. Ce que je dis ici n'est pas pour moi, mon Dieu, pour moi qui ne porte point de gants jaunes, qui ne vais point en fiacre, qui ne sais rien, qui rentre de bonne heure, et qui n'écris point mes opinions politiques. Mais enfin il peut exister une raison que je ne connais pas, qui éveillera la bile endormie de quelque aristarque, et qui me vaudra quelque haute leçon de littérature, quelque dure réprimande sur mon œuvre. Il y aura peut-être quelqu'un qui me demandera s'il y a quelqu'un qui s'occupe de ce livre ; il y a peut-être quelqu'un, dis-je, qui me demandera pourquoi j'ai composé ce roman comme il est composé ? pourquoi j'ai préféré cette ma-

nière à une autre ? Si je leur répondais que je n'en sais rien, sans doute ils me mépriseraient davantage, et pourtant cela serait vrai. Car qui sait quelque chose à l'époque où nous vivons ? qui peut répondre qu'une chose est bonne ou mauvaise ? qui oserait écrire au bord d'un chemin : Voici la vraie route. Et ce que je dis ne s'applique pas seulement à la littérature, je le dirais volontiers de la politique, de la législation, de la morale. Depuis un demi-siècle, tant d'idées ont été éprouvées, et n'ont amené aucun résultat puissant et durable, qu'il n'est pas une chose de celles qu'on a détruites, qu'on n'ait quelquefois l'envie de regretter. L'impudente aristocratie du milieu, parvenue depuis trois ans à monopoliser le pouvoir législatif, la justice criminelle, l'administration départementale ; cette noblesse de cens, qui est seule député, juré, membre du conseil de département, ne vous a-t-elle pas quelquefois fait regretter au fond de votre cœur la hautaine aristocratie de l'ancien régime ? Et cependant oseriez-vous y retourner ? La vénalité des charges est absurde : mais la véna-

lité des gens du roi destituables à volonté n'est-elle pas odieuse ? Les immunités du clergé, sa richesse, ses exigences, n'étaient-elles pas insupportables ? l'abandon de toute religion, cette existence du culte incertaine, annuelle et votée à chaque session, comme la dépense d'un pont ou d'un égout, n'est-elle pas aussi déplorable ? Les corporations n'étaient-elles pas contraires à tout esprit de progrès ? La loi contre les associations ne réduit-elle pas l'homme civilisé à sa force individuelle ? L'éternité et l'indissolubilité du mariage n'ont-elles pas amené d'odieux désordres ? mais le droit de divorce n'a-t-il pas fait naître d'horribles scandales ? La règle des trois unités a créé les tragédies de d'Avrigni et de Royou ; le mépris de cette règle nous a valu Charlotte Corday et mille drames stupides ; le vers de Racine avec sa césure sévère et sa chasteté d'expression a eu le vers Viennet pour héritier, et la libre allure de Molière a été invoquée pour faire un *spectacle dans un fauteuil*. Où sont donc la littérature, la morale, la législation ? le bien social dans tout cela ? Dans le juste-milieu, cela

peut être? Pouah! fi du juste-milieu! l'échantillon qu'on nous en donne est à soulever le cœur. Que faire? que dire donc? quelle route à suivre? Hélas! faire ce que j'ai fait, jeter sa plume au vent et suivre le chemin où elle nous mène: le hasard est plus sage que les hommes. Et puis, ne nous y trompons pas, nous ne serons ni les ouvriers ni les architectes du nouvel édifice social. Encombrés que nous sommes des ruines des siècles passés et des institutions tombées, nous bâtissons au hasard quelques huttes avec des débris, misérables demeures qui ne vivront pas plus que nous; nous trions quelques matériaux, nous essayons quelques institutions de vingt-quatre heures, sans foi de nos œuvres, car nous sentons encore que le sol tremble, et nous avons peur d'être écrasés par la chute de ce que nous avons élevé. Que quelques hommes, çà et là, aient encore ou aient déjà des convictions puissantes et inébranlables, ce sont des exceptions: le siècle doute, il cherche, il tâtonne, il essaie. Voilà pourquoi j'ai commencé ce roman comme je l'ai commencé.

Maintenant revenons à nos héros.

Le lendemain de la scène que nous venons d'écrire, un homme et un enfant entrèrent à Rome par la porte du Peuple. Cet homme fut arrêté et mené devant le général d'Aspert. Cet homme était une espèce de domestique qui, en se voyant en face d'un général républicain, s'imagina qu'il allait être immédiatement mangé. Aussi le général n'eut-il pas long-temps à attendre pour lui faire avouer tout ce qu'il désirait savoir. Alors il comprit la résistance de la duchesse ; mais, ne voulant pas se prêter à ses desseins, il se rendit près d'elle, et voici l'explication qu'ils eurent ensemble :

— Maintenant, Madame, lui dit-il, je connais vos projets, et je sais pourquoi vous vouliez si bien me cacher l'existence de mon fils. Votre homme de confiance m'a tout dit, ou plutôt il m'a tout fait deviner, car il est de bonne foi dans votre tromperie, et croit véritablement vous amener le fils du prince. En effet, quitter son amant à Paris, en prendre un autre au bout de six jours, et faire croire au premier que le fils du second lui appartient,

cela n'est pas impossible, et cela peut réussir, et véritablement cela a réussi. Je comprends aussi que cela put être d'un grand intérêt pour vous, quand le prince tenait le rang le plus élevé de l'État; mais, aujourd'hui qu'il traîne son exil de cour en cour, deviez-vous persister dans une entreprise qui m'enlevait mon fils sans satisfaire votre ambition ?

La duchesse se tut un moment, puis, après un instant de réflexion, elle répondit à Jean :

— Écoutez-moi, Monsieur, vous avez découvert un secret qui sans doute n'a plus de confident, car Honorine, cette femme de chambre qui m'avait accompagnée à Spa, a été arrêtée aussitôt après mon départ de France, et je ne doute pas que le crime de m'avoir servie ne l'ait envoyée à l'échafaud. La véritable naissance de Charles, c'est le nom que j'ai donné à votre fils, est un mystère pour tout le monde; mais sa naissance supposée est connue de beaucoup de personnes. Le prince n'en doute pas, et mon père lui-même y croyait. Quant à cet enfant, il ne sait rien. Je vous estime assez, Monsieur, pour être

franche avec vous : la manière indigne dont je vous ai traité hier est , vous pouvez m'en croire , la plus grande preuve de cette estime.

Le général sourit à cette déclaration ; la duchesse ajouta :

—Oui, Monsieur , elle en est la plus grande preuve ; car , lorsque je vous accablais de dédains et de mépris injurieux , je n'ai pas douté un moment que je ne fusse en sûreté dans vos mains ; je n'ai pas craint une minute que vous eussiez la pensée de livrer à l'échafaud la femme que vous avez aimée , la femme qui s'est donnée à vous.

Le général rougit , soit qu'il n'eût pas eu dans le cœur toute la générosité qu'on lui attribuait , soit plutôt qu'il comprit combien la duchesse était faite pour le dominer par la hardiesse de son ame et l'audace d'un caractère décidé , et qu'il fût honteux de cette domination. Cette pensée lui inspira celle de se mettre en garde contre tout ce que pourrait lui proposer la duchesse ; et , comme il gardait le silence , elle continua :

—Je serai franche , je vous l'ai dit , et , pour

vous montrer à quel point je veux l'être, je vous demande sans détour de me laisser votre fils.

— Pour qu'il continue à jouer le rôle qu'il a commencé? dit d'Aspert.

— Pour cela, Monsieur, dit la duchesse.

— N'y comptez pas, dit sévèrement le général; il y a, pour que je m'oppose à ce projet, des raisons dont la moindre me ferait le plus méprisable des hommes, si je ne l'écoutais; et d'abord cet enfant est mon fils, et je ne l'abandonnerai pas.

— L'abandonner, dit la duchesse avec impatience; est-ce que vous le mettez aux Enfants-Trouvés? vous lui faites une condition meilleure, voilà tout.

— Mon fils ne doit rien devoir qu'à son père, dit le général.

— Admirable cadeau que vous lui ferez là! Voyons, j'entre dans vos idées, je me mets à votre place; je suis mariée, j'aime mon enfant, j'ai toute la tendresse bourgeoise possible pour lui. On me le demande pour le faire passer pour bâtard d'un prince; j'ai de bonnes idées de

morale ; je refuse , je veux que mon enfant porte un nom légitime, si petit qu'il soit ; c'est bien, c'est très-bien, ça se conçoit à la rigueur. Mais celui-ci est bâtard : il le sera de vous, comme il peut l'être d'un prince. Sera-t-il plus heureux de l'être de vous ? Voyons ; vous êtes général, je veux bien ; mais la guillotine est votre bâton de maréchal, à vous autres ; mais vous pouvez être tué tout bonnement par une balle autrichienne. Avez-vous une fortune à laisser à cet enfant ? vous en aviez une petite, je le sais. Quelle fortune ? une fortune saisissable, qui lui sera disputée par des collatéraux. Vous n'avez pas d'or, d'argent, vous n'avez pas volé ; votre parti n'est pas pillard : vous ne devez pas l'être, vous. Que deviendrait cet enfant si vous mouriez ?

Le général ne savait trop que répondre à tous ces raisonnemens. Il n'avait pas l'habitude de discuter les sentimens honnêtes ; il agissait d'après leur impulsion, croyant tout ce qui est bien, raisonnable et même profitable. Il ne se sentait pas la force de rétorquer un à un les argumens de la duchesse, il

n'y avait en son ame qu'un cri qui lui semblait une réponse péremptoire à tout. Ce cri, ce fut :

— Mais, Madame, c'est mon fils, je l'aime.

La duchesse fit un geste d'impatience, et reprit :

— Vous l'aimez pour vous, c'est votre satisfaction personnelle que vous décorez du nom d'amour paternel. Eh ! mon Dieu, ne faites pas des hauts-le-corps si convulsifs ; croyez-vous que ce sentiment si pieux soit souvent autre chose qu'un égoïsme patriarcal ? c'est un sentiment de ressource pour les gens qui sont à bout de leur cœur. Tenez, je me souviendrai toujours du marquis de Bréfort. Cet homme avait trente ans, il était riche comme une tonne hollandaise, bien fait, avait eu des succès d'esprit, beaucoup de femmes, et de très-difficiles ; il était homme de courage, et avait eu du bonheur dans plusieurs duels : c'était un homme usé, fatigué, abimé du monde. Un jour qu'il voyait mon intendant embrasser son fils, il s'écria devant moi : Ah ! voilà le bonheur ! voilà le vrai bien qui nous attache à la vie. Il

se maria : pourquoi ? pour créer des êtres heureux ? eh non ! pour avoir quelque chose à aimer, à protéger, à élever ; car il aimait ses enfans, il les a parfaitement élevés ; il s'est occupé d'eux, mais, par rapport à lui, pour ne plus s'ennuyer ; il s'est fait père pour être quelque chose en ce monde ; eh bien , vous faites comme lui, pis que lui ; car il donnait à ses enfans un nom, une fortune, un état, et vous voulez, vous, ôter au vôtre tout cela.

D'Aspert entendait un langage si étourdissant et si subversif de toutes ses idées, que, ne sachant comment se défendre, il prit le parti d'attaquer, ce qui en toutes choses, guerre et discussion, est toujours plus facile.

— Eh quoi ! Madame, dit-il, vous parlez d'égoïsme, de sentiment personnel ? Il me semble que, si ce reproche peut s'adresser à quelqu'un, c'est à vous qui prenez cet enfant comme un instrument d'intrigues, et qui comptez en tirer profit, je ne sais comment, mais dans un but assurément qui vous intéresse plus que lui.

— Sans doute, dit la duchesse ; mais moi je

ne fais pas étalage d'amour maternel ; je ne dis pas avec des poses tragiques : C'est mon fils, je veux mon fils, il me faut mon fils. Je vous dis : Voilà ce que je veux faire pour Charles. Cela est-il meilleur que ce que vous pouvez lui offrir?... Oui. Alors c'est moi qui l'aime le mieux.

Le général se sentit encore plus embarrassé ; et, au lieu de se tenir dans ses droits inexpugnables de père, il saisit avec empressement l'apparence d'une question discutable pour répondre à la duchesse.

— Mais, Madame, en vous concédant tout ce que vous disiez tout à l'heure, c'est-à-dire tout ce qui est le vrai fonds de votre discours, qu'il est bien de renier son fils, s'il doit y gagner quelque chose, il reste toujours la question de savoir s'il y gagnera ce quelque chose. La révolution n'a-t-elle pas détruit tous les avantages qu'il eût pu trouver autrefois à passer pour le fils d'un prince ?

— La révolution, s'écria la duchesse ravie d'avoir attiré le général sur ce terrain où il ne s'agissait plus pour ainsi dire entr'eux que

d'une balance de chiffres, la révolution a porté les espérances de cet enfant plus haut qu'elles ne fussent jamais allées autrefois. Vos crimes ont ouvert le trône à un prince qui n'y devait pas monter. Vous n'avez laissé qu'une tête entre lui et la couronne de France; cette tête est forte, sans doute, mais elle mène un corps malade et qui s'usera bien vite, et alors Charles ne sera plus un fils de prince, mais un fils de roi.

— Quand cela ? dit d'Aspert avec amertume et dédain.

— Quand l'Europe aura réduit le parti de sang qui décapite la France; quand les rois légitimes auront repris ce pouvoir que la faiblesse de Louis XVI leur a seule fait perdre.

Ce qui, selon la duchesse d'Avarenne, devait lui faire gagner la cause la lui fit perdre. Elle entama le général sur un point où il était de pierre et d'acier. Elle lui dit que le parti de la révolution pouvait être vaincu, ou que la royauté reparaitrait en France. Le général républicain fut plus fort en raison et en sentiment d'amour pour la république, que le

père ne l'avait été pour son fils, et il répondit :

— Est-ce vous, Madame, qui pouvez conserver encore de pareilles illusions? le retour des rois en France! autant vaudrait demander la résurrection des morts. Que vous ayez cru cela un mois ou deux après votre émigration, cela se pouvait; mais aujourd'hui ne voyez-vous pas tout ce qui s'élève entr'eux et, nous? il y a là trop de haine arrosée de sang, pour que la France et ses anciens maîtres puissent jamais se rapprocher.

— Comment! s'écria la duchesse, c'est vous qui en êtes encore à ces folies? vous, en 1798? mais, mon Dieu, ne voyez-vous pas que c'est une chose finie que la république? il n'y a plus un homme de sens qui en veuille. Pauvres gens qui avez cru établir la liberté en tuant et en pillant l'aristocratie, et qui n'avez pas vu que vous en faisiez une nouvelle avec les dépouilles de l'ancienne! Mais, général, il n'y a pas un caporal devenu adjudant-général qui ne soit fatigué d'être à la discrétion d'un caprice populaire; il n'y a pas un fermier devenu proprié-

taire du bien de son maître qui n'appelle à grands cris la cessation du désordre où il s'est enrichi. Cet ordre, ce repos, est-ce le Directoire qui les donnera ? Non, général, non, mais l'existence du Directoire est le plus sûr symptôme de la royauté ; ce sont les laquais qui s'amuseⁿt au château, en préparant le retour des maîtres. Ne voyez-vous pas qu'ils portent déjà les bas de soie et l'habit brodé ? ils ont un palais, ils reçoivent, ils ont cercle, ils tiennent cour ; seulement ils font rire d'eux, parce qu'ils sont empruntés et gauches ; le ridicule les tuera, et la France demandera de bons acteurs, les premiers rôles, la véritable royauté avec sa vraie grandeur ; cela se voit, cela se sent, cela se respire.

D'Aspert ne crut point sans doute aux prophéties de la duchesse, car il haussa les épaules sans répondre. La duchesse, après avoir attendu un moment, s'écria :

— Comment ! vous ne comprenez pas cela ! ah ! je ne vous croyais pas si peuple !

Ce mot irrita d'Aspert. Aujourd'hui que l'égalité s'est établie assez avant dans la société

par l'abaissement des grands et l'exhaussement des petits, ce mot ne semble pas une injure propre à irriter la colère d'un homme comme d'Aspert; mais, à cette époque, les insolences de la noblesse s'agitaient encore dans ce déluge de sang où on croyait les avoir noyées; et, lorsque quelques unes revenaient à la surface et surnageaient aux yeux des puissans d'alors, ils y posaient le pied pour les enfoncer et les achever.

— Peuple! reprit le général; oui, Madame, je suis peuple et je m'en fais gloire; et c'est parce que je suis peuple et que vous me méprisez, que je ne veux pas que mon fils soit élevé à mépriser son père.

— Vous êtes fou, Jean, dit la duchesse en se radoucissant un peu; ce que je vous propose est pour son bonheur.

— Bonheur ou non, reprit d'Aspert s'entêtant à son idée pour n'avoir pas à la défendre; bonheur ou non, c'est mon fils, il restera mon fils et peuple.

— Mais c'est le mien d'abord, Monsieur, dit la duchesse avec hauteur, et, quels que

soient vos droits sur lui, les miens, bien que je ne puisse les avouer publiquement, sont au moins reconnus par une longue possession, par le témoignage de beaucoup de gens; les vôtres, Monsieur, ne peuvent être que ceux de la violence.

— Hé bien! Madame, nous plaiderons.

— Plaider! dit madame d'Avarenne, y pensez-vous! me déshonorer!

— Vous déshonorer! dit Jean; comment l'entendez-vous; est-ce parce que l'on apprendra ce qui est? Alors, pourquoi l'avez-vous fait?

La duchesse se tut; elle attachait une trop grande importance au projet qu'elle avait conçu pour l'abandonner par colère, ou impatience. Elle tenta un autre moyen.

— Écoutez, Jean, dit-elle au général, ne vous emportez pas. Hé bien! c'est un service que je vous demande, c'est un sacrifice que j'attends de vous: laissez-moi votre fils, et ce service, je le reconnaitrai comme il vous plaira. Si vous êtes assez aveugle pour croire au maintien de ce qui est, les restes de ma fortune

sont à vous ; s'il arrive au contraire, ce que je prévois, l'avancement le plus rapide dans la carrière que vous parcourez...

Le général n'avait pas compris tout de suite, car sans cela il eût arrêté madame d'Avarenne à la première phrase ; mais, lorsqu'il vit où elle en voulait venir, il s'écria violemment :

— Vous avez voulu me voler mon fils et vous me proposez de me l'acheter ! mais pour qui me prenez-vous donc, Madame !

Madame d'Avarenne vit bien que d'Aspert était en selle sur une idée fixe, celle de garder son fils. Elle se sentait assez de supériorité d'esprit pour forcer Jean à avouer qu'il avait tort, qu'il n'aimait pas son fils aussi bien qu'elle, qu'il valait mieux faire pour lui ce qu'elle proposait ; mais, cela posé, cela gagné, il détruisait tout par ces mots :

— C'est mon fils ! je veux mon fils ! suivant en cela un instinct du bien, plus fort que toute l'adresse des sophismes de la duchesse.

Le cœur de d'Aspert était comme ces jeunes tortues qu'un voyageur emporte avec lui, bien loin du rivage ; qu'il isole, qu'il pose sur le sol,

la tête du côté de l'intérieur des terres ; et qui, dès qu'elles sont libres , se retournent , et , par un instinct surprenant , regagnent la mer , leur patrie et leur asile. Le voyageur peut , tant qu'il veut , les reprendre , les emporter plus loin , les poser dans une autre direction , les faire tourner vingt fois sur elles-mêmes : les pauvres bêtes ne se défendent point ; mais , dès qu'elles ne sont plus dans la main ou sous la main qui les tient , elles regagnent leur océan à petits pas , mais incessamment. Il en était ainsi de Jean , et la duchesse ne tenta plus de remporter une victoire qu'un quart d'heure de réflexion eût détruite. Elle se résolut sur-le-champ , et en femme habile et délibérée , à faire le mieux possible le sacrifice nécessaire. Elle dit à Jean :

— Hé bien ! Monsieur , puisque vous voulez votre fils , gardez-le ; mais c'est votre fils et non le mien que vous voulez sans doute ; il serait le fils d'une vachère que vous l'aimeriez autant que s'il était celui d'une reine.

— Assurément , dit Jean croyant donner par cette réponse une haute idée de ce qu'il en-

tendait par amour paternel et dignité de citoyen.

— Hé bien! alors, reprit madame d'Avarenne, donnez-moi votre parole d'honneur de ne lui dire jamais le nom de sa mère; n'oubliez pas ou apprenez que depuis j'ai eu une fille de M. d'Avarenne, et que je dois ce mystère à son avenir, à sa réputation. Jurez-moi que Charles ignorera toujours le nom de sa mère.

— Je vous le jure, dit d'Aspert content de céder quelque chose à cette femme à laquelle il avait tout refusé. Je vous jure qu'il ignorera toujours qu'il est votre fils. Croyez que je ne veux en rien blesser votre réputation et que je ferai tout ce que vous exigerez pour la mettre à l'abri.

— C'est bien, c'est bien, dit la duchesse en l'interrompant avec impatience. Mais la disparition de cet enfant dont il faut que j'annonce la mort à ceux qui le croient le fils du prince, cette disparition, dis-je, si elle coïncide avec la découverte que vous auriez faite de votre fils, l'âge de l'un et de l'autre qui se trouverait le même, la mort de mon fils suivie de la ré-

surrection immédiate du vôtre , tout cela pourrait faire naître des soupçons , amener des conjectures qui peut-être trouveraient à l'Étang un commentaire suffisant pour devenir claires aux yeux de beaucoup de gens ; on rapprocherait les dates et tout serait bientôt découvert. Promettez-moi donc de ne pas dire sur-le-champ à votre fils ce qu'il est et de ne confier votre secret à personne. Prenez Charles d'abord comme un orphelin recueilli et élevé par vous, et, plus tard, lorsque vous aurez pu le rajeunir de quelques années , comme s'il était né dans l'Inde ou dans l'un de vos voyages, dites-lui seulement ce que vous êtes pour lui. Quant à sa mère, elle doit être morte pour cet enfant, car il est mort pour elle. Il me semble que je vous demande assez peu pour tout ce que vous m'ôtez ; ne le ferez-vous pas ?

Le général ne répondit pas tout de suite ; il réfléchit long-temps ; il pensa que les précautions que la duchesse prenait pour elle le serviraient pour la sûreté de son fils. Il comprit que, dans la vie errante qu'il mènerait, il serait souvent forcé de se séparer de son enfant ;

que, dans ces circonstances, la seule assurance que Charles était son fils le désignerait trop aisément à des gens qui pourraient vouloir l'enlever pour lui faire jouer son premier rôle ou le faire disparaître tout-à-fait. Il consentit et dit :

— Je vous donne ma parole, Madame, de faire passer Charles pour le fils d'un ami tué, il y a quelques mois. Cet ami avait un fils du même âge que le nôtre, et personne ne s'étonnera qu'il me l'ait confié. Du reste Charles ne saura rien de ce qui le concerne qu'à l'âge où il pourra se protéger lui-même contre les embûches qu'on peut lui tendre.

La duchesse se mordit les lèvres, preuve qu'elle avait conservé quelque espérance sur cet enfant ou fait quelque projet pour ou contre lui.

— Il en sera comme vous voudrez, dit la duchesse, pourvu que je ne sois plus pour rien dans son existence ni dans la vôtre. Et maintenant que demandez-vous de moi ?

— Vous serez dans huit jours à Naples, Madame, et vous serez en sûreté. Permettez-moi

de vous souhaiter tout le bonheur que je vous désire.

Le général voulut prendre la main de madame d'Avarenne qui la retira et lui fit un geste pour l'éloigner. Le général la salua et quitta la chambre. Elle le regarda sortir, et, dès qu'elle fut seule, elle ne put s'empêcher de dire avec un mouvement violent de colère :

— Ah! comment ai-je pu coucher avec ça!

C'est que la libertine était éteinte et que l'intrigante commençait.

Le lendemain, au moment où la du chesse partait secrètement pour Naples, le général reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à Terracine pour y rendre compte de sa conduite dont les autorités de Rome avaient cru devoir se plaindre au général en chef. Lussay l'accompagna; sa femme le suivit. Avant de partir, d'Aspert confia son fils à Durand, son domestique de confiance.

— Voici, lui dit-il, le fils du capitaine Dumont qui a été tué il y a quelques jours.

— Tiens, dit Durand, c'est l'enfant qu'on

a arrêté avec un vieux domestique à la porte du Peuple et par votre ordre.

— Oui, répartit le général; j'avais pris cette précaution parce que ces misérables Romains en veulent aux Français, et qu'un enfant et un vieillard étaient une proie digne d'eux. Écoute bien : Tu le remettras au sergent Bazil qui viendra le prendre demain pour le conduire en France.

— C'est drôle! dit le domestique, on avait raconté que le fils de ce pauvre capitaine avait disparu au moment de la mort de son père.

— Tu vois, dit d'Aspert, qu'il est retrouvé.

Le général connaissait le fait de cette disparition; il avait même quelques raisons de croire que le fils de Dumont avait été tué par des partisans, et cet événement s'accordait trop bien avec ce qu'il voulait faire pour son propre fils, pour qu'il n'en profitât pas.

Nous apprendrons plus tard comment s'accomplirent les projets du général et ce que devinrent le véritable fils du capitaine Dumont et l'enfant que d'Aspert mit à sa place, et auquel il donna un nom qui ne lui appartenait pas.

1815.

IV.

1815.

UN soir du mois de mars 1815, trois personnes étaient assises au coin du feu, dans un assez bel appartement de la rue Saint-Henri; un silence complet régnait dans la chambre, sans doute parce qu'il s'y trouvait aussi un malade : une femme était au lit et dormait d'un profond sommeil. Cependant, à bien observer l'attitude des personnes qui entouraient

la cheminée, ce silence venait de ce que chacune d'elles semblait préférer s'entretenir plutôt avec sa pensée, qu'engager une conversation avec les autres. Ces trois personnes étaient le lieutenant-général, comte d'Aspert, le chirurgien-major d'armée, baron Lussay, et Henriette Lussay, sa fille; la femme malade était madame Lussay, cette Louise que d'Aspert avait aimée, et dont Honorine avait raconté autrefois la singulière histoire à madame d'Avarenne.

Le général d'Aspert était sombre, soucieux comme un homme tombé d'un passé magnifique dans un présent inquiétant, et auquel l'avenir n'ouvre aucune espérance. Lussay tisonnait en souriant, en s'adressant à la flamme, comme un homme qui se voit disserter devant le public, qui pérorer, démontre, entraîne, finit par convaincre et s'applaudit de sa victoire et du talent qu'il lui a fallu pour la remporter. Henriette était rêveuse, inquiète; une pensée particulière la dominait. Mais il semblait qu'elle eût peur de cette pensée, car, à plusieurs fois, elle secoua la tête comme pour l'en chasser; à plusieurs fois, elle se leva pour

arranger sur la cheminée les porcelaines et les flacons qui étaient à leur place ; à plusieurs fois elle alla jusqu'au lit de sa mère et la regarda dormir. Cependant , à peine avait-elle attaché ses yeux sur ce visage souffrant et immobile , que son regard redevenait fixe , arrêté , perdu , et comme scellé à un fantôme qui se dressait devant elle partout et à propos de tout. Alors elle s'arrachait encore à cette fascination de sa propre pensée par un nouveau mouvement brusque et comme plein d'effroi. Enfin elle se résolut à chercher dans une occupation qui ne lui laissât pas la liberté de réfléchir un asile contre cette étrange persécution. Elle s'approcha d'une bibliothèque fermée qui occupait un des angles de la chambre ; elle parcourut l'inscription dorée au dos des volumes , mit le doigt sur quelques uns , puis les abandonna. Elle toucha Clarisse Harlowe , Paul et Virginie , Estelle et Némorin ; et les repoussa l'un après l'autre. Elle finit par s'arrêter à un volume de Racine. Elle l'ouvrit au hasard : c'était Phèdre , c'était le premier acte , c'était la scène de Phèdre et d'Œnone , où la fille de Minos , obsédée de la

divinité qui la consume, parle au hasard de tout ce qui aima fatalement dans sa famille; de sa mère, de sa sœur, victimes comme elle, plutôt d'une destinée implacable que d'un amour humain. Henriette parcourut cette scène et rejeta le livre presque avec colère. Enfin, elle trouva dans un coin les voyages de Levailant. Elle s'en empara avec empressement. Des détails de navigation, de marches, de combats avec les sauvages et les bêtes féroces, aucune des pensées pour ainsi dire du monde civilisé, c'est ce qui convenait sans doute à Henriette. Elle prit sa place près du feu, et se mit à lire au premier endroit où le livre s'ouvrit. Elle n'y prenait pas assurément grand intérêt, mais enfin elle saisissait le sens des mots, et se forçait à être attentive. Tout à coup son œil se tendit sur la page; elle dévora un passage assez long, la bouche à demi ouverte; et, quand elle eut fini de lire, sa main et son livre tombèrent ensemble sur son genou; elle laissa échapper ces mots :

— C'est donc vrai!

Et se replongea dans sa profonde méditation.

Cependant, si vous aviez pu lire ce passage par dessus l'épaule de la jeune fille, comme nos peintres s'amuse à peindre Méphistophelès assistant aux rêveries de Marguerite, et les épiaut, vous auriez cherché vainement pourquoi cette attention, pourquoi ce mot, pourquoi cette préoccupation. Le passage de Levailant était celui où il raconte que, surpris par des cris plaintifs et désespérés, il s'approcha d'un buisson, et aperçut une souris qui se débattait sous le regard d'un serpent, tournant, reculant, s'agitant, mais ramenée comme par un lien de fer à tomber dans la gueule béante du reptile.

Dans cet endroit, Levailant rapporte encore qu'une fois, longeant une espèce de marais, il se sentit attirer hors de sa route comme par une attraction aimantée; que, surpris de cet état qu'il prit pour un étourdissement, il regarda à l'endroit vers lequel il se laissait aller, et vit un énorme serpent qui tenait ses yeux ronds et ouverts fixés sur lui. Levailant, averti de cette puissance par le sort de la malheureuse souris, ne détruisit le charme qu'en

tirant sur le serpent les deux coups du fusil double qu'il portait.

Pendant que nous rapportons ces faits, le silence avait continué et la réflexion d'Henriette réagissant sur elle-même, avait sans doute exalté ses pensées à un haut degré ; car, à un léger coup de sonnette qui se fit entendre, elle tressaillit de tous ses membres et ne put s'empêcher de laisser échapper ce mot sourd et comme désespéré :

— C'est lui !

On annonça bientôt M. le baron de Prémitz, et un homme de trente ans à peu près se présenta. Ce baron de Prémitz était un Allemand venu à la suite des armées étrangères; il se disait natif de Prague et descendant de ce grand comte Prémitz, fondateur de la ville, et dont on garde précieusement un soulier dans le musée du vieux château royal. Il était d'une taille élevée, forte plutôt par la vigueur de sa structure que par l'embonpoint; ses cheveux étaient d'un blond charmant, ses traits, purement dessinés, avaient dans leur ensemble un caractère de douceur, lorsqu'il tenait les yeux bais-

sés; mais, lorsqu'il les relevait, la lumière fauve qui s'échappait de sa large prunelle grise semblait éclairer ce visage d'un nouveau jour, le montrer sous un autre aspect; et il prenait alors cette expression inquisitoriale et dominatrice qui épouvante les faibles, et qui va jusqu'à importuner les hommes les plus décidés, qui s'en débarrassent souvent par une querelle. Henriette, en voyant entrer M. Rhodon de Prémitz, devint glacée, et n'eut pas la force de se lever.

— Et bonjour, ou plutôt bonsoir, dit Lussay. Voilà déjà neuf heures; je ne comptais plus sur vous.

Rhodon salua le général et Henriette et répondit :

— J'étais chez ma protégée, et je n'ai pas voulu la quitter avant que je ne fusse assuré qu'elle passerait une bonne nuit.

— Plus bas, plus bas, dit le général, madame Lussay repose et vous allez la réveiller.

— Réveiller une femme endormie de ma main, dit le baron en riant tout haut, non pas, mon cher général, non pas; je lui ai or-

donné de dormir trois heures : elle en a encore pour trente-cinq minutes, et tous les canons de Buonaparté, fussent même ceux de la Moscowa, ne l'éveilleraient pas, soyez-en assuré.

A propos, dit M. de Prémitz, comment va madame de Lussay ?

— Mais comme je veux, dit Lussay; entre moi et ma femme, ce n'est plus une affaire chanceuse. J'exerce sur elle le pouvoir magnétique dans toute sa puissance; elle est somnambule au plus haut degré de clairvoyance, et je sais sa maladie comme si je la voyais.

— Elle ne s'en porte pas mieux pour ça, dit d'Aspert.

— Ah ! dit Lussay, voici notre incrédule. Je vous préviens, mon cher Prémitz, que notre cher général n'est pas de ceux qui croient sans voir... il est plutôt de ceux qui voient sans croire : c'est une belle disposition pour se marier. Imaginez-vous qu'autrefois, il y a bien vingt-cinq ans.... il y a ma foi vingt-huit ans de ça; c'était en 87, il s'était imaginé que j'é-

tais sorcier, et que Louise était possédée du démon. Au fait, il y avait bien de quoi s'y laisser prendre; à cette époque nous étions encore très-peu avancés; nous nous servions de baquets, nous faisons la chaîne, nous avons encore la baguette d'acier. Tout cet appareil magnétique ressemblait assez à un sabbat, d'autant que la réunion de dix ou douze personnes, loin de diminuer l'influence magnétique en la divisant, ne faisait que l'exagérer en la multipliant : mais des études mieux dirigées, et surtout vos excellens conseils, mon cher Prémitz, m'ont ramené dans les bonnes voies.

— Oui, répondit celui-ci en appuyant son regard sur le front d'Henriette, oui, l'influence directe, personnelle, est à la fois plus puissante et moins désordonnée; on arrive ainsi à des résultats qui épouvanteraient l'imagination, s'ils n'avaient une explication facile et précise dans la présence du fluide magnétique non moins puissant que l'électricité. Puisque monsieur se refuse à croire à cette puissance, il devrait nous faire le plaisir d'assister à la séance

que je donnerai demain chez une bonne femme attaquée depuis plus de vingt ans d'une sorte d'aliénation mentale, qui lui fait toujours croire qu'elle est en présence de l'échafaud. Il y aura plusieurs docteurs de l'académie de médecine et des gens de la plus haute distinction : la duchesse d'Avarenne sera un de nos spectateurs.

— La duchesse d'Avarenne ! s'écria le général.

— Vous la connaissez ? dit Prémitz.

— Oui et non, répondit le général ; elle a des propriétés dans notre département, et voilà seize ou dix-sept ans que je l'ai rencontrée à Rome.

— A Rome, dit Prémitz, où son père fut assassiné par les républicains, ainsi qu'un enfant qu'elle élevait, et où elle-même n'échappa que par miracle à la fureur des soldats.

— De quels soldats et de quels républicains parlez-vous ? dit le général avec colère.

— Mais, reprit Prémitz, des soldats républicains français ; et, sans un ancien domestique de sa maison qui la tira de leurs griffes pour

quelque argent, elle aurait probablement été tuée comme son père et cet enfant.

— Et vous répétez cette histoire, Monsieur ! dit le général.

— Ma foi, dit Prémitz, j'ai grand tort de la répéter, car elle la raconte assez souvent pour que tout le monde la sache !

— Hé bien ! dit d'Aspert à Lussay, voilà les gens à qui vous vous êtes donné corps et ame ; qu'en dites-vous ?

— Que voulez-vous, mon cher général ! la duchesse a eu tant à souffrir de la révolution ! elle a bien quelques droits à être injuste et à se plaindre.

— Qu'elle se plaigne, mais qu'elle ne calomnie pas, dit le général ; puis il reprit avec une sorte de tristesse : Ne parlons pas de cela ; nous ne nous entendrons jamais sur ce chapitre, pas plus que sur celui du magnétisme.

— Si l'incrédulité de M. le comte ne tient qu'à un manque de preuves, qu'il vienne demain à deux heures, et il pourra se convaincre par ses yeux.

— Je vous remercie, dit le général ; j'ai, demain à cette heure, une audience du ministre de la guerre, et je ne saurais y manquer.

— Avez-vous encore quelque espoir ? dit Lussay au général, profitant de cette réponse pour tourner bride à leur premier sujet de conversation et en suivre un autre.

— Je ne sais : on a annoncé pour demain le dernier état des officiers prisonniers en Russie, et, si le nom du pauvre Charles ne s'y trouve pas, je crains bien qu'il n'ait succombé dans cette terrible retraite de 1812.

— Et, après cela, vous regrettez encore ce misérable Buonaparte !

— Ah ! Lussay ! dit violemment le général. Puis il reprit : Vous avez raison, c'est moi qui ai commencé... Pauvre Charles, chef de bataillon de la garde à vingt-cinq ans, il eût gagné ses épaulettes de colonel en 1814, si...

— C'était votre fils, M. le comte ? dit Prémitz.

D'Aspert tressaillit.

— Je ne suis pas marié, M. le baron, dit sèchement le général que ce titre de M. le

comte importunait comme une épigramme.

— C'est au moins son fils adoptif, dit Lussay; il le recueillit en Italie où son père, le brave capitaine Dumont, fut tué. Mais j'ai toujours été surpris de l'arrivée de cet enfant qu'on disait avoir été enlevé ou tué après la mort de son père et pendant qu'il venait à Rome réclamer votre appui.

— Il s'échappa des mains de quelques Autrichiens et arriva le jour même où nous fûmes obligés de quitter Rome pour cette affaire de madame d'Avarenne; c'est ce qui m'empêcha de vous en parler alors.

— Ah! voilà maman qui s'éveille, s'écria Henriette.

— Qu'avais-je dit? s'écria Lussay avec transport : dix heures cinq minutes; trois heures de sommeil, pas une minute de plus ni de moins. Il faut être prévenu à un point inouï pour ne pas se rendre à ces choses-là.

D'Aspert s'approcha du lit de madame Lussay et lui dit doucement :

— Hé bien! comment vous trouvez-vous?

— Ah ! ce sommeil m'a épuisée ; j'ai les jambes rompues ! la tête lourde !

— Ce n'est rien , rien du tout , dit Lussay , nous allons dégager ça !

Et, présentant ses mains au front de sa femme, il les en écarta plusieurs fois de suite en secouant ses doigts ; ensuite il les promena depuis le haut du corps jusqu'aux pieds, à un pouce de la couverture en les secouant de même lorsqu'il avait dépassé l'extrémité des pieds, et finit par dire :

— La voilà soulagée, je pense.

— Oui, vraiment, dit madame Lussay, j'éprouve un grand bien-être maintenant : c'est comme un courant d'air tiède qui a emmené avec lui toute cette lourdeur. Je suis bien, très-bien.

Lussay regarda d'Aspert d'un air de triomphe, et celui-ci se détourna avec cette résolution invincible d'un esprit qui ne veut pas croire. Il dit tout bas à Henriette :

— Il finira par tuer votre mère.

— Hélas ! dit Henriette en emmenant le général dans un coin, ma mère dépérit chaque

jour ; mais, comme elle éprouve toujours quelques heures de soulagement après les secours que mon père lui donne, elle croit que c'est là qu'est son salut. Avouez, au fait, que c'est une puissance bien extraordinaire.

— Henriette, dit le général, n'oubliez pas que vous m'avez promis de ne pas vous prêter aux folies de votre père. Avec votre constitution délicate, il vous rendrait folle en quelques jours.

— Folle ! dit Henriette avec un regard inquiet et presque épouvanté. Vous avez raison ; quelquefois je ne sais que penser.

— Hé bien ! Henriette, dit madame Lussay, tu ne viens pas m'embrasser ? Ah ! général, vous faites la cour à mon Henriette, j'en suis sûre, et je ne veux pas le permettre.

— Cinquante-deux ans, vingt-sept ans de service, dix-neuf campagnes, dix blessures et des cheveux gris, ce n'est pas avec cela qu'on plaît, dit le général d'Aspert en souriant à Henriette.

— Ce n'est pas non plus avec cela qu'on déplaît, dit Henriette avec cette confiance d'une

jeune fille qui joue avec une plaisanterie de cœur.

— Et puis, dit Lussay en riant, quand on a été le plus bel homme de l'armée, il en reste toujours quelque chose.

— Comme de la calomnie, à ce que dit Figaro, reprit Prémitz.

Le général fit seule attention à cette réponse qui l'étonna et le blessa, sans qu'il pût cependant y attacher aucun sens précis, car, à vrai dire, la citation venait assez mal à point; il allait en demander l'explication, lorsqu'on sonna vivement à la porte de l'appartement.

— Une visite à cette heure! dit madame Lussay; je ne veux recevoir personne. Vois, Henriette, et fais dire que je ne suis pas visible.

Henriette sortit; mais bientôt après on entendit de la chambre plusieurs voix qui discutaient vivement.

— Non! non! ma chère enfant, disait une voix de femme claire et fringante; non, il n'y a pas de consigne pour moi; je sais que M. de Prémitz est ici, et je veux lui parler; c'est une mission trop importante que celle dont je suis

chargée pour vouloir la remettre à un autre qu'à moi-même.

Et là dessus, madame Bizot entra dans la chambre : c'était une femme de trente ans pleins, brune, rebondie, la bouche rose, les dents étincelantes, l'œil joyeux, de jolies mains, de jolis pieds, très-riche dans toutes les parties saillantes de son corps, petite, affriandant le désir par un tour d'allure leste et souple ; de ces femmes avenantes que l'œil cherche volontiers sous leur robe. Elle ne salua personne en entrant, s'avança vers M. de Prémitz et lui dit :

— Je suis bien indiscrete, bien importune, n'est-ce pas ? mais, entre personnes qui poursuivent le même but, il y a une sorte de connaissance toute faite. Demain vous donnez une séance de magnétisme dont on parle comme d'une chose qui sera miraculeuse ; il faut que j'y assiste, car cela m'intéresse plus vivement que vous ne pensez.

— Madame s'occupe du magnétisme ? dit Prémitz en la regardant sérieusement.

— D'être magnétisée, Monsieur, dit madame Bizot avec un sourire accort et ouvert.

— Oui, dit M. Bizot qui était entré derrière sa femme (M. Bizot était un de ces maris qui entrent derrière leurs femmes, qui se promènent derrière leurs femmes, et qui, en fiacre, se mettent sur le devant de la voiture); ma femme avait des migraines terribles et elle s'est soumise à un traitement qui lui fait le plus grand bien. Elle n'est pas reconnaissable depuis un mois que ça dure; elle n'a plus ces douleurs furieuses qui quelquefois la rendaient maussade.

— Comment! maussade, s'écria madame Bizot.

— Oui, chère amie; maintenant on peut te dire ça; tu devenais insupportable. Puis il alla vers Lussay et sa femme: Bonjour, M. Lussay, bonjour madame, comment va? bien, très-bien, j'en suis ravi. Il revint ensuite vers madame Bizot: Insupportable, c'est le mot, et je bénis ce bon M. Drisson d'avoir entrepris de te guérir; c'est un excellent jeune homme. Bonjour, belle Henriette, bonjour.

— Quel est ce M. Drisson ? dit Prémitz tout bas à M. Lussay.

— Mais c'est le maître clerc du notaire qui demeure en face. Puis il ajouta, en parlant d'un air mystérieux au général : Hé bien, voyez comme madame Bizot est grasse et fraîche n'irez-vous encore les bons effets du magnétisme ?

Le général ne put s'empêcher de lui rire au nez, et Prémitz lui-même se détourna pour paraître demeurer sérieux ; mais, voulant rompre cette confiance de sourires, il s'empressa de dire à madame Bizot qu'il la verrait avec plaisir.

— Et moi aussi, n'est-ce pas ? dit M. Bizot en aspirant une large prise de tabac, car je n'ai jamais vu magnétiser, tel que vous me voyez ; non, le diable m'emporte, c'est vrai. M. Drisson n'est pas encore assez fort pour exercer en public, ça le trouble ; et, quand je suis là, ça ne va que cahin-caha, la migraine redouble et je suis obligé de partir. Une fois j'ai voulu regarder par le trou de la serrure.

— Comment ! s'écria madame Bizot en quittant le lit de madame de Lussay avec laquelle

elle causait , vous avez regardé par le trou de la serrure ! et qu'avez-vous vu ?

— J'ai vu l'adresse du chapelier de M. Drisson, car il avait pendu son chapeau à la clé de la porte.

● Oh ! dit le général en regardant M. Bizot dans le blanc des yeux, c'est que le magnétisme veut de grandes précautions pour arriver à de bons résultats. Tenez, voyez madame de Lussay, elle est bien loin d'en éprouver un si bon effet que madame Bizot, parce que son mari n'emploie pas toutes les précautions de M. Drisson.

M. Bizot regarda Lussay et Prémitz pour savoir ce que cela voulait dire; mais madame Bizot coupa court à la réflexion de son mari en disant :

— M. de Prémitz sait bien que je ne puis aller seule dans une assemblée si nombreuse sans quelqu'un qui m'accompagne, et il consentira à vous recevoir.

— Et puis, ajouta le général, il est bon que M. Bizot s'assure que le magnétisme est une chose très-respectable.

Mais la plaisanterie de d'Aspert était inutile; M. Bizot avait déjà perdu l'envie de comprendre. C'était un homme devenu riche, grâce à une activité commerciale très-distinguée. Il s'était mis à l'œuvre à quinze ans et s'était dit qu'à quarante il se donnerait du repos. A quarante ans, il s'était trouvé possesseur de trois cent mille francs, et, quoiqu'il fût en passe d'augmenter très-rapidement sa fortune, il s'était arrêté nonobstant toutes les réclamations de sa femme qui voyait déjà venir l'équipage et le château. Il s'était voué au repos depuis cette époque; il se reposait obstinément, ne permettant même à aucune idée de lui entrer dans l'esprit, non qu'il en manquât, mais parce qu'il ne voulait pas en avoir. Il n'avait pas d'enfans et ne s'en affligeait point. Il s'était cependant abonné à un journal politique qui, n'ayant non plus aucune idée, entrait parfaitement dans ses goûts. Dix heures et demie venaient de sonner, et le repos du lit approchait; M. Bizot dit à sa femme qu'il était urgent de s'aller coucher, et ils regagnèrent leur second. Madame Bizot, qui avait senti,

sans en deviner la cause , que d'Aspert l'avait presque trahie par ses plaisanteries, lui dit tout bas avec un doux reproche :

— Général , M. Lussay m'a pourtant dit que vous n'aviez pas toujours été l'ennemi des femmes !

D'Aspert s'aperçut que , par haine du magnétisme , il avait été sur le point d'être désagréable à une femme qui ne lui avait jamais fait qu'un aimable accueil ; il lui prit la main et lui répondit pour elle seule :

— Il y a des magnétiseurs qui me font pitié, comme Lussay ; il y en a que je méprise, comme M. de Prémitz , et il y en a que j'envie , et M. Drisson est du nombre.

— Eh ! qui sait , général ? dit madame Bizot en riant à montrer , jusqu'à leurs gencives roses, ses dents d'émail, et faisant vibrer l'éclat de ses yeux dont elle caressait le visage de d'Aspert , qui sait ?

Un moment après, le général sortit, Henriette se retira, et Lussay et Prémitz se mirent à causer. Celui-ci amena la conversation sur les rapports de d'Aspert et de madame d'Avarenne,

et Lussay lui conta ce qui en avait été dit jadis dans le pays : que la duchesse aurait trouvé d'Aspert de son goût. Mais il n'en savait pas davantage; il lui dit aussi l'aventure de Rome, c'est-à-dire ce qui avait eu lieu dans l'émeute; les scènes dont il avait été témoin et qui annonçaient qu'il existait un secret entre la duchesse et d'Aspert, secret que toutefois il ignorait. Prémitz eut l'air de l'écouter à peine, et se retira de bonne heure; mais, au lieu de rentrer chez lui, comme il l'avait annoncé, il s'arrêta dans une maison de la rue Saint-Honoré, et monta jusqu'au cinquième étage. Il frappa à une porte qui fut long-temps avant de s'ouvrir, quoiqu'il répétât ses appels à coups pressés et qu'il parût craindre d'être surpris, à cette heure, dans la maison, à l'étage et à la porte où il se trouvait. On ouvrit à la fin, et Prémitz entra.

UNE SOMNAMBULE.

V.

Une Somnambule.

L'ENDROIT où entra Prémitz était une espèce d'antichambre. Une servante, d'une figure qui touchait à l'idiotisme, lui avait ouvert la porte. L'Allemand s'arrêta dans cette première pièce, et demanda à cette fille si sa maîtresse, madame Divon, dormait. Au moment où elle allait lui répondre, une voix cassée lui cria de la pièce voisine :

— Entrez , entrez , M. Prémitz ; je vous ai vu.

L'Allemand demeura surpris , car la porte était fermée , et , malgré les étranges phénomènes dont il était témoin tous les jours , il y en avait qui surprenaient tellement sa raison , que quelquefois il lui prenait peur des effets qu'il avait obtenus. Il pénétra dans la chambre d'où on l'avait appelé , et dit à une vieille femme qui était dans son lit :

— Ah ! vous m'avez vu ?

— Sans doute , dit cette femme , et vous êtes passé devant la loge rapidement , comme si vous y aviez vu le bourreau. Elle prononça ces mots avec un bégaiement ou plutôt une lourdeur qui avait quelque chose d'hébéte.

C'était vrai , et la surprise de Prémitz fut si profonde , qu'il demeura un instant sans parler. Enfin , après un assez long silence , il dit à cette femme : — Hé bien , vous croyez-vous suffisamment forte pour paraître demain devant une nombreuse assemblée.

— Oh ! dit la vieille femme , ils me guillo-

tinèrent ; bien , bien ! dansons la carmagnole ; parlant toujours comme un crétin dont la langue épaisse n'a pas d'espace pour articuler librement.

— Écoutez-moi , reprit l'Allemand qui l'observait : demain il viendra beaucoup de gens ; les reconnaîtrez-vous d'après le portrait que je vous en ai fait ?

La folle se mit à se balancer vivement en marquant la mesure avec la tête , et à chanter tout bas :

Madame Vêto avait promis

De faire égorger tout Paris ;

Mais son coup a manqué ,

Grace à nos canonniers.

— Assez , dit Prémitz , regardez-moi.

Aussitôt il se mit lui-même à regarder la folle en face , et , par la puissance de ce regard , attachà à ses yeux les yeux égarés de la malade , puis il lui dit :

— Voulez-vous dormir ?

— Je le veux bien , répondit-elle.

— Hé bien , dormez , lui dit-il en lui présentant les cinq doigts unis à la hauteur du front.

Les yeux de la vieille se fermèrent, et M. Prémitz lui parla ainsi :

— Vous souvenez-vous des noms de ceux qui assisteront demain à notre séance ?

Ce sommeil du corps fut comme le réveil de la raison.

La somnambule répéta une vingtaine de noms avec une netteté remarquable de prononciation.

— Vous savez quelles sont ces personnes ?

Madame Divon raconta des particularités assez intimes, et qui s'appliquaient à chacune des personnes qu'elles concernaient, avec une précision dont Prémitz lui-même était sans doute incapable, car il suivait sur un papier ce que lui disait la somnambule, pour voir si elle ne mettait pas quelque confusion dans ses rapports. Lorsqu'elle eut fini, Prémitz ajouta :

— Nous aurons encore quelques personnes : M. et madame Bizot ; puis il apprit à la somnambule ce qu'il savait sur leur compte, et enfin il lui dit : N'oubliez pas surtout ceci : madame la duchesse d'Avarenne et sa fille assisteront à la séance.

A ce nom de madame d'Avarenne, la folle tressaillit et s'écria vivement :

— Comment avez-vous dit? madame d'Avarenne? ah! madame d'Avarenne. Puis elle devint inquiète, triste, épouvantée, et Prémitz lui demanda avec autorité.

— La connaissez-vous?

— Ne me demandez rien, ne me le demandez pas, dit la somnambule en se débattant sous le charme terrible qui l'enchaînait.

Prémitz répéta sa question avec un accent solennel; et, plaçant ses mains sur le sommet de la tête de la folle, celle-ci devint soudainement calme et soumise, et répondit lentement et à voix basse :

— Oh! madame d'Avarenne! madame d'Avarenne! elle viendra avec sa fille, dites-vous? et son fils, ne viendra-t-il pas?

— Quel fils? dit Prémitz qui, depuis quelques mois qu'il avait rencontré la duchesse, n'avait jamais entendu parler d'un fils.

— Hé bien, dit la somnambule, son fils et celui de Jean, de Jean d'Aspert, le meunier de l'Étang; son fils qu'elle nommait Charles, du

nom de son prétendu père qui ne l'était pas, du nom du comte d'A...s.

— Silence! cria vivement Prémitz.

La somnambule se tut, et Rhodon demeura plongé dans de longues réflexions; il coordonna ce qu'il avait appris de Lussay, ce qu'il savait déjà et ce que cette femme venait de lui dire, et une pensée vague, indéfinissable, mal arrêtée, jaillit du fond de ce chaos d'événemens, comme un point lumineux de fortune et d'avenir. Mais d'autres projets avaient été formés par Prémitz, et, avant de les abandonner pour se livrer comme un insensé à ceux qui s'étaient soudainement offerts à lui, il s'imposa une plus longue réflexion et un délai pour les mener à maturité. Cependant il voulut savoir tout de suite par quels moyens cette femme était instruite d'autre chose que de ce qu'il lui apprenait.

Dans cet être perdu, dégradé, il y avait deux existences bien distinctes, celle de la vieille, abruti, folle, éteinte, et celle du somnambulisme lucide et forte. Dès que cette femme était sous l'empire du magnétiseur, l'intelli-

gence revenait; et les facultés de l'esprit, exaltées à un degré extraordinaire, acquéraient même une finesse de perception, une étendue de comparaison prodigieuses. Prémitt le savait; mais ce qu'il n'avait pas encore consulté, c'était la puissance du souvenir lorsqu'il s'exaltait ainsi. Il avait souvent éprouvé que la somnambule retenait ses paroles et les répétait à sa volonté avec une grande justesse; mais il n'était pas assuré d'être aussi bien le maître de souvenirs anciens et qui ne venaient pas de lui. Il se fit donc conter comment elle savait les secrets de la duchesse, et, une fois instruit, il se réserva de la faire taire ou parler à volonté. Mais, comment cette femme savait-elle tout cela? nos lecteurs le comprendront aisément. Cette femme était Honorine; Honorine devenue folle, et qui n'avait plus d'existence intelligente que dans le paroxysme du magnétisme; esprit endormi qui ne s'éveillait qu'à la voix d'un seul homme, et qui par conséquent lui appartenait; effrayant esclavage de l'esprit dû à la puissance d'un agent inconnu, ou à l'éréthisme du sys-

tème nerveux, et dont les effets, quelle qu'en soit la cause, épouvantent la raison. Ce que Prémitz venait d'apprendre le laissa plongé dans des réflexions encore plus profondes. Il se vit maître d'un secret que celle qui venait de le lui apprendre ne possédait pas à vrai dire; secret qui pouvait être de peu d'intérêt comme il pouvait être d'une haute importance. Il y avait d'ailleurs des circonstances que Prémitz n'avait pu savoir, puisque Honorine les ignorait. Qu'était devenu cet enfant? vivait-il? était-il encore un lien entre d'Aspert et madame d'Avarenne? Prémitz se résolut à attendre, à agir avec prudence, à s'informer; puis, un moment après, il dit à Honorine :

— Allons, réveillez-vous!

Il lui fit quelques passes sur le front, et la vieille fille ouvrit les yeux. Prémitz, toujours alarmé sur sa puissance, marchant à tâtons dans cette fascination qu'il exerçait sans se rendre compte du secret de cette fascination, craignant que les souvenirs du passé ne devinssent possibles à cette malheureuse, dans la

veille comme dans le sommeil, Prémitz lui dit, dès qu'elle fut éveillée :

— Vous connaissez donc madame d'Avarenne et Jean d'Aspert ?

Mais l'esprit s'était envolé, et Honorine se reprit à marmotter tout bas :

— Bonjour, M. Samson, c'est mon tour aujourd'hui, guillotinez-moi d'un coup.... Dansons la carmagnole.

Prémitz, rassuré, s'éloigna et sortit de la maison.

Nous avons dit quelque chose du baron Rhodon de Prémitz; mais c'est de sa personne que nous avons parlé, et nous n'avons encore rien dit, ni de son esprit, ni de son histoire, ni de sa fortune. Si un romancier n'était obligé de tout savoir, nous garderions le silence sur tous ces sujets; car, à vrai dire, l'esprit du baron de Prémitz, son caractère, ses mœurs, étaient quelque chose d'assez indéfinissable.

Le plus souvent sérieux, il avait des momens de gaité folle et bruyante, qui surprenaient tous ceux qui le connaissaient. Il avait dans la plupart des choses de la vie un laisser-aller

qui semblait faire croire qu'il ne mettait intérêt à rien ou n'avait pas de volonté; et il montrait pour d'autres une obstination qui ne cédaient rien, et ne cédaient à personne; il n'avait donné aucune raison pour faire douter de sa loyauté et de son courage, mais il ne portait pas en lui-même cet air de franchise et de résolution qui font supposer ces qualités. Sa conversation était hardie sur les choses et réservée sur les personnes; il faisait volontiers l'athée et n'aimait ni les histoires de morts, ni celles de revenans. Quant à son histoire, elle était complètement ignorée, et ses moyens d'existence ne mûrissaient pas au soleil; autrement dit, on ne lui connaissait point de propriétés et il ne disait pas en posséder; il ne parlait pas non plus de rentes sur l'État ou de pensions du gouvernement: cependant il avait un train convenable. Il vivait dans toutes sortes de sociétés, depuis les plus élevées jusqu'aux plus médiocres. Ce qui aurait pu le faire passer pour un homme de bon goût, c'est qu'il ne se cachait pas à droite de voir la gauche, et ne se vantait pas à gauche d'être bien avec la droite. Du

reste, grand partisan de magnétisme dont il faisait profession; fanatique à ce sujet, au point que, si quelqu'un avait pu lui voir donner à Honorine la leçon que nous venons de dire, il aurait pu penser qu'il trompait sincèrement, pour le triomphe d'une chose qu'il croyait excellente; comme autrefois quelques prêtres de bonne foi arrangeaient de petits miracles, pour gagner au Ciel des âmes qui, sans cela, n'auraient pas suivi la bonne voie : le tout à bonne intention.

La journée du lendemain était consacrée à la séance de magnétisme où devaient assister la plupart des personnages de cette histoire. Il était midi sonné lorsque les premiers spectateurs arrivèrent dans la mansarde de madame Divon. Prémitz y était déjà : on prenait place sur des fauteuils et des chaises qui étaient disposés autour du salon; quelques uns de ceux qui étaient admis à la séance portaient en eux un air de sérieux moqueur, de mystère joué qui promettait des ennemis à Prémitz. Mais il s'inquiétait peu de ceux-là. Il avait en son pouvoir de quoi les étonner, et imposer silence

au persiflage le plus obstiné. Il eût bien plutôt tremblé de rencontrer quelque observateur froid et résolu, un de ces gens qui ne repoussent ni n'admettent rien sans examen. Bientôt arrivèrent M. et madame Bizot, puis Lussay et Henriette, puis enfin la duchesse d'Avarenne et sa fille Julie. M. de Lussay salua la duchesse en homme qui sait l'importance de la personne à laquelle il s'adresse. Madame d'Avarenne lui rendit son salut avec cette bonté familière qui accueillait les gens de l'empire qui s'étaient fait du parti des Bourbons. Henriette et Julie se placèrent près l'une de l'autre. Élevées toutes deux dans le même pensionnat, elles étaient liées d'une amitié qui était de cœur plutôt que d'intimité de jeunes filles; elles n'étaient pas confidentes l'une de l'autre. Les espérances, les rêves de cœur qui les avaient agitées séparément, n'avaient presque jamais été le sujet de leurs conversations; cependant elles s'aimaient : elles se fussent demandé appui l'une à l'autre avec confiance, mais peut-être sans se confier leurs chagrins, peut-être sans les comprendre ; car elles ne sentaient pas de même,

elles ne regardaient pas la vie du même côté.

Enfin, M. Prémitz annonça qu'il allait ouvrir la séance. Il sortit un moment et rentra accompagné de madame Divon. En commençant ce livre, nous n'avons rien dit d'Honorine, fille au visage frais et charmant; madame Divon n'avait plus rien d'Honorine. Le nom qu'elle portait lui avait été donné dans la prison où elle était demeurée en 93 : ce nom était celui du concierge de la prison, misérable qui l'avait sauvée de l'échafaud en en faisant ce qu'il appelait impudemment sa femme. Et, comme il était aussi hideux de son corps que de son ame, il n'avait obtenu le prix qu'il avait mis au salut, qu'en faisant résonner sans cesse aux oreilles de la malheureuse les noms de bourreau et de guillotine. Il la faisait descendre dans les cours quand les condamnés montaient sur la charrette mortuaire; il la faisait assister aux apprêts de leur dernière toilette; il demanda un jour à un des valets du bourreau de jouer avec Honorine et de louer la blancheur de son cou : puis il venait s'offrir en échange de ces dangers et de cette mort. Il

fit si bien, qu'elle accepta et qu'elle devint folle. Ce fut alors que les prisonniers lui donnèrent le nom de madame Divon; enfin, un jour qu'il fut fatigué d'elle, il tint toutes ses promesses, et, après lui avoir sauvé la vie, il lui rendit la liberté, il la jeta à la porte. Alors elle alla mendiant par les rues, d'abord recueillie par quelques prêtres cachés, par quelques royalistes qui, ayant appris son histoire, se la transmettaient comme un dépôt sacré des misères de leur parti. Puis vint l'empire où, le repos et l'ordre donnant ouverture à l'exercice des intérêts particuliers, chacun pensa à soi : la poésie des malheurs disparut : dès qu'on put faire fortune on ne voulut plus se faire martyr, et Honorine alla pourrir dans un dépôt de mendicité. C'était en province, vers la frontière du Rhin. L'invasion de 1814 ouvrit les portes de cette maison, et la folle se trouva de nouveau chargée du soin de sa misère, sans en avoir connaissance, avec le seul instinct du besoin qui lui faisait demander pour sa faim et sa soif, et qui lui avait gardé ce souvenir, vivant dans presque toutes ses folies où se mêle la pauvre

qu'on a un morceau de pain pour un morceau de cuivre. Demandez à certains fous ce que c'est que l'argent, quelle est sa valeur, son usage, ils ne sauront vous comprendre et ne vous répondront pas; donnez-leur un sou, ils iront sur-le-champ en acheter du tabac ou du pain. Honorine était ainsi arrivée à Paris. Soumise par un simple hasard aux soins de M. Prémitz, il avait obtenu d'elle des effets si prodigieux, qu'il l'avait retirée de l'hôpital où elle était, et l'avait logée dans Paris. Voilà toute son histoire. Elle entra donc dans la salle où elle était attendue et où se trouvaient des personnes pour qui son existence était d'un si grand intérêt. Méconnaissable à leurs yeux par la vieillesse, par la misère, par les maladies; maigre, jaune, l'œil altéré, le corps convulsif, les lèvres affaissées, les membres pendans, les muscles et les nerfs détendus, sans force ni raison. Son aspect surprit tout le monde, les incrédules crurent à une folie jouée, d'autres se sentirent le cœur serré. Elle promena un regard indifférent sur tous ceux qui l'entouraient et sembla ne rien trouver où les arrêter. D'après l'ordre de Pré-

mitz, elle s'assit dans un fauteuil, et, sur l'invitation du baron, quelques personnes l'interrogèrent. A peine murmurait-elle quelques mots sans suite en levant sur ceux qui lui parlaient des yeux si déserts de toute idée, que sa folie parut presque véritable aux plus moqueurs. Ils comptaient bien d'ailleurs se rattraper sur les expériences de magnétisme. Enfin la séance commença.

Au point où Prémiz en était venu, toute la mimique du somnambulisme avec ses passes à grands courans, ses frictions du pouce, l'application des mains sur la tête ou sur l'estomac, tous ces préparatifs enfin étaient inutiles. Il se contenta de dire à la malade en se posant devant elle :

— Voulez-vous dormir ?

— Je veux bien.

— Hé bien ! dormez.

Il dirigea sa main vers son front ; elle ferma les yeux ; et, sans changer de place, il s'adressa à ses auditeurs et leur fit le petit discours préparatoire suivant :

— Cette femme est le sujet le plus mer-

veilleux de ceux sur lesquels le magnétisme a exercé sa puissance. L'état de somnambulisme produit chez elle une révolution morale et physique telle que d'une part elle lui enlève l'excessive sensibilité physique qui lui rend insupportable le moindre bruit ou la plus légère odeur, tandis qu'elle rétablit la pensée perdue et rallume la raison éteinte. La cause de ce retour à l'état normal vient du rétablissement de l'équilibre du fluide magnétique accumulé dans l'état de veille aux extrémités et aux organes extérieurs, d'où naissent à la fois l'irritabilité de ces organes et l'insensibilité de la perception morale. Ainsi le toucher d'une pêche lui fait perdre connaissance, et l'odeur d'une rose lui est insupportable, tandis que nulle intelligence ne vit en elle ni du passé ni du présent. Assez des personnes qui sont ici ont été témoins de cet état d'irritabilité physique pour que nous n'ayons pas cru devoir renouveler des expériences qui fatiguent cruellement la malade.

— C'est vrai ; dit M. de Lussay.

— C'est vrai, ajoutèrent quelques personnes, nous l'avons tous vu.

— C'est un état assez commun dans les hôpitaux, ajouta une voix; nous tenons l'assertion pour vraie.

— Puisqu'il ne s'élève pas d'objection à ce sujet, dit M. de Prémiz, je vous prie de vouloir bien suivre l'explication que je crois devoir vous donner des phénomènes dont vous allez être témoins. Ce déplacement, ce désordre du fluide magnétique qui a envahi les organes et a porté leur irritation à un point extrême, n'a pu avoir lieu qu'aux dépens de la sensibilité du cerveau qui, perdant en nécessaire ce que les autres organes gagnent en superflu, demeure inerte et insensible dans ce corps dont les sens sont si actifs et si aiguisés. Un premier résultat du somnambulisme magnétique sera de rétablir l'équilibre, de dégager les extrémités de ce superflu de fluide pour le rendre au cerveau, et alors vous verrez à la fois la raison et l'intelligence revenir, la malade comprendra ce qu'on lui dira,

y répondre clairement et simplement comme une personne éveillée.

— Mais, avec votre système, dit quelqu'un, où est l'ame immatérielle et immortelle ? c'est donc le fluide magnétique qui est l'ame ?

Prémitz rougit, quelques personnes murmurèrent, et Julie dit tout bas à Henriette :

— Ce Monsieur a raison : comment un homme peut-il se flatter de disposer à son gré de cet attribut divin. Ah ! mon oncle m'avait bien dit que toutes ces histoires n'étaient qu'une ridicule manière d'attaquer la religion. Mais ma mère a voulu venir.

— Écoutez ce que va répondre M. de Prémitz, dit Henriette.

— Oh ! reprit Julie, il y a des choses qu'on ne peut même pas discuter sans crime. Je suis bien fâchée d'être ici !

Le murmure s'était calmé, et Prémitz s'était remis. Il reprit à haute voix :

— Je répondrai à la question qu'on vient de me faire par la question elle-même : Où est l'ame immortelle de cette femme lorsqu'elle est dans son état habituel ? où est l'ame d'un fou,

quel qu'il soit; si la question qu'on m'a faite était une objection contre l'existence de l'ame, ce ne serait pas à moi à y répondre.

— Il a raison, dit tout bas Henriette à Julie.

— Il n'est pas bon de toucher à de pareilles matières, répondit celle-ci.

— D'ailleurs, dit Lussay en se levant, il y a une réponse toute simple à faire à Monsieur. L'ame existe dans tous les cas : l'ame, étant l'agent supérieur de la vie et de toutes ses opérations, produit ses effets en raison des organes qu'elle rencontre, comme un moteur fait marcher une machine en raison des rouages qui la composent. Si les rouages sont bons et correspondent bien, la marche sera facile et produira de bons résultats; si la machine est dérangée, rien n'arrivera à bien, sans que pour cela le moteur en soit moins puissant, moins existant, moins entier. L'ame, c'est ce moteur : si les organes sont dans un excellent état, les opérations de l'entendement seront faciles; si un accident les a ou paralysés ou désorganisés, l'ame n'en existera pas moins;

mais, agissant sur des organes incomplets, elle ne produira que désordre et folie.

— Monsieur a raison, dirent quelques personnes.

— Très-bien, répliqua l'interlocuteur. Mais alors ce n'est donc pas l'ame qui est intelligente, raisonnable, souveraine; par conséquent, adieu à la moralité des actions humaines, par conséquent, à leur mérite ou à leur démérite, par conséquent encore, adieu à tout droit de récompense ou de châtiment en ce monde et dans l'autre, adieu à toute religion.

— O ma mère! ma mère! dit Julie, tous ces gens sont des impies.

— Est-ce que ça regarde la religion dont vous êtes, dit la duchesse; est-ce qu'ils ont dit un mot des prêtres ou de Jésus-Christ?

Julie se tut, et Prémitz, qui était visiblement contrarié de ce qui arrivait, répondit aigrement :

— Nous nè sommes pas ici pour faire de la métaphysique, mais des expériences. Je vais donc continuer.

— Oui! oui! dit madame Bizot, c'est bien plus amusant.

— Un dernier mot, reprit Prémitz avant de commencer. Le système que je vous ai expliqué est tellement vrai, qu'une fois arrivé, par le somnambulisme, à rétablir cet équilibre perdu, à ôter aux organes leur sensibilité superflue et à rendre au cerveau son activité éteinte, je puis, en chargeant le cerveau d'une masse de fluide surabondante, y transporter cette sensibilité et cette perception prodigieuses, et rendre les membres complètement insensibles. L'expérience vous montrera mieux que je ne puis vous l'expliquer ce résultat inoui.

Après cette digression, il s'approcha de la malade, et, ayant posé la main gauche sur sa tête, il fit de la droite quelques passes sur son front, et, s'adressant à l'assemblée, il dit :

— Maintenant, dès que je le voudrai, elle entendra, elle comprendra, elle sera capable de répondre aux choses qu'on lui demandera; l'équilibre est rétabli.

— Oh! dit le premier interlocuteur en ric-

nant, c'est très-bien; mais cette femme est-elle réellement folle, voilà d'abord ce qu'il fallait prouver.

— Ceci, Monsieur, dit Prémitz, est une chose qui n'est ignorée d'aucun des habitans de cette maison. Cette femme sort de la Salpêtrière; voici le certificat des administrateurs de cette maison, avec son signalement assez exactement dessiné pour qu'on ne puisse s'y méprendre; que Monsieur le lise, puisqu'il paraît se connaître aux termes de médecine, et qu'il examine la malade.

L'inconnu s'approcha, prit le papier que lui remit le baron de Prémitz, et le lut à haute voix :

« Nous, soussignés, attestons que la nommée
« Honorine Radon, dite femme Divon... »

— Honorine Radon! s'écria la duchesse vivement. Honorine Radon! ah! Puis elle ajouta après un moment de silence en s'adressant à Prémitz : Elle est folle; elle n'a souvenir de rien?

— Dans son état accoutumé, sans doute, dit Prémitz en appuyant sur chacune de ses

paroles ; mais , lorsqu'elle est arrivée à ce degré de somnambulisme lucide , tout lui revient , intelligence et mémoire .

— Mémoire ! dit la duchesse : voyons , puis-je l'interroger ?

— En me confiant vos questions , c'est facile ; car , dans ce moment , elle est en rapport avec moi seulement et n'entendrait que ma voix .

— Hé bien ! dit la duchesse en hésitant , demandez-lui où elle est née .

Le baron fit la question ; Honorine demeura dans son immobilité et répondit à voix haute et intelligible :

— Je suis née au village de l'Étang , en Auvergne .

— Jusqu'à quelle époque l'a-t-elle habitée ? dit la duchesse .

Prémitz répéta encore .

— Jusqu'en 1788 , dit Honorine .

— Que faisiez-vous alors ? dit Prémitz sans attendre la question de la duchesse .

— J'étais au service de madame d'Avarenne .

— C'est vrai , dit vivement la duchesse , je me rappelle cette fille , je la reconnais mainte-

nant. Il est inutile de l'interroger davantage, ajouta-t-elle tout bas, je ne veux servir de spectacle à personne.

— Ainsi, dit l'interlocuteur obstiné qui avait élevé toutes les objections, cette femme est bien Honorine Radon ?

— En doutez-vous ? dit la duchesse avec hauteur.

— Je voudrais en douter, répliqua l'inconnu, car, si cette femme est bien celle qu'on désigne dans ce certificat, cette femme est, ou a été véritablement folle : à l'époque où elle habitait la Salpêtrière, elle n'avait souvenir de rien, et maintenant voilà qu'elle se souvient très-bien. De deux choses l'une : ou elle est guérie de sa folie, ce qu'on n'avoue pas ; ou le magnétisme produit les effets dont parle M. de Prémitz, ce que je ne puis admettre.

— Eh ! pourquoi ne pouvez-vous l'admettre ?

— Parce que c'est absurde.

— Et pourquoi est-ce absurde ?

— Eh ! parbleu ! parce que c'est absurde ; je soutiens que cette femme a été médicalement guérie de sa folie, et qu'elle joue la comédie.

— Oh ! pour folle ! et folle jusqu'à l'imbécillité, je le puis certifier, dit Lussay en s'adressant à l'entêté ; vous avez beau vous débattre, cher docteur, il faut le reconnaître.

— Ah ! c'est vous ! Lussay, dit l'inconnu ; parbleu ! je veux le croire, puisque vous me le certifiez. N'interrompons plus monsieur.

Puis, tandis que chacun se rasseyait, la duchesse se pencha vers Henriette et lui dit :

— Votre père, Mademoiselle, dit-il vrai, et cette femme est-elle véritablement folle ?

— Ah ! madame, dit Henriette, je pourrai encore mieux vous le certifier que mon père, car je suis venue souvent lui apporter des secours, et jamais, à quelque heure que je sois entrée, bien que je l'aie surprise quelquefois de manière à ce qu'elle ne pût être prête à jouer la comédie, toujours je l'ai trouvée dans l'état d'imbécillité où elle était tout à l'heure.

D'un autre côté, Lussay disait à l'inconnu :

— Comment se fait-il que vous, qui êtes un homme en qui les idées nouvelles ont toujours trouvé un ardent prosélyte, comment se fait-il

que vous mettiez tant d'obstination à nier les phénomènes du magnétisme ?

— Oh ! dit l'étranger, ce n'est pas du magnétisme, c'est du magnétiseur que je me défie ; celui-ci est un intrigant de première espèce qui ne se doute pas que je le connais.

Enfin Prémitz crut devoir commencer ce qu'il appelait ses expériences, et prouver jusqu'à quel point la puissance magnétique avait agi sur cette femme. Pendant les premiers moments, rien d'extraordinaire, magnétiquement parlant, ne se passa. Plusieurs personnes consultèrent la somnambule qui leur répondit assez lucidement sur leur caractère et les affections dont elles étaient menacées. Un incident assez peu prévu rendit quelque intérêt à cette séance. M. Bizot, ravi de tout ce qu'il entendait, dit tout bas à Lussay :

— Hé bien, nous allons savoir ce qui en est du magnétisme ; je connais la maladie de madame Bizot ; ce sont des migraines et des palpitations de cœur ; je verrai bien si la somnambule y comprend quelque chose. Puis, s'adressant à Prémitz, il lui dit :

— Monsieur, voulez-vous avoir la bonté de soumettre ma femme à l'examen de votre somnambule?

— Avec plaisir ! dit le baron.

Madame Bizot se défendit un moment ; mais, voyant qu'elle avait mauvaise grace à refuser, elle se rendit.

Alors, ayant fait approcher madame Bizot, Rhodon mit sa main dans celle d'Honorine, et, ayant, par ce moyen, mis la somnambule en rapport avec madame Bizot, il lui dit :

— Voyez-vous madame ?

— Je la vois très-bien, répondit Honorine qui avait toujours les yeux fermés.

— Pourriez-vous nous dire ce que madame éprouve ?

— Madame éprouve des nausées, des maux de cœur, des défaillances.

— Oh ! s'écria M. Bizot d'un air de dédain, ce sont des migraines et des palpitations !

— Oui, assurément ! dit madame Bizot avec un rire forcé, la somnambule se trompe.

Prémitz parut déconcerté ; cependant il continua.

— Dites-nous la cause du malaise de madame?

— C'est bien facile, dit Honorine : madame est enceinte.

— Enceinte! s'écria Bizot en bondissant, enceinte! répéta-t-il avec stupéfaction, enceinte!! Et il se mit presque à pleurer de joie.

Madame Bizot devint pâle comme la mort; Prémitz ne put s'empêcher de sourire.

Il y a un admirable instinct d'intelligence dans les hommes assemblés. Personne ne savait l'histoire de M. et de madame Bizot; à peine si la pâleur de la femme avait été aperçue de Prémitz; mais tout le monde se mit à rire aux éclats, et on répéta d'un ton moqueur de tous les coins et sur tous les tons : Enceinte! enceinte!

— Et pourquoi pas? dit M. Bizot en se dessinant comme homme.

Les rires redoublèrent, et lui, ravi, s'approcha de sa femme sans prendre garde à personne, ivre de cette nouvelle.

— Est-ce... est-ce vrai! Charlotte, est-ce vrai! après dix ans de mariage!

— Hélas! dit madame Bizot en balbutiant,

je m'en doutais ; mais je voulais attendre d'en être plus assurée...

— Hé bien ! s'écria Bizot, c'est depuis qu'elle se fait magnétiser !

Les rires éclatèrent.

Bizot ramena sa femme en triomphe, tandis qu'elle, confuse, devinait, avec son tact de femme, toute l'impertinence de cette gaité. Quant à Bizot, il levait la tête comme un athlète vainqueur. Cependant le docteur inconnu ne put s'empêcher de lui dire :

— Est-ce M. de Prémitz qui magnétise madame ?

Prémitz se hâta de répondre pour prévenir quelque grosse sottise de mari , qui n'eût pas manqué d'échapper à M. Bizot.

— Non, Monsieur, ce n'est pas moi qui ai ce bonheur !

Le mot bonheur parut agréablement impertinent à toute l'assemblée : Bizot remercia M. de Prémitz par un sourire. Ceci nous fait penser à dire à nos lecteurs que M. Drisson, le clerc de notaire que vous savez, n'était point venu à la séance.

Après cet incident, la séance reprit un caractère plus sérieux; et M. de Prémitz, ayant ramené l'attention de l'assemblée sur la somnambule, il s'assit en face d'elle, prit ses genoux entre les siens, ses mains entre les siennes, et recommença ses gestes magnétiques en passant ses mains sur le visage de la somnambule et en les mettant soit sur sa tête, soit sur son estomac. Un air de satisfaction et de joie se répandit alors sur le visage de la malheureuse, et bientôt cette expression, s'exaltant insensiblement, arriva à un état d'extase qui prêtait à cette vieille et pâle figure un intérêt surnaturel; c'est sous cet aspect qu'on pourrait s'imaginer le martyr lorsqu'il marchait au cirque ou au bûcher. Le premier moment de cet état produisit un effet d'étonnement et presque d'admiration; puis bientôt les traits de cette femme, fixés pour ainsi dire à cet état de délire d'expression, répandirent sur l'assemblée une sorte d'effroi et de gêne: c'était comme un visage près d'éclater en louanges sublimes du Seigneur, en cris de joie, en exclamations fanatiques. Une attente fatigante tenait tous les esprits, comme celle qui

occuperait le cœur d'ouvriers qui ont allumé la mèche d'une mine, qui la voient brûler et qui attendent le moment où elle atteindra la poudre comprimée dans le rocher, pour le briser et le faire voler en éclats. Mais rien ne sortait de cette extrême exaltation. Enfin Prémitz donna cours à cette tension des esprits en leur annonçant de nouveaux phénomènes.

— Maintenant, dit-il, la position de cette femme est renversée; non seulement elle a recouvré son intelligence et perdu cette fiébrilité des organes, qui lui rendait insupportable toute émotion physique, mais encore elle est arrivée à ce point de percevoir, sans l'intermédiaire des organes, les objets les plus subtils et les plus éloignés, tandis que ces organes mêmes sont plongés dans une insensibilité parfaite.

Cette explication avait quelque chose d'assez obscur pour qu'il fût difficile de comprendre ce que voulait précisément dire Prémitz; mais ce qui se passa bientôt montra plus clairement que des paroles cette inconcevable faculté de l'instinct magnétique qui ne laisse aux savans que la ressource de nier ce qu'ils n'ont point vu

ou ne veulent pas voir. L'esclavage du somnambule est alors à son comble; il veut selon la volonté du magnétiseur, et sent au delà de son intelligence réelle. Enfin, voici quelle fut la première épreuve qui fut tentée. Un verre d'eau pure ayant été apporté, M. de Prémitz demanda à la somnambule si elle ne désirait point boire; celle-ci ayant répondu affirmativement, il lui dit de désigner quelle boisson elle préférerait. Honorine demanda un verre de limonade. Prémitz prit le verre d'eau, et, ayant soufflé dessus, il le présenta à la malade qui le but et déclara cette limonade excellente. Cet essai fit sourire quelques personnes; mais le docteur inconnu devint plus attentif. Honorine dit qu'elle avait faim et qu'elle souhaitait manger un fruit, une pêche: Prémitz lui présenta un morceau de suif: la somnambule le prit et le dévora avec un air de satisfaction parfaite. Il se mêla du dégoût à l'étonnement de l'assemblée. Soit que cette femme eût vaincu les répugnances de la nature pour arriver à cette comédie, soit que le magnétisme eût la puissance de produire une pareille illusion des sens, toujours est-il que ce fait était bien extra-

ordinaire. Une expérience plus curieuse encore attendait les spectateurs de cette scène. Prémitz ayant prié d'écrire quelques mots, le médecin étranger se chargea de ce soin. Pendant qu'il traçait deux ou trois lignes en gros caractères, Prémitz chargea quelqu'un de bander soigneusement les yeux de la malade. Lorsqu'on fut bien assuré qu'elle ne pouvait voir d'aucune façon, Prémitz prit le papier, et, le plaçant sous le coude d'Honorine, elle lut avec cette partie du corps comme si le papier eût été placé devant ses yeux.

Chacune de ces expériences agissait diversement sur les personnes présentes. Les plus sots, bien décidés à ne rien croire, regardaient pour découvrir le moyen d'escamotage par lequel on arrivait à cette comédie; quelques autres s'étonnaient sans s'occuper de leur étonnement, prévoyant qu'une fois hors de cette chambre, ils auraient toute autre chose à faire qu'à penser au magnétisme, et ne voulant pas s'engager avec eux-mêmes dans un examen de phénomènes qu'ils ne pouvaient poursuivre jusqu'au bout. Mais, de toutes les

personnes présentes, celles qui avaient été le plus frappées de ces expériences étaient trois femmes, la duchesse d'Avarenne, sa fille et Henriette. La duchesse était peut-être moins occupée des merveilles de cette science que de sa rencontre avec Honorine, que de ce souvenir mort et rallumé à la volonté d'un homme. Julie, les yeux baissés, n'osait regarder M. de Prémitz, et, dans son ame, elle se décidait à aller se confesser le plus tôt possible de ce qu'elle avait vu. Quant à Henriette, elle était arrivée à un degré de terreur qui la rendait comme insensible à toute autre chose qu'à ce spectacle bizarre. Elle ne quittait pas Prémitz des yeux, et nul doute qu'à ce moment il n'eût opéré sur elle les plus terribles effets, s'il n'eût soigneusement évité de la regarder.

Bientôt Prémitz montra aux curieux qui l'entouraient des choses non moins étonnantes; l'insensibilité physique de la somnambule était si complète, qu'elle demeurait immobile aux plus vives douleurs : on lui perça le bras avec un poinçon, quelques personnes la pin-

cèrent jusqu'au sang, il ne parut pas qu'elle sentit rien de ce qui lui arrivait. Enfin le docteur inconnu s'approcha de la somnambule en annonçant qu'il saurait bien exciter quelques mouvemens, en lui passant des barbes de plumes sur les lèvres. Il se plaça derrière elle, et, au moment où, armé d'une plume, il en approchait l'extrémité de la bouche d'Honorine, il tira furtivement un pistolet de sa poche et le fit partir aux oreilles de la somnambule. Tout le monde poussa un cri d'étonnement et d'effroi, mais la somnambule demeura immobile; et son visage n'éprouva pas le plus léger ébranlement. Le docteur parut confondu.

— Allons, s'écria-t-il, c'est de la catalepsie ¹.

— Mais, dit Prémitz, si c'est de la catalepsie, comment se fait-il que cette femme reste sensible pour moi, tandis qu'elle ne l'est plus pour vous? Vous pouvez à votre gré la torturer, elle ne sentira rien; vous pouvez pousser

¹ Maladie où l'insensibilité physique et le déplacement des organes ont été souvent observés.

les cris les plus aigus , elle n'entendra rien ; mais si c'est moi qui la touche ou qui lui parle, elle sentira la plus légère pression de ma main, entendra ma voix , si bas que je m'exprime. Il en sera de même pour vous , si vous voulez que je vous mette en rapport avec elle.

— Hé bien , soit ! dit le docteur , j'en veux faire l'expérience.

Prémitz , sans se servir de passes , établit le rapport entre la somnambule et le docteur , et dit à celui-ci qu'il pouvait s'adresser à la malade. L'incrédule médecin lui fit quelques questions auxquelles Honorine répondit avec un choix de termes qui l'étonna beaucoup. Mais cet étonnement devint une sorte de stupefaction , lorsque Prémitz lui annonça qu'il pouvait faire des questions à la somnambule , dans toutes les langues qu'il savait. Le docteur accepta , et posa d'abord une question en latin à Honorine ; celle-ci y répondit sans hésiter, mais en français. Honorine pouvait savoir le latin ; il lui fit une nouvelle question en italien ; la question fut comprise , et il y fut clairement répondu. Une femme ! une femme du peuple ! une

femme réduite à un tel état de jonglerie, si ce qu'il voyait était une jonglerie, une pareille femme qui savait le latin et l'italien, c'était déjà extraordinaire. Cependant le docteur alla plus loin, et, rassemblant toute sa science en fait de langues étrangères, il fit à la somnambule une nouvelle question en anglais; la question fut également comprise, et la réponse ne se fit pas attendre. A ce moment, il arriva que le docteur fut soupçonné du crime dont il soupçonnait Prémitz; car, en le voyant ainsi parler à la somnambule qui lui répondait si lucidement, on s'imagina qu'il servait de compère à Prémitz, que son scepticisme était un jeu joué; que le coup de pistolet était une affaire arrangée, et quelqu'un, s'étant levé, tendit un papier au docteur en lui disant :

— Voulez-vous bien faire cette question à la somnambule ? Lisez sur-le-champ sans vous arrêter, lisez comme vous pourrez.

Le docteur lut en effet une demi-douzaine de mots, et la somnambule demeura muette.

— Ne me comprenez-vous pas ? dit le docteur.

— Non, dit Honorine, car vous ne vous comprenez pas vous-même. Lorsque vous me parlez autrement que français, ce n'est pas votre parole que j'entends, c'est votre pensée que je lis, et il n'y a pas de pensée pour vous dans les mots que vous venez de prononcer, car vous ne savez pas la langue dont vous venez de vous servir.

Cette réponse accabla le docteur, car la somnambule avait raison; mais elle ne fit qu'irriter l'incrédulité des autres personnes qui s'imaginèrent qu'il était de connivence avec Prémitz. Le questionneur qui avait passé le papier s'écria :

— C'était pourtant d'aussi bon allemand que l'anglais de monsieur, il me semble qu'elle eût pu comprendre.

— Mais, pour cela, dit Prémitz, il faut que celui qui interroge sache ce qu'il dit. Je prends ce papier et je lis.

Prémitz n'eut pas achevé la phrase allemande qu'Honorine répondit aussitôt.

— Vous me demandez si le règne des Bour-

bons sera long ; dans un mois il n'y aura plus de Bourbons en France.

L'audace de la question et de la réponse jeta un tel trouble dans l'assemblée, qu'on perdit de vue le point scientifique, pour ne s'occuper que de ce qui venait de se dire. Prémitz protesta qu'il ne connaissait pas la personne qui avait fait cette question, et que la réponse de la somnambule était une folie. La duchesse d'Avarenne se leva et se retira d'un air fort courroucé ; tout le monde s'éloigna et la séance fut levée, avant qu'on eût approfondi la question immense de savoir s'il pouvait y avoir entre un somnambule et une personne qui est en rapport avec lui communication de la pensée sans l'intermédiaire des organes.

Quant à tout ce que nous venons de rapporter, nous déclarons en avoir été témoin. Nous ne faisons ici ni un livre de théorie, ni un cours de magnétisme, mais nous avons vu les résultats que nous venons de décrire ; et, si toutes les personnes qui nous les ont présentés n'étaient point vivantes et dans une position à ne pas rechercher une publicité déplaisante, nous

pourrions toutes les nommer. Était-ce charlatanisme, vérité, présence d'un fluide réel, d'un agent invisible qui cause toutes ces perturbations de l'ordre normal? est-ce, comme le prétendent quelques uns, délire de l'imagination, excitation extravagante de la pensée? nous ne saurions en dire notre avis. Mais voilà ce que nous avons vu et ce que le temps expliquera sans doute.

VI.

DANS la soirée qui suivit cette séance, Lussay était chez lui, assis au coin de son feu; sa femme malade dans son lit, Henriette à côté de lui, brodant avec une attention qui prouvait qu'elle ne pensait que par contrainte à ce qu'elle faisait. Il était encore de bonne heure. Cependant le moderne baron paraissait impatient, lorsqu'on entendit sonner.

— Ah ! sans doute, voici le général, s'écriait-il, je crains qu'il n'ait pas de bonnes nouvelles, car sans cela il serait venu nous les apporter plus tôt.

Il se leva pour aller au devant de lui, mais sa surprise fut grande lorsqu'on annonça la duchesse d'Avarenne; elle entra rapidement, salua avec une bonne grace de protection madame de Lussay et Henriette, et prit la parole sur-le-champ :

— Vous êtes tout étonné de ma visite, M. de Lussay; je ne vous ferai point d'excuses de mon indiscrétion, et vous n'en voudriez pas, j'en suis assurée, si vous saviez que je viens vous demander un service.

— A moi, Madame? dit Lussay : c'est un bonheur que vous me procurez et une grande nouvelle que vous m'apprenez, car j'étais loin de m'imaginer que le pauvre baron de Lussay pût rendre un service à la duchesse d'Avarenne.

— Je ne sais, reprit la duchesse en souriant, si je dois prendre ceci pour une épigramme ou

un compliment ; je sais bien qu'on me suppose quelque crédit, mais on fait remonter si haut et si loin la source de ce crédit, que je n'ai guère envie d'en user, à moins que je n'y sois véritablement poussée de cœur comme cela serait pour vous, si vous me le demandiez.

Lussay s'inclina.

— Mais, reprit la duchesse, j'ai l'air de marchander les services que j'attends de vous en vous offrant les miens ; laissez-moi commencer par vous devoir quelque chose, et plus tard j'acquitterai ma dette, si l'on veut bien comprendre enfin qu'il faut savoir nous rendre à nous autres pauvres émigrés de quoi ne pas rester les débiteurs de tout le monde.

— Il est vrai, dit Lussay, qu'on n'a encore rien fait pour les vrais amis des Bourbons ; quelques grades dans l'armée, voilà tout, et encore les hommes de l'empire occupent-ils presque seuls tous les emplois.

— Ah ! nous verrons, dit la duchesse, nous verrons... mais revenons à l'objet de ma visite. Connaissez-vous cette femme que nous avons vue ensemble ce matin ?

— Je l'avais vu magnétiser plusieurs fois, mais ce n'est que ce matin que j'ai appris qui elle était.

— C'est une fille qui m'a appartenu quelque temps; c'est son dévouement pour moi qui l'a mise dans l'état où elle est, et je désirerais en faire prendre soin.

— Je comprends votre bienfaisance, dit Lussay; mais si quelque chose peut la rendre à la raison, ce sont les soins de M. de Prémitz, et ce serait une vraie perte pour la science que de lui enlever un sujet si précieux.

— Allons, allons, dit la duchesse en souriant, mais en creusant de l'œil dans la physionomie du docteur pour y deviner sa pensée; allons, voulez-vous me faire croire que tout ce que j'ai vu soit autre chose qu'une comédie assez adroitement jouée?

— En êtes-vous là? dit le docteur presque indigné; croyez-vous M. de Prémitz capable d'une pareille imposture?

— M. de Prémitz, reprit la duchesse avec impatience, est un homme dont l'existence n'a rien d'assez établi pour qu'un soupçon sur son

compte puisse passer pour une injustice... et quant à Honorine...

— Honorine! dit madame de Lussay, comment cette somnambule est Honorine? l'ancienne femme de chambre de madame la duchesse?

— Oui, oui, dit Lussay avec quelque embarras, vous devez en avoir entendu parler.

— Mais, dit madame Lussay, c'était mon amie, ma plus chère amie.

— Oui, dit Lussay, je sais que vous la protégiez... autrefois...

Madame d'Avarenne cligna des yeux en regardant Lussay et lui dit :

— Oui, vraiment, madame la baronne de Lussay a raison; Honorine m'a raconté, il y a bien long-temps, une histoire qui s'est passée avec Jean d'Aspert au village de l'Étang.

— Il y a beaucoup d'histoires qui se sont passées avec Jean d'Aspert à l'Étang, dit Lussay d'un air sec.

— Il y a d'abord la vôtre avec mademoiselle Louise, reprit la duchesse; je n'en ai jamais su que le commencement. On m'a parlé d'un

jour où M. d'Aspert vous surprit dans les caveaux de votre maison.

— Oui, vraiment, dit Lussay, et il faillit arriver de grands malheurs qui se sont changés pour moi en véritable bonheur.

— Comment cela ? dit la duchesse.

— Il m'interrompit au milieu de mes opérations. A cette époque, nous nous servions du baquet de Mesmer, qui, au moyen de baguettes d'acier qui partaient d'un centre commun, nous permettait d'agir sur un grand nombre de personnes à la fois. La venue de Jean et la discussion violente que j'eus avec lui ne me permirent pas de modérer l'action du fluide magnétique; il en résulta des désordres terribles : quelques uns de mes somnambules tombèrent dans d'épouvantables convulsions, et Louise, qui était la plus sensible de toutes, faillit presque en mourir. Honorine, qui avait suivi Jean, fut tellement épouvantée, qu'elle s'évanouit, et il fallut la reporter chez elle. Le lendemain, d'Aspert vint me voir; il voulait me tuer.

— Vous tuer ! et pour quel motif ?

— Mais, reprit Lussay, d'Aspert, ne croyant

pas aux diables et croyant encore moins au magnétisme, s'imagina que je me servais de mon influence sur Louise...

— Pour quoi ? dit la duchesse à Lussay qui s'arrêta.

— Mais... répondit celui-ci en jetant un coup d'œil de côté sur sa fille pour montrer à la duchesse qu'Henriette était de trop pour qu'il pût s'expliquer, mais mais Il s'arrêta de nouveau.

La duchesse comprit probablement, car elle ajouta :

— Est-ce que c'est possible?...

— Très-possible ! dit Lussay.

— Quand on y consent probablement?

— Sans qu'on y consente, sans qu'on s'en doute, sans en avoir ni souvenir ni conscience.

— L'avez-vous éprouvé ? reprit la duchesse.

— Henriette, dit madame Lussay à sa fille, va me chercher un peu d'eau, j'ai une soif horrible.

La jeune fille sortit. Madame Lussay reprit :

— M. Lussay, vous oubliez que votre fille

est là ; vous oubliez peut-être aussi que j'y suis ?

— Bon ! bon ! ma chère amie , dit Lussay, est-ce que Henriette y comprend quelque chose. Allons ! ça te fâche , n'en parlons plus. Hé bien ! madame la duchesse , d'Aspert , qui ne comprenait rien au magnétisme , me fit voir des soupçons outrageans pour Louise et plus encore pour moi ; il les laissa percer et on en parla. J'avais compromis Louise , je l'épousai ; voilà tout.

Henriette rentra. La duchesse reprit :

— Ainsi , ce pouvoir de M. de Prémitz n'est pas un vain charlatanisme ?.. vous me le jurez sur l'honneur !

— Je vous le jure et puis vous en donner des preuves encore plus irrécusables que ma parole.

— C'est un terrible pouvoir !.. La duchesse parut réfléchir et reprit : Non , c'est impossible ; vous êtes trompé vous-même.

— Trompé ! dit Lussay en souriant , puis il ajouta tout bas : Vous allez voir. J'ai l'habitude d'endormir ma femme tous les soirs à la même

heure ; il s'en faut de plus de cinquante minutes que cette heure soit arrivée ; hé bien ! il va me suffire de dire tout haut que cette heure sonne pour que le pouvoir que j'ai sur Louise se manifeste à l'instant. Aussitôt il ajouta en élevant la voix et d'un air tout-à-fait indifférent : Comment ! il est déjà huit heures ?

— Huit heures ! murmura madame Lussay.

Le baron fit approcher la duchesse du lit de sa femme ; elle dormait d'un sommeil profond. Madame d'Avarenne demeura immobile et confondue.

— N'importe , reprit-elle vivement ; il faut que M. de Prémitz me rende Honorine. Hé bien ! il viendra la soigner chez moi ; je serai témoin de ses progrès.

— Oh ! si c'est ainsi, il y consentira volontiers...

On sonna violemment.

— C'est sans doute lui , dit Lussay , car je l'attends ce soir.

D'Aspert entra sans se faire annoncer ; il était agité.

— Hé bien ! Lussay, vous êtes là tranquillement, quand tout Paris est en rumeur !

— Qu'est-il donc arrivé ? dit Lussay.

— L'empereur a débarqué à Cannes et marche sur Paris.

— Ce bourreau ? s'écria la duchesse.

D'Aspert se retourna. Depuis près de vingt ans il n'avait pas vu madame d'Avarenne ; mais il la reconnut sur-le-champ, et, sans répondre, il dit tout bas à Lussay :

— Que fait ici la duchesse ?

— Oh ! dit le baron, c'est une aventure singulière... je vous conterai cela. Mais êtes-vous sûr de votre nouvelle ?

— Ce matin, dit le général, jé me suis douté de quelque chose à l'audience du ministre, car il avait l'air fort embarrassé...

— A propos ! qu'avez-vous appris touchant le jeune Charles Dumont ?

— Je ne puis plus guère douter qu'il ne soit mort...

— Qui mort ? dit la duchesse.

— Un enfant que j'ai adopté à Rome, voilà dix-sept ans, quelques jours après que j'eus

l'honneur d'y rencontrer madame la duchesse d'Avarenne.

— Ah!... dit la duchesse d'un air étonné... pardon, Monsieur, vous êtes le général d'Aspert...

D'Aspert s'inclina, et la duchesse reprit :

— Et Charles.... votre fils adoptif... est mort?...

— Mort!... dit le général; il n'est sur aucune des listes des prisonniers ramenés de Russie, quoique plusieurs officiers de son régiment s'y trouvent.

La duchesse se tut, et, se levant après un moment de silence, elle dit d'un air dégagé à Lussay :

— Vous n'oublierez pas ma commission auprès de M. de Prémitz. Je vous quitte, je vais au château voir jusqu'à quel point ces bruits sur Bonaparte sont fondés... Je ne puis croire à l'audace de ce misérable!

— Madame, dit d'Aspert, l'homme qui a gouverné la France, le héros de l'Italie, mérite un autre nom!

— Cartouche en épaulettes, voilà tout! dit

la duchesse... Brigand qu'il aurait fallu fusiller au pied d'un arbre. Adieu, Messieurs!

Elle sortit, et d'Aspert se prépara à en faire autant.

— Où allez-vous ? lui dit Lussay.

— Mais je ne sais... partout... il faut voir, s'informer..... Ah! Lussay!..... Lussay, tout n'est pas perdu. Et ces canailles de l'ancien régime, cette insolente noblesse!...

— Ah! d'Aspert! dit Lussay, vous ne dites pas cela pour madame d'Avarenne ?

— Madame d'Avarenne! reprit le général; cette femme est un monstre! vous n'avez pas vu sa tranquillité quand je lui ai dit...

— Quoi! dit Lussay...

— Rien!... rien!.. dit d'Aspert en s'arrêtant... je suis si agité... je ne pensais pas à elle... Je sors; je vous rapporterai des nouvelles.

— Pardieu! dit Lussay, je vais en chercher avec vous.

— N'attendez-vous pas M. de Prémitz? dit Henriette.

— Oh! il ne viendra sans doute pas ce soir; il fera comme nous, il ira s'informer... Adieu;

ne t'alarme pas, si je rentre tard... Veille sur ta mère, et, quand elle s'éveillera, donne-lui la potion qu'elle s'est ordonnée avant-hier, et informe-la du motif de ma sortie. Ah! s'écria-t-il soudainement comme frappé d'une idée, te souviens-tu, Henriette, qu'Honorine a dit ce matin que dans un mois il n'y aurait plus de Bourbons en France?

— Oui, mon père.

— C'est prodigieux!...

— Que parlez-vous d'Honorine? dit le général...

— Oui... reprit M. de Lussay en réfléchissant, oui c'est possible... Bonaparte triomphera... elle l'a annoncé... c'est effrayant, c'est sublime... l'avenir! deviner l'avenir!

— Mais vous devenez fou...

— Venez, venez, je vais vous apprendre quelque chose qui vous étonnera bien.

Ils sortirent; l'émotion que la nouvelle du débarquement de Napoléon avait produite dans Paris avait si vivement pénétré partout, qu'en traversant son appartement, Lussay n'y trouva personne; les domestiques étaient tous des-

cendus chez le concierge et s'y entretenaient du grand événement. Henriette demeura seule ; la pauvre fille était dans un état d'agitation qui avait une cause assez étrangère aux réflexions habituelles des jeunes filles. Née d'une mère dont le système nerveux avait été violemment attaqué par les expériences ignorantes de Lussay, elle était d'une complexion grêle, malade et vivement impressionnable. Entourée depuis son enfance de ces idées de magnétisme qui lui montraient incessamment sa mère comme un être soumis à un pouvoir surnaturel auquel elle ne pouvait échapper, Henriette avait accoutumé son esprit à croire qu'une volonté puissante pouvait causer sur elle les mêmes effets. Cependant jamais son père ne l'avait essayé, et même il avait souvent dit qu'il ne pensait pas être celui qui obtiendrait des résultats magnétiques de sa fille. Henriette avait donc échappé aux dangers de trop préoccuper son imagination de pareilles choses, lorsque Prémitz fut présenté chez M. de Lussay. L'impression singulière que Rhodon, fit à la première vue, sur la jeune

filles, s'expliqua d'abord dans son cœur par la crainte d'aimer ce nouveau venu. En effet, Henriette, qui ne pouvait le voir sans être troublée, Henriette demeura assez tranquille sur le sentiment qu'elle éprouvait, croyant avoir rencontré l'homme qu'elle devait aimer et ne s'étonnant ni ne s'affligeant, à dire vrai, d'être prise d'amour à l'âge qui, dans tous les romans, est annoncé pour être celui où l'on aime. Mais un jour qu'il fut question devant elle de magnétisme, et que son père dit que Prémitz était un des hommes les plus avancés dans cette science et qu'il produisait des effets merveilleux, elle se consulta avec effroi sur l'impression que lui produisait Prémitz, et, comme il s'y mêlait un sentiment de crainte, elle se refusa à croire que ce fût de l'amour dès que son imagination put y voir autre chose. A partir de ce moment, Prémitz devint pour elle l'homme qui devait agir sur sa volonté, comme elle avait vu son père agir sur celle de sa mère; ce fut le maître qui devait la rendre esclave, la fatalité qui devait dominer sa vie. Souvent; et dans l'exaltation de

ses recherches magnétiques, Lussay avait demandé à Prémitz de magnétiser sa fille; celle-ci s'en était défendue avec une énergie désespérée; Prémitz lui-même avait refusé : mais l'imagination d'Henriette n'en était pas moins frappée. Prémitz était devenu pour elle un objet d'épouvante indicible; elle détournait les yeux devant son regard, tremblait de rencontrer sa main, frémissait au son de sa voix; un mot impératif, un signe de commandement lui paraissaient devoir la jeter à genoux, malgré ce qu'elle eût pu tenter pour sa défense. La machine de torture la plus puissante qui eût saisi ses membres pour les tordre ou les enchaîner ne lui semblait pas plus irrésistible que la voix ou la main de cet homme, et elle était arrivée à ce point que, s'il lui eût posé le doigt sur le front en la dominant de son regard fauve, et qu'il lui eût dit de mourir, elle serait morte.

Henriette était donc seule avec sa mère qui dormait du sommeil magnétique que lui avait laissé son mari. La jeune fille la contempla long-temps et s'abîma peu à peu dans cette contemplation; les idées les plus extravagantes

se levèrent et tournèrent dans sa tête comme une fantasmagorie de l'âme. Ce pouvoir de l'homme sur l'homme, de la volonté sur la volonté, était-il véritablement un effet physique, une substance invisible et ténue qui enivre l'âme et la raison comme les vapeurs du vin? n'était-ce pas plutôt quelque chose de surnaturel, quelques unes de ces volontés divines et déchues, errantes parmi les hommes, mais appartenant à une autre nature. En effet, pourquoi toutes les histoires passées sont-elles peuplées de sorciers, de vampires, de fées, de démons? L'ironie du dix-neuvième siècle nie ces influences surnaturelles, mais ne prouve pas leur fausseté. Que faisaient de plus les esprits familiers de nos vieilles histoires; qu'avaient de plus esclave les âmes vendues aux puissances infernales?...

A toutes ces pensées qui allaient, venaient, fuyaient et revenaient dans sa tête, Henriette était devenue froide; puis, lorsqu'elle atteignit ce doute d'une âme vendue à l'enfer, elle s'épouvanta tellement qu'elle poussa un cri; ce cri la fit revenir à la réalité. Elle reconnut qu'elle

était dans la chambre de sa mère; elle vit sa mère; elle comprit que son cerveau battait de fièvre et se désordonnait; elle eut peur d'elle-même, elle ne voulut pas rester seule... Elle appela sa mère... mais le sommeil imposé qui la tenait ne cessait qu'à un mot donné, qu'à une heure voulue; sa mère ne répondit pas... Henriette se sentit le cœur serré, la gorge prise, un voile froid l'enveloppa au front, et, comme un suaire de mort, descendit jusqu'à ses pieds. Elle prononça, comme malgré elle, ces mots sans but :

— Ah! non... non... j'ai froid... je suis folle...
Mon Dieu!

Elle se traîna à une sonnette, elle l'agita et attendit : personne ne vint, car tous les domestiques étaient descendus et s'occupaient de la grande nouvelle. Henriette n'était plus assez maîtresse de sa raison pour expliquer ainsi leur absence. Elle voulut reprendre le cordon, elle l'agita convulsivement, et, dans le silence de l'appartement, le bruit de la sonnette lui sembla répondre comme un rire infernal : elle poussa un cri et tomba sur un fauteuil. Une

crise de nerfs la saisit ; ses bras délicats se tendirent à se briser ; elle haletait en gémissant , ses dents grinçaient , ses yeux ouverts et vités ne voyaient plus ; elle tomba par terre et s'y roula en suffoquant ; ses cheveux détreffés traînaient sur le parquet , s'accrochaient aux pieds des fauteuils et s'arrachaient dans les mouvemens convulsifs qui l'agitaient ; elle brisait ses ongles à saisir le parquet ; elle se heurtait aux coins des meubles , se blessait le visage , se déchirait le front. Enfin la nature succomba dans cette lutte ; les spasmes se calmèrent et une sorte de repos du corps suivit cette effroyable convulsion. Henriette demeura étendue sur le sol , mais immobile et brisée , pleine d'un ressentiment de douleurs confuses ; elle avait repris la conscience de son être ; mais incertaine , troublée , multiple : il semblait que chacun de ses membres fût une existence à part qui la gênait et qui lui pesait. Ni dans le corps ni dans l'esprit , ce n'était plus ce torrent de convulsions et d'idées qui l'avait entraînée ; c'était le trouble d'une eau furieuse arrivée à l'abîme où elle doit s'arrêter et où la

vague, repoussée par les rives, se replie sur elle-même, se relève, se dresse, dansant çà et là en balançant sa crête écumeuse. Voilà comment était son corps; comment était son esprit.

Après ses torsions extrêmes, de légers tressaillemens, quelques plaintes inarticulées, quelques efforts douloureux, et, dans son esprit, des souvenirs réels, mais sans suite : Honorine folle, Honorine devinant l'avenir; puis étendue sur le lit de sa mère qui était aussi Honorine et qui devenait folle... Prémitz, la duchesse d'Avarenne, Napoléon, tout cela tournait, s'éveillait, disparaissait, revenait; enfin c'était un horrible cauchemar, un sommeil^l lourd, mais agité, contre lequel elle combattait; puis il lui paraissait qu'on parlait à côté d'elle, qu'on l'enlevait, qu'on l'emportait. Elle fit un effort, elle ouvrit les yeux; une lampe de nuit brûlait seule dans sa tour de porcelaine; mais, à sa pâle lueur, elle crut voir un homme devant elle, un homme debout, qui, lui posant une main sur le front et l'autre sur le cœur, lui dit d'une voix sombre, mais irrésistible :

— Dormez.

Henriette retomba sur son fauteuil et dormit.

Il était minuit quand Lussay rentra. Henriette dormait encore. Madame de Lussay, éveillée depuis quelque temps, l'avait en vain appelée. Lussay éveilla sa fille; mais le sommeil résista long-temps avant de la quitter. Son père, en voyant le désordre de ses vêtements, l'interrogea. Elle chercha ses souvenirs et se rappela tout ce qui lui était arrivé jusqu'à l'instant où elle avait sonné. Lussay crut avoir trouvé la cause de cet état. Il jugea que sa fille épouvantée avait eu une attaque de nerfs; il lui ordonna le repos, lui prescrivit quelques calmans, la renvoya dans sa chambre et lui-même s'endormit tranquille, après avoir juré à sa femme qu'il ne parlerait plus devant sa fille de magnétisme, et qu'il ne la rendrait plus témoin d'expériences qui la troublaient si vivement.

PACTE.

VII.

Parte.

LE lendemain de cette vision singulière, un homme, dont le nom est trop connu pour que je l'écrive, entrait chez madame d'Avarenne. Il avait été annoncé presque avec dédain; et tant que le laquais qui lui avait avancé une chaise près de la bergère de la duchesse était resté dans la chambre, cet homme avait conservé un air de contrition et d'humilité pro-

fondément respectueux. Dès qu'il fut seul avec madame d'Avarenne, il prit un air d'humeur et dit à la duchesse :

— Sans doute vous avez quelque puissant motif pour m'avoir fait appeler, car vous n'ignorez pas combien nos momens sont précieux, aujourd'hui que la nouvelle du débarquement de Bonaparte nous force à deviner les dispositions de chacun, à observer jusqu'à l'expression de tous les visages.

— Je sais, dit la duchesse, que vous êtes à mes ordres; je sais aussi que vous faites grand bruit de cette escapade de Bonaparte pour vous donner un air d'importance, mais j'ai des choses plus sérieuses à vous dire : Avez-vous pris les renseignemens que je vous ai demandés ?

— Les voici, répondit le monsieur d'un ton bourru.

Madame d'Avarenne jeta un coup d'œil sur le papier qu'on venait de lui remettre, et, après l'avoir lu, elle ajouta :

— Ainsi vous êtes assuré que le général Jean d'Aspert n'a jamais eu d'enfant ?

— Jamais.

— Et ce jeune Charles Dumont qu'il a adopté n'est-il pas mort en Russie ?

— Cela n'est pas présumable.

— Pourtant on l'a dit au général d'Aspert, et il le croit.

— C'est que peut-être c'est vrai.

— On l'a donc trompé ?

— Ou il s'est trompé lui-même.

— Monsieur, reprit la duchesse avec hauteur, répondez tout droit, bêtement, mais point sottement ! Qu'est devenu ce Charles Dumont ?

— On en a eu des nouvelles aujourd'hui, répliqua le monsieur interdit.

— Ainsi il vit ?

— Oui, Madame.

La duchesse réfléchit, puis elle ajouta :

— Quelle est sa famille ?

— Voici ce que dit l'état civil : Fils de Pierre Dumont, capitaine à la 17^e demi-brigade, et de Anne Lépaulier, son épouse, né le 23 avril 1787. Voici son extrait de baptême.

— Son extrait de baptême ! dit la duchesse

avec surprise ; cet enfant n'est donc pas celui que le général d'Aspert adopta à Rome, il y a seize ans ?

— Le même.

— C'est impossible ! dit la duchesse.

— Impossible ? reprit le monsieur ; il faut pourtant que cela soit possible, car, si cela était autrement, il y aurait certainement usurpation d'état. Le nommé Charles Dumont a été élevé au lycée comme fils de militaire mort à l'armée ; il a été reçu en cette qualité à l'école de Saint-Cyr, et ensuite il est devenu chef de bataillon sous ce nom.

— Avez-vous trouvé l'homme qui a amené ici cet enfant ?

— Oui, Madame, c'est un ancien sergent de l'armée d'Italie, maintenant brigadier de gendarmerie.

— Que vous a-t-il dit ?

— Voici son rapport écrit.

— Donnez.

La duchesse le prit et lut ce qui suit :

« Au mois de février 1798, je reçus du général d'Aspert l'ordre de prendre à son palais,

« à Rome, le fils du capitaine Dumont et de
 « le conduire à Paris, pour l'y mettre dans
 « une pension qu'il me désigna. Nous étions à
 « Terracine; je partis et j'arrivai à Rome au
 « point du jour. Je me rendis au palais du gé-
 « néral; mais, en y arrivant, j'appris qu'il avait
 « été dévasté par le peuple qui accusait le gé-
 « néral d'avoir sauvé un aristocrate; que les
 « domestiques qu'on y avait laissés s'étaient
 « enfuis, et que les équipages avaient été pillés.
 « Je ne savais que faire et j'allais retourner
 « près du général, lorsque j'aperçus un enfant
 « assis au pied du portique; il paraissait ma-
 « lade de fatigue et de faim. Je lui demandai
 « s'il savait quelques nouvelles du palais.

— « Hélas! non, me répondit-il en pleurant;
 « j'y venais chercher le général d'Aspert. Mon
 « père m'avait dit en mourant: Va à Rome
 « chercher d'Aspert, dis-lui que tu es le fils
 « du capitaine Dumont et il prendra soin de
 « toi. Je suis venu; mais j'ai trouvé le général
 « parti et le palais désert.

— « Pardieu! dis-je, mon petit homme,
 « ça ne pouvait pas mieux se rencontrer; le

« général m'envoie vous chercher. Sans doute
« il vous croyait déjà arrivé dans son palais ,
« car il m'a dit que je vous y trouverais ins-
« tallé, et que Durand , son domestique , vous
« remettrait dans mes mains.

« Là dessus le petit bonhomme me suivit ; je
« le conduisis à Paris et le remis dans la pen-
« sion qui m'avait été désignée.

— Et depuis ce temps ? dit la duchesse.

— Le général fit exactement payer la dépense
du jeune Dumont.

— Mais ce Durand , qu'est-il devenu ?

— Il avait été tué dans le pillage du palais.

— Et que devint le général lui-même ? je
veux parler de ses voyages , des endroits où il
a demeuré.

— Il resta peu de temps à l'armée d'Italie ,
passa en Corse et fut ensuite de l'expédition de
Saint-Domingue où il demeura des derniers.

— De façon , dit la duchesse , qu'il ne revit
le jeune Dumont qu'après quelques années
d'absence ?

— Mais après six ans au moins , à partir du
jour où il s'en chargea :

— Et pendant tout ce temps il était seul ?
il n'avait pas d'enfant près de lui ?

— Non , Madame.

La duchesse ne savait quelles conséquences tirer de tous ces rapports. Charles Dumont était-il son fils ? était-il véritablement le fils de ce capitaine ? cette singulière rencontre du brigadier était-elle un effet du hasard , ou une précaution de d'Aspert pour mieux assurer son mensonge ? elle ne savait que penser. Enfin , emportée par la préoccupation où elle se laissait aller , elle dit tout haut :

— Mais , si celui-ci est véritablement le fils du capitaine Dumont , qu'a-t-il fait de l'autre ?

— Quel autre ? dit le monsieur.

— Quel autre ! s'écria la duchesse irritée de ce que cet homme avait cherché à étendre son métier jusqu'à espionner sa pensée. Puis , reportant le mot qui lui était échappé sur une tout autre personne sans doute que celle qu'elle voulait d'abord désigner , elle ajouta :

— Mais celui à propos duquel je vous ai écrit ce matin ?

— Ah ! reprit l'homme dont je n'ai pas dit

le nom, ah ! c'est M. le baron de Prémitz.

— Hé bien ! dit la duchesse, quel est cet homme ? d'où vient-il ? à quel titre est-il à Paris ? à quoi tient-il ? Fera-t-on ce que j'ai demandé ?

— A toutes ces questions je n'ai qu'une réponse à faire, Madame ; c'est celle qui m'a été faite à moi-même par le chef de notre division, qui n'en sait pas davantage, car il m'a donné lecture du registre où elle est inscrite.

— Qu'est-ce donc ? dit la duchesse.

— Voyez : M. de Prémitz, sans désignation d'âge ni de pays. *Défense expresse de s'occuper de lui.*

— Et qui a pu mettre une pareille note sur ce registre ?

— Il me semble que madame la duchesse doit s'en douter.

— Nullement, dit madame d'Avarenne.

— C'est singulier, dit le monsieur, car c'est textuellement la même note qui est au nom de madame la duchesse.

— A mon nom ! dit la duchesse en devenant rouge et troublée ; mon nom est sur de pareils registres ?

— Tous les noms marquans ou dangereux s'y trouvent.

— La police ne respecte donc rien ?

— Vous voyez , au contraire , Madame , qu'il y a des personnes qu'elle est forcée de respecter, quoi qu'elles fassent.

— Cette réponse , dit la duchesse , est-elle une sottise ou une insolence ?

— C'est tout simplement , Madame , une vérité naïve , car la note dont je viens de vous faire part a été placée au nom de M. de Prémitz , après un rapport qui fut fait contre lui par la police générale , rapport d'où il résultait que M. de Prémitz aurait eu des relations avec l'étranger et particulièrement avec la cour de Rome.

— Il suffit , dit la duchesse... je n'ai plus besoin de vous... allez...

Le monsieur se retira. La duchesse , demeurée seule , écrivit un mot à M. de Prémitz pour le prier de se rendre chez elle. Il y vint quelques heures après , et voici l'entretien qu'ils eurent ensemble :

— Monsieur , avez-vous quelque idée du mo-

tif qui m'a engagée à vous prier de passer chez moi ?

Prémitz regarda madame d'Avarenne avec une prétention d'œil fatal et dominateur qui fit hausser les épaules à la grande dame. Elle se hâta de l'interrompre, en lui disant :

— Mon Dieu, Monsieur, il n'y a que deux sortes de gens qu'on regarde ainsi, les petites filles dont on veut troubler les sens et les vieilles folles dont on frappe l'imagination. Je ne suis plus des premières et ne suis pas encore des autres. Ne drapez pas vos yeux en vampire ou en sorcier, je ne suis ni crédule ni peureuse. J'ai à vous parler : voulez-vous me répondre selon les plus simples règles d'une conversation ?

— Madame, dit Prémitz en gardant un ton de solennité mystérieux, je sais pourquoi vous m'avez mandé.

— Hé bien, puisque vous le savez, que comptez-vous tirer de ce secret ?

— Je n'y ai pas encore pensé, dit Prémitz.

— Cependant vous avez votre fortune à faire sans doute, Monsieur ?

— Peut-être, dit Prémitz, elle est faite à l'heure qu'il est.

— Comment entendez-vous qu'elle est faite ?

— En ce que je suis en position de forcer, sous peine de scandale et peut-être de déshonneur, une famille riche et qui a quelque pouvoir, à m'accepter pour gendre.

La duchesse, indignée d'une prétention qu'elle croyait s'adresser à sa famille, s'écria avec colère.

— Vous, devenir mon gendre, Monsieur ! ah ! nous n'en sommes pas encore là.

L'étonnement qui se peignit sur la figure de Prémitz lui prouva qu'elle s'était trompée ; et elle allait réparer sa faute, lorsque sa fille Julie entra rapidement et sans se faire annoncer.

— Maman, maman, dit-elle avec vivacité, permettez-moi de sortir, d'aller chez mademoiselle de Lussay, chez Henriette ; elle se meurt, elle m'a fait demander...

— Elle se meurt ! s'écria Prémitz en se levant soudainement et en devenant presque livide ; Henriette se meurt !

— Oui, Monsieur, dit Julie froidement, elle

est fort mal; mais peut-être son imagination est-elle encore plus malade que son corps, et j'espère la calmer.

— Allez... allez... dit la duchesse qui avait examiné le trouble de Prémitz à cette interruption inattendue. Allez, et faites-moi savoir de ses nouvelles.

Puis, lorsqu'elle fut seule avec Prémitz, elle lui dit, en commentant et en associant d'un mot les paroles ambiguës de Rhodon, la nouvelle de Julie et la terreur qu'il en avait ressentie :

— Ainsi, Monsieur, vous disiez que vous aviez forcé la famille de M. de Lussay à vous accepter pour gendre.

Tout autre que Prémitz, à cette insinuation perfide, eût peut-être laissé échapper le secret où l'on venait de frapper si juste; mais, si court qu'eût été le moment de réflexion où il s'était plongé, il lui avait suffi, sinon pour changer complètement ses desseins, du moins pour lui inspirer l'idée de ménager la nouvelle voie que lui avait ouverte l'imprudent emportement de la duchesse; et, au lieu de répondre à

la question insidieuse de madame d'Avarenne, il lui dit :

— Madame d'Avarenne a tort de s'irriter d'une prétention que je n'ai pas formellement exprimée et qui peut-être est bien loin de ma pensée. Car, enfin j'ai parlé d'une famille riche, et la fortune de madame d'Avarenne est toute dans les bienfaits de la cour; j'ai parlé d'une famille puissante, et le pouvoir de madame d'Avarenne est, comme celui des personnes dont il dépend, soumis à des événemens dont personne ne peut prévoir l'issue.

La duchesse, frustrée de l'espérance qu'elle avait eue de surprendre à son tour un secret de Prémitz, ne voulut plus continuer une conversation dont les bases mal posées la laissaient à la discrétion d'un homme qui paraissait habile à tirer avantage de tous les accidens du dialogue; et, pour prévenir le danger de lui donner encore prise, elle revint tout à coup sur ses pas, et lui dit :

— Monsieur, depuis un quart d'heure, nous parlons par équivoques; voyons, expliquons-nous franchement. Que savez-vous?... et si

vous savez quelque chose, que voulez-vous ?
c'est un marché à conclure.

— Je sais tout, dit Prémitz.

— C'est ainsi que commencent toutes les lettres d'amans jaloux qui ne savent rien et qui voudraient bien apprendre quelque chose.

— Hé bien, Madame, voici ce que je sais. Je sais par Honorine que vous avez eu un fils : que ce fils est celui de Jean d'Aspert, et que vous l'avez fait passer pour être celui du... Je sais que le prince le croit, et que c'est à ce souvenir que vous devez le crédit dont vous jouissez ; je sais encore que ce fils a disparu et que vous avez assez habilement arrangé sa disparition pour pouvoir le faire reparaitre, si jamais vous le retrouviez, ou s'il vous convenait d'en supposer un autre.

Cette dernière idée n'était jamais venue à l'esprit de madame d'Avarenne, et peut-être n'était-elle entrée dans la phrase de Prémitz que comme un complément de mauvaise pensée, que comme un dernier trait au tableau de l'esprit intrigant de la duchesse. Mais nulle semence ne tombe impunément dans un ter-

rain fertile. Madame d'Avarenne se réserva d'y penser sérieusement, et, pour pouvoir le faire d'une manière profitable, elle dit à Prémitz :

— Quel âge avez-vous ?

L'intelligence de l'intrigue est admirable. Prémitz sourit et répondit tout de suite :

— Juste l'âge qu'il faut : vingt-huit ans.

La duchesse fut confuse d'être si vite et si complètement devinée. Elle vit qu'il n'y avait rien à gagner à jouer au fin avec un homme comme Prémitz, et elle répondit sans détour :

— Laissons là cette idée, elle est absurde.

— Aucune idée n'est absurde, dit Prémitz, entre les mains de gens habiles. Depuis la Genèse jusqu'à la Charte, on a fait croire tant de sottises aux hommes, que je ne trouve plus rien d'impossible à leur persuader.

— Aux hommes, cela se conçoit, mais à un homme, c'est tout autre chose. Les masses ont cela d'admirable que si elles multiplient quelquefois leur intelligence de manière à avoir plus de perspicacité que les meilleurs esprits, elles multiplient de même leur ignorance de

façon à être plus crédules et plus stupides que la brute la plus décidée.

● — Mais le prince, dit Prémitz, n'a-t-il pas été déjà pris à ce mensonge ?

— Sans doute, mais quelle différence ! Un enfant qui m'appartenait et qui après tout pouvait très-raisonnablement lui appartenir, tandis que, aujourd'hui, il faudrait un homme sans antécédens, un homme dont personne ne pût réclamer la naissance, la jeunesse, la vie ; dont on ne pût dire : Il était là à telle époque, il y portait tel nom, il appartenait à telle famille, il venait de tel endroit ; un tel homme...

— N'est pas introuvable, dit Prémitz ; quand nous serons convenus de nos faits, il faudra que je vous raconte mon histoire.

— Qu'entendez-vous par convenir de nos faits, Monsieur ?

— Le voici : vous avez besoin tout au moins de mon silence ; j'ai besoin de votre crédit : faisons un pacte. Je me tairai, c'est-à-dire je ne dirai point au prince : Vous êtes dupe d'une comédie habilement jouée ; vous

ne devez à cette femme ni les égards qui lui valent son titre usurpé de mère, ni la reconnaissance qu'un noble cœur garde à une tendresse qu'il croit avoir été sincère : tout au contraire, vous la devez détester et bannir, car elle vous a trompé, comme amant, dans les bras d'un beau goujat de province, et elle vous a trompé comme prince, en vous imposant les devoirs d'une paternité supposée.

— Monsieur !

— Ne vous irritez pas, madame la duchesse, je ne dirai rien de tout cela, je serai muet, car, à partir de ce jour, je me fais votre complice ; mais comprenez bien que c'est pour partager les bénéfices du crime.

— Et à combien les fixez-vous ? dit madame d'Avarenne avec une fureur mal contrainte.

— Je vous le disais, Madame, c'est selon ce que vaudra votre secret.

En ce moment un laquais entra et remit un billet à la duchesse. Elle parut fort surprise et très-alarmée.

— Voyez, dit-elle, cette affaire de Bona-

parte est donc sérieuse ? Le prince part pour Lyon.

— Mais, dit Prémitz, je crains que cela ne soit plus grave que vous ne pensez...

— Mais que deviendront alors nos projets ?

— L'avenir seul en peut décider. C'est pour cela que je vous ai dit que j'attendrais pour vous dire ce que j'exige de vous.

Prémitz se retira, et la duchesse ne s'occupa plus que de la grande nouvelle politique qui remuait alors la France.

CONFIDENCES.

VIII.

1816.

Confidences.

LES temps vont vite dans notre siècle : de grandes périodes de choses s'enferment dans quelques années ; l'histoire se découpe par masses séparées qui ont, chacune, leurs couleurs, leur esprit et leur nom. Au jour où j'écris, quand on a vécu plus de trente ans, on peut se rappeler les restes mourans de la république réunis en faisceau dans la main des consuls ;

l'empire, ce jour sublime de soleil, fini par l'orage de 1812, sous lequel la France s'est débattue trois ans; véritable orage, en effet, où les coups de tonnerre étaient des batailles, où les torrens étaient les populations de l'Europe versées avec fureur contre la France; jour magnifique qui sembla se réveiller dans l'éclair sinistre des cent-jours; puis la restauration, cette restauration qui a été deux fois plus longue que l'empire, et qui, à mesure qu'on s'en éloigne, se rétrécit à l'œil, comme ces plaines unies où nul accident ne marque les distances; puis la révolution de 1830, ces trois jours hauts et isolés comme les pyramides d'Égypte, monumens inutiles qui attestent ce que peut l'effort unanime d'un peuple, mais perdus dans un désert où rien n'a été fécondé, où rien n'a été édifié auprès. Et, parmi tous ces souvenirs complets, que d'années à part avec leur caractère particulier! que de jours qui luisent d'une clarté distincte!

Dans ces années, il en est une qui m'est restée dans le souvenir sous un aspect de tristesse et de désespoir. Serait-ce moi seul qui

voyais ainsi , moi seul qu'une disposition personnelle abusait sur le caractère sombre de cette année? J'étais bien jeune, j'étais à cet âge où on achève d'être enfant. Je venais de quitter cet habit de lycéen, uniforme précoce, où nous faisons tant de campagnes en espérance, sous lequel nous prenions vite nos chevrons de vétérance d'enfans pour être plus tôt de jeunes soldats; j'étais bien jeune, et déjà deux fois j'avais vu le tambour fuir devant la crécelle, l'exercice remplacé par la messe, et l'histoire sainte usurper dans la chaire du lecteur les bulletins de la grande armée. Je n'avais pas seize ans, et tout ce que j'avais bâti de rêves pour mon avenir était déjà brisé. Je rêvais l'armée; j'y avais un parent, une des illustrations de notre gloire, qui m'avait promis de me faire battre avant l'âge; mais il n'y avait plus d'armée, et un arrêt de mort cherchait d'asile en asile le général Clausel. J'aurais voulu suivre la carrière honorable de mon père, mais les talens les plus distingués, la probité la plus irréprochable, ne l'avaient point sauvé de la destitution. Je me rappellerai toute ma

vie cette leçon du malheur qui me parut alors si irritante; cet abandon soudain de tous nos amis, abandon venu dans le *Moniteur*, abandon qui n'eut ni ménagement ni nuance. Cela se passa à neuf heures du matin, dans nos bureaux; on y saluait mon père, on lui obéissait, on l'écoutait, on le flattait; le *Courrier* arrive, on y lit la nouvelle de sa destitution: en moins de rien nous n'eûmes plus un ami, pas une connaissance; les visiteurs disparurent et les commis devinrent presque insolens. En vérité, on peut me croire, ce ne fut pas une désertion faite à la longue, habilement ménagée pendant quelques mois ou quelques semaines; ce furent tout simplement des gens qui prirent leur chapeau et s'en allèrent sans rien dire. Et le soir, le soir même, ce fut une expérience que mon père voulut me faire faire; nous nous rendîmes sur la promenade publique: elle abondait en amis que nous recevions, qui nous recevaient, qui étaient de notre intimité comme nous de la leur; hé bien, ceci est textuellement vrai, quand nous parûmes dans la grande allée, le flux des promeneurs s'ouvrit

devant nous. Du plus loin qu'on nous voyait, on se rabattait dans les allées latérales, on regardait, en l'air ou de côté, un nid d'oiseau ou une branche torte; on en paraissait très-occupé, on s'échauffait sur un colimaçon, le tout pour ne pas saluer un destitué.

Ce que j'écris, ce que vous lisez, n'a-t-il pas l'air d'une niaiserie ? n'est-ce pas exagération ? Non, certes. Mais il est difficile de se faire une idée de la terreur qui suivit la restauration de 1815. Il y eut à cette époque un effroi d'autant plus grand, que le danger n'avait pas de mesure; on frémissait des massacres du Midi; les victimes n'étaient pas nombreuses, mais les assassins étaient par milliers et acharnés. On ne tuait que Ramel à Toulouse, mais on le tuait trois jours durant, poignardé sur tous les membres; on licenciait cette armée, cette grande ruine de dix ans de victoire et de trois ans de défaite, et il n'en partait pas un murmure. Je me souviendrai de cela toujours, et toujours en pleurant, et comment, pendant cette année 1816, nous voyagions avec mon père. Ce fut une année de toutes sortes de désastres :

les pluies perdirent et dégradèrent tout ; les récoltes gisaient pourries et couchées dans les sillons ; les routes n'étaient, à travers les contrées, que de longues traînées de boue. Nous allions, enveloppés dans nos manteaux, et à chaque pas nous rencontrions sur la route de pauvres soldats et de plus pauvres officiers, hâves, abattus, sans courage contre une heure de pluie et une heure de marche : les mêmes hommes qui avaient marché de Madrid à Moscou, qui avaient subi le soleil du Caire et le froid de la Dwina. Souvent ils étaient assis sur le bord des chemins, à dix pas les uns des autres, mais sans se parler, sans se connaître, sans le désirer, inspectés à chaque village comme des forçats libérés ; ne trouvant nulle part, chez leurs compatriotes, de courage que pour l'insulte, et se laissant insulter, tant il semblait qu'il ne pût rien leur arriver au cœur après qu'ils avaient vu Waterloo, et qu'on avait dispersé leurs régimens. Mais ne parlons plus de cela. Ce fut une triste époque où l'avenir s'ouvrit, pour nous autres jeunes gens, par une déception et un désespoir.

C'était un soir de cette année, dans le mois de septembre, quelques jours après cette ordonnance de dissolution de la chambre de 1815, thermidor de la terreur royaliste qui arrêta, dans son enthousiasme de proscriptions et de servitude, le dévouement emporté des introuvables. Un homme et une jeune fille étaient assis au coin de leur feu, Lussay et Henriette, tous deux tristes : Lussay avec humeur, Henriette avec résignation ; ils ne se parlaient pas. Il y avait entr'eux un malheur qui les séparait. Il y a des malheurs qui rapprochent et qui confondent deux âmes dans les mêmes regrets, et le plus puissant de ceux-là est ordinairement la perte d'un ami commun, d'un cœur où les affections tendent de chaque côté et se rencontrent. Madame de Lussay était morte. Pourquoi Henriette et son père ne pleuraient-ils pas ensemble ? C'est qu'il était survenu une autre infortune où l'un accusait et où l'autre ne s'avouait pas coupable : la faute ne s'était pas encore effacée dans le pardon. Chacun pensait à sa situation sans s'occuper de celle de l'autre, plongé dans cet égoïsme de réflexion

où l'âme repasse une à une chaque espérance qui lui échappe, où elle se repaît de tout ce qui lui est malheur sans regarder si quelqu'un en a sa part : séparation cruelle d'un père et d'une fille, où chacun, enfermé en soi-même, refusait à l'autre, celui-ci l'indulgence, celle-là le repentir. Un homme survint qui apporta une distraction à cette préoccupation personnelle. Cet homme était un ami qu'on n'avait pas vu depuis long-temps : c'était d'Aspert. Il avait d'abord hésité à venir chez Lussay, car il savait que ses opinions étaient pour le pouvoir qui dominait ; mais il avait appris la mort de madame de Lussay, et il avait compté sur cette douleur pour être bien accueilli. Il entra. Un coup d'œil suffit pour lui montrer qu'il y avait désunion entre ces deux êtres qui se jetèrent avec chaleur dans ses bras, mais sans y mêler leurs embrassemens, sans s'y rencontrer. D'Aspert remarqua qu'Henriette était pâle, son sourire était lent, ses yeux près de pleurer, et toute sa personne pleine d'une dignité pure qui n'était pas d'une jeune fille, mais qui n'était pas d'une femme heureuse.

C'est assurément une sublime chose qu'une ame résignée; il y a dans ce sentiment de force passive qui n'est employée qu'à souffrir, dans ce martyre du cœur, subi sans plainte et sans combats, un charme qui touche, à mon gré, bien plus profondément que les luttes les plus énergiques de la passion.

C'est pour cela que je voudrais vous peindre l'étonnement attendri du vieux d'Aspert, lorsque cette jeune Henriette de vingt ans lui dit en pressant dans ses mains blanches et effilées les rudes mains du soldat toutes calleuses du sabre :

— Bonjour, mon ami, oh! je suis heureuse de vous voir; je suis bien heureuse!

Il vint une larme aux yeux de d'Aspert, mais il n'osa embrasser Henriette comme autrefois; et, sans rien savoir, sans rien comprendre de ce qui peut s'exprimer par des paroles, sans qu'elle lui eût demandé un asile, sans qu'il sût si elle en avait besoin, il lui répondit par une sympathie indicible de cœur à cœur.

— Hé bien ! me voilà, me voilà, soyez tranquille.

Puis on causa.

— J'avoue, dit le général, que je craignais de ne pas vous trouver à Paris. On m'avait dit, à Poitiers, que vous comptiez être nommé à la préfecture de la Vienne.

— Non, dit Lussay, c'est M. Prémitz qui l'a obtenue. Il est parti depuis quelques jours. Il avait suivi le roi à Gand avec la duchesse d'Avarenne.

— Et l'on ne vous a pas trouvé assez pur ? dit d'Aspert.

— Ce n'est pas cela, reprit l'ancien chirurgien, c'est moi qui ai refusé ; moi, à qui tout avenir d'ambition est fermé, non pas que j'y tienne pour moi, mais je voulais pour Henriette...

Puis il s'arrêta, et reprit vivement en s'adressant au général :

— Mais vous, d'Aspert... vous, que devenez-vous ?...

— On m'a rangé dans la quatorzième catégorie des officiers ; autant valait me mettre à

la retraite, et j'ai reçu en outre l'ordre d'aller habiter le département où je suis né.

— Vous n'êtes pas heureux non plus, dit Lussay avec amertume; aussi vous avez l'air triste.

— Oh! dit d'Aspert, ce n'est pas cela qui me rend triste; j'ai vu tomber tant de gens plus haut placés que moi, que je ne me sens pas le droit de me plaindre; et puis nous ne sommes plus les hommes de la France, comme elle n'est plus notre France à nous. J'étais résigné à aller m'ensevelir au Tremblay, dans le coin de terre que j'ai acheté près de l'Étang. Ce qui me rend triste, c'est un malheur à moi, un malheur à moi tout seul, car il a cela d'affreux que je ne puis pas même le confier.

— Oui, dit Lussay, mais il n'a pas cela d'affreux qu'il puisse être deviné un jour, et, qu'une fois découvert, il soit une source de honte et d'infamie.

L'accent de Lussay était sombre en parlant ainsi, il avait la tête baissée et son regard ne désignait personne; mais il y avait une telle amertume dans cette douleur, qu'elle ne pou-

vait partir que du cœur d'un père, et d'Aspert leva les yeux sur Henriette. Elle ne parut pas confuse, mais elle pleurait, et d'un signe de la tête elle dit à d'Aspert :

— Oui, c'est moi.

D'Aspert lui tendit la main, et, se retournant vers Lussay, il lui dit :

— Hé bien, qu'est-il donc arrivé ?

— Ce qui est arrivé, ce qui est arrivé, dit Lussay en se levant avec emportement ! est-ce que je sais moi : c'est un crime, voyez-vous, d'Aspert, un crime horrible, non pas pour ce qui est arrivé, mais pour l'obstination à jouer l'innocence ; pour cette insupportable obstination à ne pas dire : Je suis coupable... mon père, pardonnez-moi... Et puisque vous êtes là, voyez-vous, d'Aspert, je puis le dire... je puis l'avouer... je lui aurais pardonné... j'aurais pleuré avec elle... mais elle n'a pas voulu ; elle m'a fait des contes ; elle m'a dit... c'est une folie insolente ! elle m'a dit... Mais, voyez-vous, ne parlons plus de cela ; quand j'y pense, j'en deviens fou... Me dire : Je suis

innocente... me dire la tête haute : je suis pure... me dire...

A ce moment un cri d'enfant se fit entendre. Henriette se leva; d'Aspert laissa tomber sa main en retirant la sienne; elle lui dit d'une voix qui pleurait :

— Oh! général.

— Où allez-vous? dit Lussay avec colère.

— Soigner mon fils, répondit Henriette avec une fermeté soudaine et presque dédaigneuse.

Les deux hommes demeurèrent seuls. D'Aspert, plus embarrassé qu'il ne l'avait jamais été, plus triste qu'il ne l'était en entrant, ressentit une douleur poignante à cette nouvelle qu'il venait d'apprendre. A côté de toutes ces gloires déchues, de toutes ces existences souveraines dispersées dans l'exil, de cette grande nation resserrée à la France d'autrefois et bordée d'ennemis qui l'insultaient; à côté de tout cela, cette enfant perdue, cette jeune fleur flétrie le firent pleurer. Il se dit en son cœur et avec cette désespérance profonde qui y entre si avant, qu'elle devient un caractère :

— Tout s'en va donc, mon Dieu! il n'y a donc rien en quoi se fier! Pauvre France et pauvre fille! Puis il ajouta tout haut :

Mais enfin, ce n'est pas une chose sans remède. Il y a un coupable, un homme avili qu'on peut forcer, la loi à la main... Vous avez dû le tenter ?

Lussay secoua la tête.

— Un homme qu'on peut forcer... l'épée à la main. Voulez-vous, Lussay, que je... ?

Lussay se prit à rire avec ironie.

— Enfin, on peut le tuer, cet homme, dit d'Aspert.

— Il n'y a personne, s'écria Lussay... Vous me regardez... j'ai l'air d'un fou; n'est-ce pas?... Non, il n'y a personne.

— Elle refuse de le nommer.

— Mais non! dit Lussay avec rage... Non, il n'y a personne... Vous ne me comprenez pas... tenez, je vous l'ai dit, quand j'y pense j'en deviens fou.

— Voyons, dit d'Aspert, calmez-vous... remettez-vous, et dites-moi la vérité.

Lussay avait une contenance singulière. On

voyait qu'il voulait faire le récit qu'on lui demandait; mais il semblait qu'il ne pût pas trouver de commencement à ce récit. Son esprit se portait sur une idée, puis l'abandonnait, sautait sur une autre pour la quitter aussitôt. Ce qu'il avait à dire était si incohérent, qu'il se refusait à le reproduire. Pendant ce temps Henriette rentra.

— Tenez, la voilà, dit Lussay; qu'elle vous le raconte elle-même si elle peut, si elle l'ose : adieu... Écoutez-la... Je m'en vais, je ne pourrais pas l'entendre. Je vous reverrai ce soir si vous avez assez de patience pour m'attendre, ou demain... quand vous voudrez... Adieu.

Il prit son chapeau et sortit. D'Aspert et Henriette demeurèrent seuls. La belle et malheureuse fille avait suivi son père des yeux, mais son regard était froid et résolu. D'Aspert s'en étonna, et lui dit avec un ton de reproche :

— Comment n'avez-vous pas pitié du désespoir de votre père?

— Général, lui dit-elle tristement, j'ai à

peine assez de force pour moi-même. Mon père ne m'a pas comprise; je ne sais si un autre me comprendra. Puis elle ajouta en poussant un profond soupir : — Je vais tout vous dire. Ma mère vous a aimé, général, et peut-être avez-vous tenu dans son cœur aussi long-temps que la vie. Je le sais, moi qui l'ai vue souvent pleurer. Je vais vous parler comme je lui parlerais si elle était là. Je vous ai espéré et attendu long-temps. Vous allez décider de mon sort; seulement je vous demande votre parole d'honnête homme de me dire, quand j'aurai fini, ce que vous pensez de moi. Si vous me refusez votre absolution, j'attendrai celle de Dieu. Mais ne me trompez pas, général, point de fausse pitié pour l'enfant que vous avez vue naître, pas de phrases douteuses, point d'espérances déguisées. Ne comptez pas sur un amendement amené par l'avenir. Si ce que je vais vous conter n'est pas tout ce que j'ai dans le cœur, si vous avez un doute, un soupçon que je veuille vous tromper ou vous cacher quelque chose, dites-le-moi... je ne vous en voudrai pas; peut-être serai-je plus malheu-

reuse, mais enfin je saurai à quoi m'en tenir. Je m'arrangerai pour le malheur de ma vie, car je n'ai pas même la consolation de pouvoir mourir volontairement, et je laisserai à faire au temps. Il faudra bien qu'il me tue ou qu'il m'endurcisse. En vérité je crois que cela commence.

Henriette était debout en parlant ainsi; le général la considérait avec une stupéfaction presque craintive. Jamais la femme ne lui avait apparu dans cette sainteté de douleur qui la rend si belle et la fait si touchante. Il ne put répondre à Henriette et lui fit signe de s'asseoir. Elle essuya quelques larmes qui lui étaient venues, lui obéit et commença ainsi :

— Lorsque vous avez quitté Paris, il y a dix-huit mois, vous me laissâtes malade; les inquiétudes que ma maladie donna à ma mère achevèrent de détruire sa santé; et, malgré ce que mon père appelle ses soins, elle mourut.

Henriette avait prononcé ces dernières paroles avec un sarcasme singulier et rare dans sa bouche. Elle sécha quelques larmes qui lui étaient demeurées aux yeux, et continua :

La perte de ma mère me fut une assez violente douleur pour que je pusse attribuer à ce désespoir l'état de souffrance où j'étais habituellement ; cette souffrance se manifestait par des accidens que mon père expliquait par des raisons médicales fort probables et par des exemples fréquens d'une situation pareille à la mienne. Je m'explique assez, je pense : si vous saviez tout ce qu'il m'a fallu abdiquer de pudeur, moi qui n'ai jamais reçu un baiser d'amour, vous vous étonneriez peut-être de ma retenue. Mais je m'écarte, revenons. Mon état, qui était fort naturel, paraissait à mon père et à son ami le docteur R.... un état dangereux et qu'il fallait faire cesser. Un jour qu'ils m'avaient tourmentée par des remèdes capables de me tuer dans la position où j'étais, je me déshabille pour me coucher ; j'étais devant une glace, ma chemise m'échappe, je me vois nue. Vous rougissez, général, vous rougissez de ce que je vous parle si hardiment ! Oh ! ce n'est rien ceci, écoutez : je me vois nue, j'avais déjà perdu la finesse de ma taille, je ne pus m'empêcher de me dire : C'est une sin-

gulière maladie que la mienne, voici encore un des symptômes qui annoncent qu'une femme est mère ; cette idée me traversa la tête comme une pensée sans but ni portée ; je ne me cachai ni de cet accident ni des autres ; je n'avais aucune raison de m'alarmer. Cependant mon père m'interrogeait des yeux ; je le voyais quelquefois observer d'un air inquiet ma taille, ma démarche ; il ne me disait rien, mais j'étais blessée de ses soupçons. Cependant il avait de quoi les justifier ; des spasmes, des maux de cœur, des défaillances. Tout autre m'eût condamnée à sa place. Il arriva, un soir que nous étions l'un près de l'autre, que je poussai un cri de surprise ; il me demanda ce que j'avais ; je lui répondis avec une naïveté qui le confondit :

— C'est singulier, il me semble que j'ai senti remuer quelque chose en moi.

Mon père devint pâle ; il s'écria :

— Ainsi c'est donc sûr !

— Quoi ? lui dis-je.

— Quoi ? répéta-t-il ; puis il me regarda comme si j'étais folle ou comme si je le nar-

guais insolemment; ses bras tremblaient, il me mesurait d'un regard terrible. Je le compris, je me levai et lui dis avec assurance :

— Mon père, il faut en finir. Je vous ai confié jusqu'à présent le soin de ma santé, qu'elle soit perdue ou non, peu m'importe ; mais il arrive aujourd'hui que vous me soupçonnez d'un crime que je ne devrais même pas comprendre ; je vous prie de faire venir un médecin qui nous soit complètement étranger.

— Étranger! me dit-il; faut-il que tout le monde apprenne....?

— Ah! mon père, m'écriai-je avec indignation en l'interrompant, il n'y a pas de barbare qui refuse à un accusé le moyen de se défendre.

Le lendemain, un médecin que je n'ai jamais revu vint ici; je me présentai à lui avec un désir si instant d'en finir, que je m'aperçus à peine de l'immodestie des questions qu'il me fit et de l'examen qu'il me fallut subir.

— Hé bien? dit mon père avec anxiété.

— Hé bien! dit le médecin avec assurance, madame est grosse.

Mon père se tut, mais il me semble que son regard eût dû me tuer; quant à moi, je me pris à rire en les regardant tous deux.

— Grosse! repris-je, vous êtes fou.

Mon père me prit les deux mains et fit signe au médecin; ils me regardèrent tous deux avec une attention continue: le médecin étranger répondit aux regards de mon père:

— Non, il n'y a aucun signe d'aliénation. Ce ne peut être qu'un parti pris d'effronterie.

À mon tour je fus troublée d'une crainte indicible, car mon enfant palpait dans mon sein.

— Grosse! répétai-je, grosse! mais pour être grosse il faut avoir....

— Infamie! s'écria mon père avec violence; elle continue son impudente comédie.

Je me sentis désespérée; je tombai à genoux.

— Mais non, mon père, je vous l'atteste, jamais, jamais je n'ai été coupable.

Je crus que mon père allait me battre. Le médecin lui dit quelques mots à l'oreille, puis il me fit asseoir à côté de lui et me parla doucement. Cette conversation, général, il est impossible que je vous la redise. Aujourd'hui que je suis mère, que je puis vous parler comme une mère, je frémis de me la rappeler. Imaginez-vous une jeune fille de vingt ans à qui l'on suppose l'ignorance d'un enfant, et que l'on interroge sur ce qu'on croit lui être arrivé. Figurez-vous tous ces détails qu'on me demandait, ces peintures qu'on m'a faites, ces tableaux d'amour médical qu'on me dessinait par la parole, par le geste, tout cela, pour en finir par cette phrase :

— Est-ce là ce que vous avez vu, senti, souffert? Et moi qui leur répondais non.... non... non... toujours et à tout. Moi, pauvre fille déshonorée par un malheur inoui, dégradée par une investigation épouvantable, salie par un interrogatoire plus hideux que le crime, si je l'eusse commis, je n'y ai pas succombé, tant le sentiment de mon innocence m'a rendue forte. C'est à votre tour de me regarder

avec stupéfaction, général. Vous raisonnez, vous cherchez, vous voulez expliquer... il n'y a rien à expliquer. Sur mon ame, je n'ai pas eu d'amant... sur ma vie, je n'ai jamais appartenu à un homme....

— Et vous êtes mère ? dit le général.

— Et je suis mère ! dit Henriette. Écoutez bien : je n'ai rien à dire pour ma défense ; car enfin je ne crois pas aux miracles, J'ai dû chercher dans mes souvenirs : dans mes souvenirs il n'y a rien, pas une caresse, pas une intention, pas un regard échangé avec un homme, pas une heure de solitude ; alors...

— Alors, dit le général, il faut qu'il y ait un crime.

— Ah ! s'écria Henriette, merci, mon Dieu, merci ; vous l'avez pensé, vous qui n'êtes pas mon père, vous avez pensé qu'il y avait un crime...

— Et le crime, ce me semble, n'était pas si difficile à expliquer, surtout pour votre père, pour qu'il n'y ait pas pensé.

— Ou pour qu'il ne l'ait pas avoué, dit Hen-

riette d'une voix où se mêlaient un affreux désespoir et une horrible colère.

— Avoué! s'écria le général, avoué!...
Quoi! Henriette.... vous osez....

— Et que sais-je! reprit celle-ci comme une folle; car enfin, moi, je suis innocente! je l'ai dit en me trainant à genoux, en frappant la terre du front, en demandant grâce et pitié, et on ne m'a pas écoutée. J'ai adjuré le Ciel; j'en ai appelé à l'ombre de ma mère; j'ai offert de mourir, j'ai prié; et on ne m'a jamais répondu que par des sarcasmes, des mépris, des accusations: on n'a pas voulu me croire.... Hé bien! pourquoi voulez-vous que je croie les autres, moi, moi seule, entendez-vous? Moi, dans le for intérieur de mon innocence, repoussée, insultée, méprisée, que dois-je de respect aux autres? qui me garantit que le crime qu'on m'impute n'est pas le leur?...

— Henriette! s'écria le général.

— Monsieur! reprit celle-ci avec une violence croissante; oh! j'ai beaucoup appris, je sais beaucoup.... j'ai profité au moins de l'infamie qu'on me jetait pour écouter ce que ja-

dis je n'eusse pas osé entendre pour chercher ce que j'aurais fui. Oui, Monsieur, il y a des pères infâmes qui séduisent leurs filles; il y en a, j'en connais.... je me les suis fait nommer; et ceux-là n'avaient pas ce pouvoir fatal qui pourrait expliquer mon crime et mon innocence.... Enfin....

A ce mot elle s'arrêta, et, tombant à genoux devant d'Aspert, elle reprit en laissant échapper ses larmes :— Ah ! général, général, pardonnez-moi ! Non, je ne crois pas ce que je vous dis.... non, je ne le crois pas.... Mais enfin, je suis innocente, et l'on m'accuse, et je succombe, et je suis perdue, et l'on me maudit... Hé bien ! j'accuse, je maudis à mon tour, je hais, je méprise : on m'en a donné le droit. Pardonnez-moi.

— Eh ! pourquoi accuser votre père plutôt qu'un autre ?

— Un autre, dit Henriette tristement et en se relevant... J'y ai bien pensé ; car vous comprenez bien que toutes les heures de ma vie n'ont qu'un but, c'est de trouver un indice soit en dehors, soit en moi ; un geste, un re-

gard, un souvenir qui m'éclairer, qui mettent sur la voie. Cet autre, le seul que vous puissiez supposer et sur lequel j'ai arrêté souvent l'ardente investigation de ma pensée ; cet autre, que nous comprenons tous deux sans qu'il soit besoin de le nommer, n'a jamais été seul avec moi. Je ne suis pas sortie une fois de la maison de mon père sans être accompagnée ; et, dans toutes mes sorties, il n'y a pas un moment de rencontre avec cet homme, pas une lacune vide dans mes souvenirs, car vous ne sauriez vous imaginer ce qu'une tension constante peut rétablir de détails futiles, de circonstances inaperçues dans la mémoire ; dans notre maison, il n'a pu surprendre mon sommeil, se glisser près de moi la nuit, à l'insu de tous les domestiques, car je les ai interrogés. Oui, général, j'ai tout fait : je suis descendue jusque-là. Qu'ai-je à ménager ?... Que peut-il m'arriver qui ne soit à mon avantage ?... Et si rien ne peut m'ôter la flétrissure que j'ai au front, du moins je puis faire tomber cette accusation d'impudent mensonge qui est peut-être plus odieuse ; car, s'il est vrai qu'il y ait

un pardon pour la faute dont je pourrais être coupable, il ne saurait y en avoir pour l'impudente hypocrisie avec laquelle j'essaierais de le nier.

— Et maintenant, dit le général, comment se passent vos jours ? que faites-vous ? que devenez-vous ?...

— Je vis dans cette chambre... je garde mon enfant... Oui, c'est le mot, je le garde, car mon père, dans un premier transport de colère, a parlé d'hospice d'enfants trouvés, et quelquefois ses colères se réveillent si soudaines, si emportées, qu'il pourrait profiter d'un moment d'absence pour me l'enlever ; et cet enfant, il ne doit pas me quitter. Hélas ! pauvre malheureuse, n'ayant plus de mère, déshéritée de l'amour de mon père, chassée de l'estime des hommes, destinée à vivre seule sans qu'amitié ni amour me viennent jamais consoler, il doit m'être permis de m'élever une espérance de tendresse et d'affection, de chercher, dans le malheur où l'on m'isole, une consolation qui m'échappera peut-être, mais la seule dont je puisse me faire un avenir ; oui,

général, peut-être que mon fils ne me méprisera pas et ne me maudira pas... lui seul peut-être me croira quand je lui dirai la vérité... car vous-même, je le vois à votre air pensif et préoccupé, vous revenez déjà de ce mouvement de pitié qui vous a fait croire à mon innocence; vous reculez devant la pensée de l'expliquer par un crime inoui; vous cherchez des raisons vulgaires à ce qui serait surnaturel. Vous m'abandonnez aussi... vous m'accusez déjà...

— Henriette, dit le général après un moment de silence, Henriette, voulez-vous être ma femme ?

A ce mot, le visage d'Henriette s'exalta d'un étonnement soudain, d'une joie indicible; elle porta la main à son cœur et à son front, comme si elle eût voulu y retenir sa pensée et son bonheur; elle tomba à genoux, et, penchant sa tête sur ceux du général, elle fondit toute son âme en sanglots et en larmes. Elle voulait parler, mais les sanglots arrivaient toujours avant la voix; elle voulait le regarder, mais les pleurs lui voilaient sans cesse les yeux;

elle ne pouvait que prendre ses mains et les couvrir de baisers, les serrer convulsivement avec des cris étouffés. Le général la replaça sur un siège, elle se calma un peu.

— Ainsi, lui dit-il, vous acceptez...

Henriette sourit tristement, et, secouant doucement la tête, elle répondit par mots entrecoupés.

— Non... non... général... je ne puis pas... je ne dois pas... j'ai tout ce que je voulais... un ami qui me croit enfin, qui me pardonne d'être malheureuse. Maintenant que vous me croyez innocente,.. je puis baisser la tête et vous le dire... Je sais bien que je suis une fille perdue... c'est un malheur... mais un malheur irréparable aux yeux du monde... vous ne devez pas le prendre par générosité... je ne veux pas, je ne dois pas... non... non... Oh! je voudrais être pure comme les anges du ciel, pour me mettre à vos genoux, et vous dire :
— Voulez-vous de moi ?

— Henriette, dit le général, chacun a ses malheurs à soi, ses fautes dont il souffre cruellement, et qu'il voudrait bien verser dans

un cœur ami. Et moi aussi j'ai un malheur terrible dans ma vie... j'ai une faute... j'ai un crime dont je suis coupable, moi, et que je ne voudrais pas emporter jusqu'au tombeau sans que quelqu'un m'eût dit ce que je dois vous dire : Je vous plains et je veux vous consoler.

— Oh! parlez, parlez, s'écria Henriette. Je ne vous offre pas mes consolations, quoique le malheur comprenne seul le malheur, mais je souffrirai avec vous.

— Non, dit le général, non... je ne puis rien vous dire... il n'y a qu'une personne à qui je veuille me confier... c'est celle qui partagera l'avenir de ma vie, de mon nom... celle-là, je lui dirai tout... Allons, Henriette, répondez, voulez-vous savoir mon secret ?

— Je serai votre fille, dit Henriette avec un sourire céleste où rayonnait encore la joie de son âme; je serai votre fille... Parlez-moi, mon père.

— Ma fille! reprit le général avec amertume... non... non... ce titre vous porterait malheur... cela ne se peut pas... Je vous en

prie , à votre tour , ayez pitié de moi , un mot , un seul , et je parlerai .

Deux grosses larmes tombèrent des yeux d'Henriette ; elle tendit la main à d'Aspert , et lui dit avec un accent où étaient passés toute la reconnaissance du cœur , tout le dévouement d'une vie donnée sans retour :

— Hé bien ! parlez , parlez , mon ami ; je veux vous entendre . Elle rapprocha son siège de celui du général , et , levant sur lui des yeux sereins et confians , elle lui dit encore : Parlez , parlez...

— Henriette , dit le général , ce mot est un serment .

— Oui , répondit Henriette , un serment qui vous appartient ; un serment dont vous ferez ce qu'il vous plaira , que demain vous pourrez laisser tomber en oubli sans que je vous en veuille , et que vous pourrez me rappeler sans que je le craigne... Oui , je me donne à vous , pour être votre femme... ou votre amie... Vous m'avez dit un mot qui m'a liée éternellement et sans retour ; vous m'avez dit : Je vous crois innocente .

D'Aspert se recueillit un moment et dit :

— Hé bien ! voici ce qui m'a donné cette tristesse que votre père a remarquée, ce qui sera le tourment et le doute éternel de ma vie. J'ai un fils, ou plutôt j'avais un fils, car maintenant je ne sais plus ce que je dois croire : cet enfant m'avait été enlevé par sa mère. Il est inutile que je vous dise son nom et les raisons qui l'avaient déterminée à cet enlèvement : c'est un secret qui ne m'appartient pas et que j'ai juré de taire à tout jamais. Je retrouvai cet enfant et résolu de le garder. Mais, autant pour obéir aux intentions de sa mère que pour le mettre à l'abri des tentatives qui pourraient encore me le ravir, je décidai de le faire élever sous un nom tout-à-fait étranger. A la même époque, un ami, un capitaine qui servait sous mes ordres fut tué. Dumont était un honnête homme, mais d'une sévérité qui le faisait redouter partout. Cette sévérité, contenue vis-à-vis des soldats par la surveillance des supérieurs, allait jusqu'à la cruauté la plus déraisonnable, lorsqu'il avait affaire à des gens qui n'avaient aucune protection à réclamer. Ainsi, dans un

petit village des environs de Rome, il s'était attiré la haine des Italiens à ce point, qu'un soir qu'il se promenait à quelque distance des maisons, il fut assailli et égorgé par les habitans du pays. Le capitaine Dumont avait un fils, ce fils...

— Est Charles Dumont, n'est-ce pas ? dit Henriette.

— Écoutez, reprit d'Aspert, cette aventure est si fatalement compliquée, que je ne sais plus qu'espérer ni que penser. Ce fils de Dumont disparut pendant qu'il venait, d'après les conseils de son père mourant, me demander protection et appui. Divers rapports m'assurèrent qu'il avait été enlevé par les mêmes hommes qui avaient assassiné son père, et je ne doutai pas qu'il ne fût mort comme lui victime de leur haine. C'est alors que me vint l'idée de donner à mon fils le nom de cet enfant perdu. Pour des raisons que je me suis engagé à taire, mon fils avait été élevé dans l'ignorance de ce qu'il était ; il ne connaissait ni le nom de sa mère ni le mien. Je lui dis qu'il était le fils de Dumont, il le crut.

— Ainsi, Charles Dumont, ce brave jeune homme, est votre fils?.. ah ! vous devez en être fier.

— Ne m'interrompez pas, Henriette, dit le général; je ne saurais que vous répondre, et vous allez en juger. Par des circonstances inouïes, le lendemain du jour où j'avais retrouvé mon fils, où je l'avais présenté sous le nom de Charles Dumont, et où je devais le remettre à un brave sergent pour le conduire en France, un ordre supérieur m'enjoignit de quitter Rome; il ne s'agissait pas moins que d'une accusation capitale pour avoir soustrait une femme émigrée à son jugement. Je ne voulus pas emmener mon fils dans un voyage où ma liberté pourrait être menacée, et je le laissai, à Rome, à mon domestique, avec ordre de le remettre au sergent Bazil. Je trouvai celui-ci à Terracine; je lui donnai mes instructions, et je me rendis auprès du général en chef. Le soin de ma justification, l'espèce de disgrâce que je subis alors et qui me fit nommer plus tard de l'expédition de Saint-Domingue, m'empêchèrent de revenir en France. J'appris de

Bazil qu'il avait trouvé à Rome, à la porte de mon palais que le peuple avait saccagé en mon absence, un enfant qui s'était dit le fils du capitaine Dumont. Le reste de mes instructions avait été fidèlement observé. Dans la conviction où j'étais que le fils du capitaine avait été assassiné, ce rapport me suffit, et je fis élever à Paris cet enfant sous le nom de Charles Dumont. Je ne revins en France qu'en 1804; six ans s'étaient écoulés. Je n'avais vu mon fils que vingt-quatre heures; sa figure ne m'était pas si ineffaçablement restée dans la mémoire, que je ne pusse être trompé; d'ailleurs, de l'âge de dix à seize ans, les traits d'un enfant prennent d'ordinaire un tel développement, qu'ils changent presque tout-à-fait. Je revis cet enfant. Est-ce mon cœur, est-ce l'orgueil que j'éprouvais d'être le père d'un jeune homme dont on vantait les talens et l'heureux caractère? je crus reconnaître mon fils à la tendresse qu'il m'inspira; je n'en doutai pas. La reconnaissance qu'il m'exprima me fit mal. J'aurais voulu lui dire qu'il devait à un autre devoir que celui d'une ancienne amitié les soins que

je lui prodiguais ; j'en fus empêché par une raison qui, dès lors, commença mes inquiétudes. Je confiai à l'ami qui avait surveillé mon fils en mon absence, et qui était avocat, le secret de sa naissance et le projet que j'avais de lui rendre son véritable nom. Mon ami demeura terrifié à cette nouvelle. J'avais commis un crime sans m'en douter et je l'en avais rendu complice. Persuadé que c'était véritablement le fils de Dumont que je lui avais envoyé, il avait fait toutes les démarches nécessaires pour établir son état en cette qualité. Il avait provoqué une assemblée de famille : un tuteur avait été nommé ; la succession de Dumont, si petite qu'elle fût, avait été liquidée et recueillie au préjudice de ses neveux ; l'enfant avait été placé au lycée avec un extrait de naissance lui donnant ce nom : c'était une véritable usurpation d'état. C'est alors que mon ami me jeta un doute effrayant dans l'esprit : si le fils de Dumont n'était pas véritablement mort, nous aurions donc livré à la misère, à l'isolement, un enfant que le modique patrimoine de son père eût protégé auprès de la munificence im-

périale, puisque cette seule recommandation avait valu à l'enfant qui passait pour lui une bourse dans un lycée. Je tremblais à cette pensée; mais j'étais si persuadé de la mort du fils de Dumont, que je rassurai mon ami. Il me dit alors que ce qu'il y avait de plus prudent était de continuer à agir comme par le passé. Quant à ce qui concernait la fortune, sous prétexte d'arrangemens et de partage, nous la rendîmes aux vrais héritiers, et je passai pour le plus généreux des amis. J'en fus honteux, mais je dus me taire.

— Hé bien ! dit Henriette, ce crime est-il fait pour troubler votre repos ? A qui avez-vous fait tort ? à personne. Et n'êtes-vous pas sûr en votre conscience que, si le fils du capitaine Dumont eût vécu, vous auriez fait pour lui tout ce que vous paraissez avoir fait.

— Mais, reprit d'Aspert à voix basse, s'il vit, si véritablement je lui ai enlevé son nom, sa fortune, son avenir... ou, plutôt, si j'ai perdu mon fils... si j'ai été puni de mon mensonge par mon mensonge lui-même...

— Que voulez-vous dire ? s'écria Henriette.

— Vous ne me comprenez pas ! s'écria le général, et moi-même, dans ce cahos d'événemens, de doutes, d'incertitudes, je ne sais si je me comprends. Laissez-moi finir. Jusqu'à l'année dernière, rien n'avait troublé ma conviction, lorsqu'à cette époque, le sergent Bazil se présenta chez moi. Il me raconta qu'il avait été mandé à la police pour y répondre sur le compte du jeune Dumont. Il me lut le rapport qu'il avait fait et dont je connaissais les circonstances; mais ce que j'appris de lui dans la conversation, ce que j'ignorais, c'est qu'en traversant la campagne de Rome, l'enfant s'était expliqué très-clairement sur ses souvenirs d'enfance, et avait reconnu des lieux qu'il disait avoir parcourus avec son père. Dans l'intention première où j'avais été de laisser croire à mon fils qu'il était Charles Dumont, jamais je n'avais reporté son attention sur ses premières années, assuré que, n'en parlant jamais, le souvenir s'en effacerait tout-à-fait, ou en deviendrait si confus, qu'il n'exposerait jamais mon secret par ses révélations. Ce que j'appris de Bazil me fit

frémir, car, si, par hasard, ce jeune homme était vraiment Dumont, qu'était devenu mon fils? avait-il péri dans le pillage de mon palais? Sans doute le crime que je croyais avoir commis disparaissait, mais j'avais perdu mon enfant. Cette perplexité était affreuse, d'autant plus affreuse que je ne pouvais en sortir. Mon fils ou le fils de Dumont, ce jeune homme enfin, que je ne sais plus comment appeler, était prisonnier en Russie, et je le croyais mort.

— Il ne l'est donc pas?

— Non! s'écria d'Aspert, grace au Ciel; quel qu'il soit, il vit et va nous être rendu. Je l'interrogerai, je chercherai dans ses souvenirs la vérité fatale; fatale dans tous les cas, car, d'un autre côté, j'ai tout lieu de croire que le fils de Dumont n'avait pas été assassiné comme je l'avais cru.

— Et comment avez-vous eu ces nouvelles informations?

— Le voici. Après le pillage de mon palais, je fis un procès à la ville de Rome pour qu'elle eût à m'indemniser des pertes que j'avais

faites. Ce procès, je l'avais gagné, et l'avocat m'en avait remis les pièces que je n'avais jamais regardées. Il y a peu de jours, obligé de présenter mes titres au ministre de la guerre, je parcourais tous mes papiers, lorsque je trouvai le procès-verbal qu'on avait dressé le lendemain du pillage de ma maison. Il en résultait qu'un enfant s'était présenté porteur d'une lettre; que cette lettre était du capitaine Dumont, et qu'il m'y recommandait son fils; on y ajoutait que le véritable fils de ce capitaine ayant été arrêté dans le palais et reconnu pour tel sur la déclaration du nommé Durand, le nouveau venu avait été chassé comme un petit vagabond, et que l'autre avait été mis en liberté sur sa réclamation, pour attendre, avait-il dit, le sergent qui devait, d'après mes ordres, le conduire en France. L'irritation que les autorités de Rome ressentaient de ma conduite, leur haine pour les Français expliquent, si elles ne l'excusent pas, la légèreté avec laquelle on abandonna des enfans étrangers qui m'intéressaient. Quoi qu'il en soit, voilà ce qui arriva, ce que j'ai appris,

ce qui me désespère; car maintenant quel est l'enfant désolé et pleurant que Basil a trouvé sur la pierre de la porte de ma maison? Est-ce mon fils revenu et qui répétait la leçon que je lui avais faite? Est-ce le véritable Charles Dumont que son abandon et son désespoir avaient ramené à cette porte déserte où il devait trouver un asile? Je ne sais; ma tête se trouble à nouer ces circonstances et à les expliquer. La seule chose qui en jaillisse, claire et terrible, c'est que j'ai déshérité un enfant de son nom ou de sa fortune, ce qui est un crime horrible; ou que j'ai perdu mon fils, ce qui n'est pas un malheur moins horrible; et, maintenant qu'il va revenir, je ne sais que décider. Je ne sais si j'aurai le courage d'interroger ce jeune homme. Il me faut perdre la plus douce illusion de ma vie, ou me créer un remords terrible : apprendre que je n'ai plus d'enfant, ou m'assurer qu'un autre a payé de son avenir ou peut-être de sa vie l'avenir et la vie de mon fils. Cette incertitude est affreuse. Des deux côtés, il y a crime et malheur. — Vous le voyez, Henriette; moi

aussi j'ai besoin d'un cœur qui me plaigne, qui me console, et surtout qui me seconde dans ce qui me reste à faire pour réparer le mal que j'ai fait.

— Hélas! dit Henriette, d'après tout ce que vous venez de me dire, vous devez être plus malheureux que coupable, car tout semble prouver que celui que vous avez cru votre fils ne porte que le nom qui lui appartient.

— Vous avez raison, dit d'Aspert; et, si je garde mon incertitude, c'est que l'amour paternel parle dans mon cœur plus haut que l'honneur; c'est que je crains de voir la vérité, c'est que je n'ai pas une horreur si grande pour la pensée d'avoir perdu un étranger, que pour celle d'avoir perdu mon fils. Quelquefois j'ai voulu interroger la duchesse... D'Aspert se tut soudainement. Henriette lui dit:

— De qui parlez-vous?

— Ah! dit le général, de quelqu'un qui était à Rome; qui eût pu être informé de ce qui s'y était passé; mais je ne veux ni ne dois lui rien confier. Cette pensée est celle d'un

homme qui s'attache à la plus faible lueur d'espoir qui lui apparaît.

Henriette vit bien qu'il lui cachait quelque chose; mais elle ne se sentait pas le droit de l'interroger; elle se tut, et le général poursuivit sa supposition sur madame d'Avarenne. Il s'imagina son fils errant après le pillage de sa maison, rencontré par le domestique de la duchesse, ramené à sa mère, élevé plus secrètement encore qu'il ne l'avait été. Il bâtit toute une histoire et allait peut-être se résoudre à tout confier à madame d'Avarenne, lorsque Lussay rentra. Il était sombre et semblait honteux de reparaitre devant d'Aspert. Celui-ci, en le voyant entrer, se leva, et, allant à sa rencontre, il lui dit d'un ton solennel :

— Lussay, sur mon honneur, votre fille est innocente : êtes-vous aussi assuré de n'être pas coupable?

— Que voulez-vous dire? répondit Lussay.

— Je suis certain qu'on a exercé contre elle une violence infâme; que cette violence a été pratiquée pendant ce sommeil magnétique qui n'a plus de souvenir dans la veille; par ce

sommeil de fer qui fait l'ame et le corps esclaves de celui qui l'impose et dont vous avez la puissance.

— Mais, s'écria Lussay dont tout le visage devenait livide à ce mot, mais c'est moi qu'elle accuse ! Infamie ! Il s'élança comme un furieux vers sa fille ; d'Aspert l'arrêta.

— Elle n'accuse personne, dit-il, elle répond : Je ne suis pas coupable. Pouvez - vous le dire avec la même confiance ?

— Ah ! s'écria Lussay, ce coup me manquait ; cette nouvelle accusation devait être son dernier crime !...

— Elle ne s'adresse à vous qu'autant que vous ne pourriez la rejeter sur un autre, dit d'Aspert en regardant Lussay fixement.

— Un autre ! dit Lussay frappé d'une idée qui semblait lui éclairer le passé... un autre... oui, un autre... ce peut être !

Sa fille l'écoutait avidement. Lussay l'interrogea avec anxiété.... mais il n'arriva à rien... aucun indice.... aucun souvenir... Il ne s'en étonna pas. Mais, après un moment de silence, il s'écria :

— Hé bien !... j'en le saurai !... je le saurai !...
Il faudra qu'il me réponde !

— Le voudra-t-il ? dit d'Aspert.

— Oh ! je l'y forcerai bien , dit Lussay.

— Hé bien ! reprit d'Aspert , je réclame ce droit ; j'ai plus que vous l'habitude des armes.

— Des armes ! dit Lussay en souriant : ce n'est pas ainsi que je l'obligerai à parler..... j'ai un moyen plus assuré , qui ne lui permettra ni détours , ni mensonges , ni subterfuges.

— Encore des folies , dit d'Aspert.

— Général , répondit celui-ci , ce sera une lutte terrible ; mais je sens que je n'y succomberai pas. Si ce que vous appelez mes folies ont perdu ma fille , permettez du moins qu'elles lui servent à la venger ; et , si ce but ne vous semble pas suffisant , permettez , avant tout , qu'elles servent à me justifier .

— Vous n'en avez plus besoin , dit d'Aspert. J'ignore les secrets de votre prétendue science ; mais je sais qu'il y a dans l'accent de l'homme une puissance inimitable qui atteste la vérité plus haut que les paroles ; cette puissance était dans la voix de votre fille quand elle m'a dit :

Je suis innocente; elle était dans votre désespoir et dans votre colère, lorsque je vous ai jeté mon accusation à l'improviste. Je suis sûr qu'il y a un autre coupable.

— Merci, dit Lussay, merci; je vous crois aussi.... vous venez de m'éclairer d'un jour terrible et consolant aussi puisqu'il me fait voir Henriette malheureuse, mais pure..... Viens, ma fille, viens; pardonne à ton père.... pardonne-lui.... Si tu savais ce que c'est que de croire à la honte de son enfant!....

Henriette se jeta en pleurant dans les bras de son père; elle y demeura long - temps, comme pour y reprendre toutes les caresses qu'elle avait perdues. Enfin d'Aspert dit à Lussay :

— Et maintenant ne voulez - vous pas lui permettre d'embrasser son mari ?

Lussay ne comprit pas; le général s'expliqua tout-à-fait. Ils furent heureux ce soir-là, heureux un moment, pendant lequel ils oublièrent le passé et ne s'occupèrent point de l'avenir.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME.

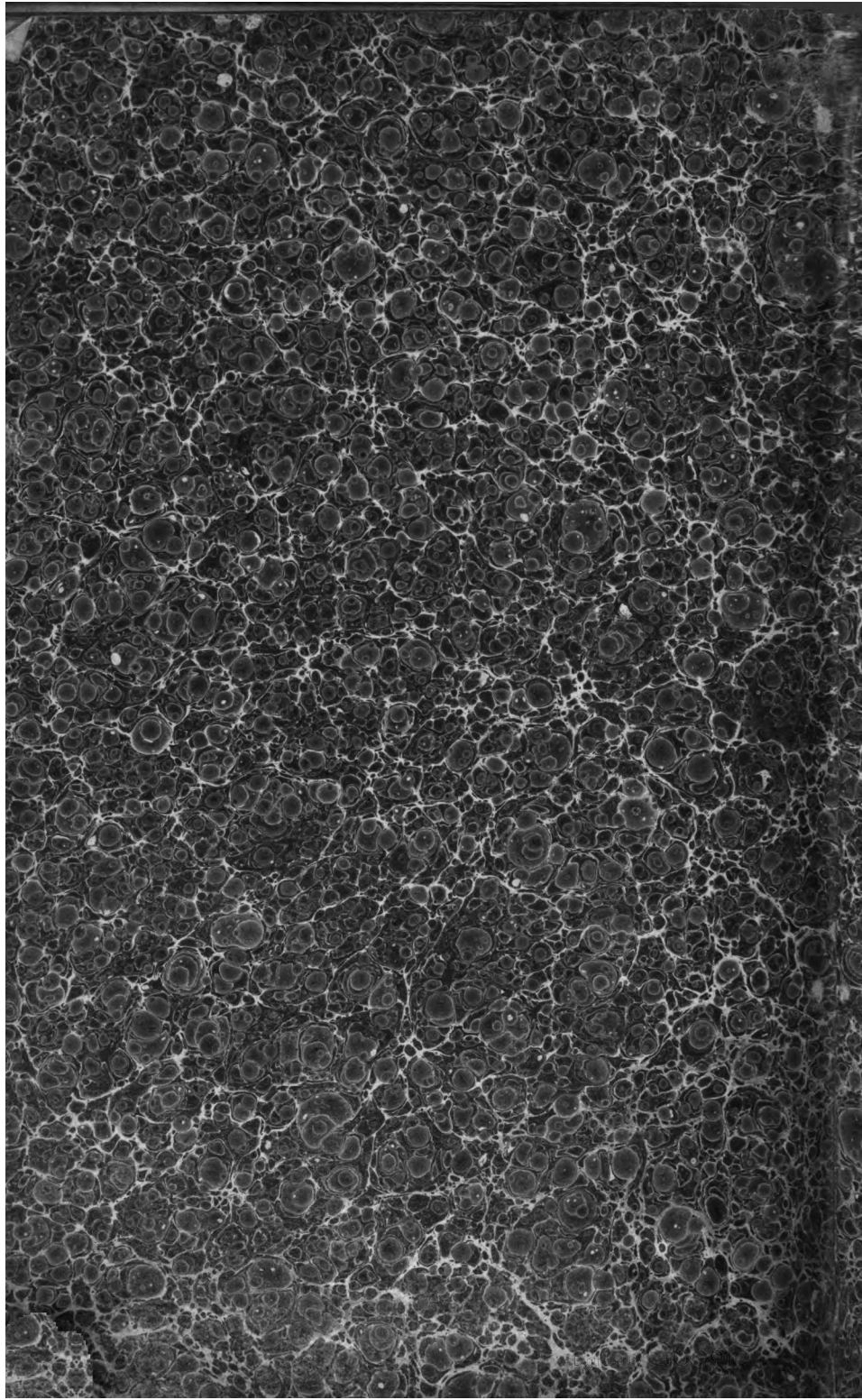
	Pages:
CHAP. I. (1787). La duchesse d'Avarenne.	1
— II. (1798). Les émigrés à Rome.	79
— III. Commentaire explicatif.	147
— IV. 1815.	175
— V. Une Somnambule.	201
— VI.	245
— VII. Pacte.	267
— VIII. (1816) Confidences	287

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

C37

98
41
107.0
1740
560
184

200
1/23



COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES



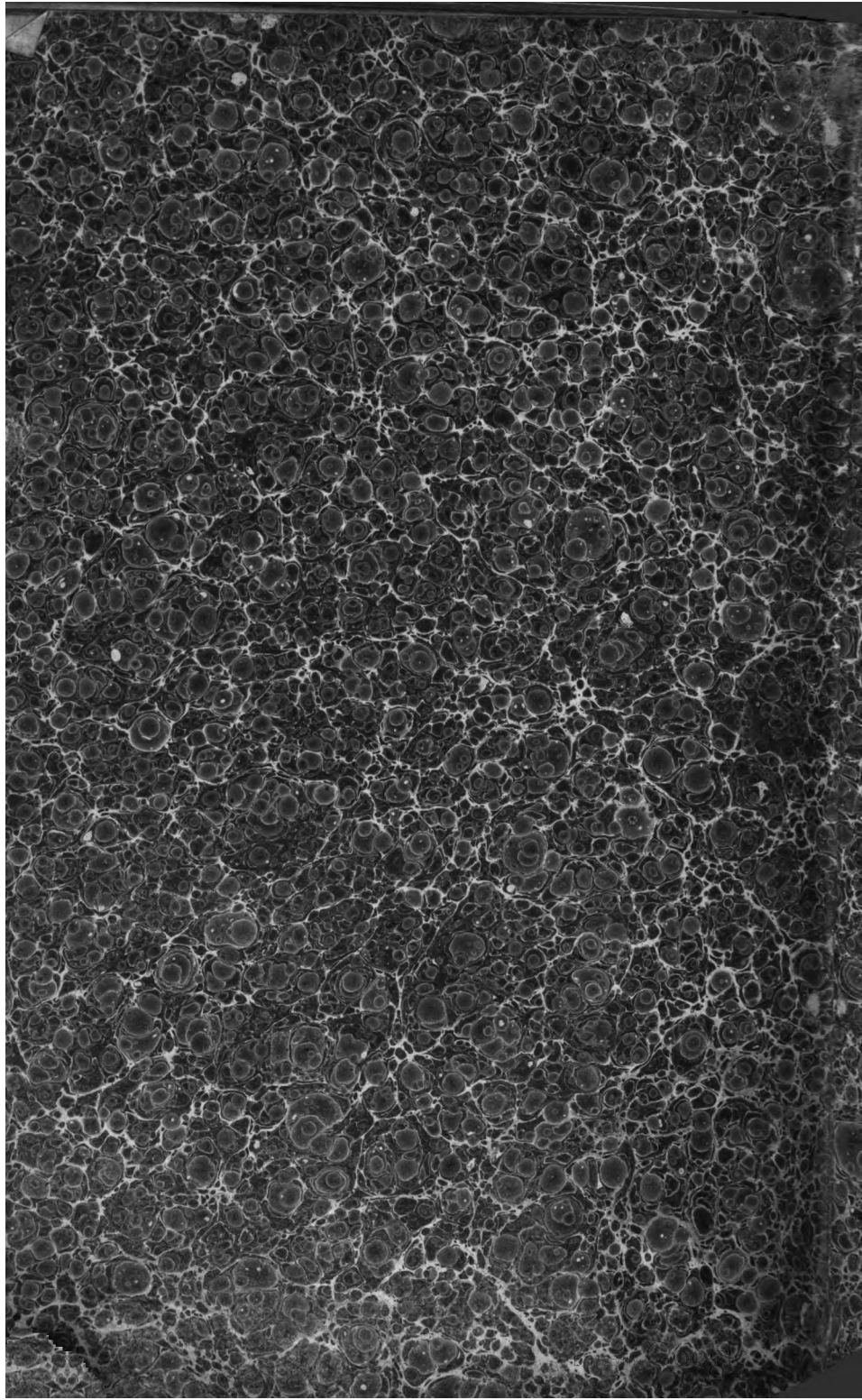
0037113739

844So811

T

v. 1

MAR 20 1962



COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES



0037113739

844So811

T

v. 1

MAR 20 1962

